DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13439 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 14 AVRIL 1988

Point d'argent, point de Suisse ?

Pour d'excellentes raisons, et d'autres plus discutables, la Suisse va-t-elle cesser d'être un refuge, qu'elle n'est du reste déjà plus tout à fait, pour les fortunes en quête d'anonymat ? Va-t-elle aligner sa propre législation sur les méthodes d'investigations pratiquées par les autorités américaine, avec plus ou moins de succès, pour débusquer les opérations d'« initiés ».

Les deux questions sont distinctes. Elles sont aujourd'hui simultanément débattues à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de la Confédération. Politiquement, juridiquement, humainement, leur portée est considérable. L'affaire se complique encore par son aspect diplomatique, sans parler des commissions occultes versées à des titres divers.

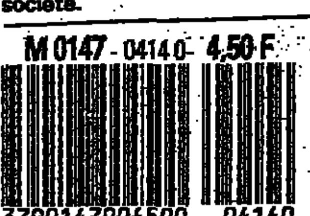
Dans la quasi-totalité des cas concrets qu'ils ont eus à trancher, les Suisses, qu'il s'agisse des pouvoirs publics ou des banques, n'ont guère agi spontanément. Ils ont presque toujours cédé à d'énormes pressions exercées par Washington, au nom de la morale ou de la volonté pure et simple du plus fort. A la suite de la levée du secret bancaire intervenue pour des affaires qui ne concernaient pas directement les intérêts helvétiques (tractations liées à l'« Irangate » notamment), un « mémorandum de compréhension mutuelle » a été conclu, le 10 novembre 1987, entre l'administration Reagan et Berne. Ce document est destiné à faciliter la communication d'informations.

Tirant les conséquences de la décision prise de bloquer les avoirs — que certains estiment à rien moins qu'un milliard de dollars — de l'ex-président Marcos déposés en Suisse, ainsi que ceux de l'ancien président de la République d'Haïti, la Commission fédérale des banques (CFB) écrit dans son dernier rapport annuel : « La CFB exige que la direction, et non des services subalternes, de la banque décide, après avoir pesé toutes les circonstances, si des relations d'affaires aussi délicates doivent être acceptées ou poursuivies. » Selon le rapport, les banques n'ont fait aucune difficulté pour cacher la vérité des comptes aux autorités fédérales compétentes. Dans l'avenir, de tels dépôts n'auront plus lieu sans consultation préalable du pouvoir politique.

Selon certaines informations qui ont ému plusieurs députés, dont un membre du Parti radical (modéré) appartenant à la coalition au pouvoir, le gouvernement suisse aurait passé commande d'installations lui permettant de doubler (pour les porter à vingt mille) le nombre des conversations téléphoniques placées simultanément sous surveillance. Vraie ou fausse, la rumeur s'appuie sur un fait incontestable : si le projet de loi actuellement en discussion à Berne sur les délits d'« initiés » est adoptée, la nouvelle réglementation appellera une extension considérable des dispositifs de surveillance déjà à la disposition tant des autorités que des banques elles-mêmes.

Certes, la garantie du secret et l'existence même d'un refuge regardé comme sûr sont en soi des incitations à la fraude, et, comme dans le cas de Marcos, au pillage massif et organisé de tout un pays par ses propres dirigeants. Cependant, la sagesse des nations a longtemps enseigné que la justice humaine est faillible et qu'un monde où l'homme devenu traqué n'a plus de retraite possible ne serait pas nécessairement plus juste. Jadis, c'était les églises qui étaient réputées refuges inviolables. Ce privilège est de nos jours passé aux banques, façon comme une autre de mesurer la dégradation générale des normes de la société.

M 0147 - 0414 0 - 4,50 F



3790147004500 04140

Après avoir accueilli le Boeing détourné

L'Algérie exerce ses bons offices entre le Koweït et les pirates

Les auteurs du détournement du Boeing 747 koweïtien, qui maintiennent leurs exigences, ont assuré, mercredi matin 13 avril à Alger, où l'appareil était arrivé dans la nuit, qu'ils ne se livreraient à « aucune violence » sur le territoire de l'Algérie, dont le gouvernement exerce ses bons offices entre le Koweït et les pirates.

ALGER
de notre correspondant

Le Boeing 747 des Kuwait Airways détourné depuis plus d'une semaine est arrivé à Alger mercredi 13 avril à 3 h 05 heure locale (2 h 05, GMT) après que douze des passagers eurent été libérés à Larnaca par les pirates de l'air, peu avant le départ de l'appareil. Toutes les mesures de sécurité étaient prises depuis déjà longtemps à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, où des camions de pompiers et des ambulances étaient massés à proximité de la piste principale. Les forces de l'ordre étaient, quant à elles, disposées de manière beaucoup plus discrète.

Dès son atterrissage, l'appareil koweïtien a été guidé sur la piste jusqu'à proximité du bâtiment principal de l'aérogare internationale et du salon d'honneur, où attendaient, depuis 0 h 30, plusieurs représentants du gouvernement algérien.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 3.)

Selon un rapport remis au premier ministre

La France prend du retard dans les biotechnologies

La France doit combler au plus vite le retard qu'elle prend dans le domaine des biotechnologies, affirme M. René Sautier, ancien PDG de la Sanofi, qui a remis, le mardi 12 avril, un rapport sur la question au premier ministre. Le même jour, on apprenait qu'une souris génétiquement modifiée avait été « brevetée » aux Etats-Unis.

La France dispose de peu de temps pour combler son retard, estime M. Sautier. La relative lenteur de pénétration de ces techniques dans l'industrie, due en particulier aux quelque dix ans de mise au point et de contrôles qui séparent une recherche initiale et son application, lui donne « *encore une chance d'insertion dans un mouvement qui va s'accélérer* ».

Celui-ci concernera au premier chef la santé, l'agro-almentaire et l'agriculture. Les pays qui ne préparent pas cet avenir « *encourent un risque majeur de disparition à terme* ».

Le brevet américain est un parfait exemple de cette prédiction. La souris en question sera naturellement porteuse de cancers du sein. Il paraît probable que ceux qui pourront l'utiliser gagneront un temps précieux dans l'expérimentation de nouveaux médicaments contre cette maladie.

(Lire page 19 les articles de JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et MAURICE ARVONNY.)

AH BON? ÇA AUSSI C'EST INTERDIT?

L'assignation par laquelle M. Jacques Chirac entendait obtenir du tribunal des référés de Paris la disparition d'affiches de M. Mitterrand tenues pour illégales a été considérée comme étant sans objet, le mardi 12 avril, après plaidoiries des avocats des deux parties.

(Lire nos informations page 18.)

La campagne de Raymond Depardon

A partir de ce numéro, « le Monde » publiera chaque jour en page politique, une photographie de la campagne présidentielle.

Nous avons confié ce regard quotidien à l'un des plus grands photographes français, Raymond Depardon (agence Magnum).

Avant le premier tour, chacun des neuf candidats sera ainsi « révélé » dans nos colonnes.

PAGE 7

L'ENQUÊTE : le monde agricole et l'élection présidentielle

Le désarroi paysan

Qu'attendent les agriculteurs du prochain scrutin présidentiel ? Leur profession vit une période de restructuration. Nombreux sont ceux qui connaissent un réel désarroi. Cette élection pourrait leur donner l'occasion de signifier ce malaise. Du moins, au premier tour...

En bordure de la départementale qui mène à Marsillargues, les champs mornes sont hérissés de souches de vigne déterrées. Sur la place ensoleillée du bourg, pas âme qui vive. Dans l'unique café ouvert à l'unique client, brillent les trophées des corridas passées. C'est midi, par un jour de printemps, dans ce chef-lieu de canton de quatre mille deux cents âmes, au fin fond de la plaine de l'Hérault, aux confins des côteaux du Gard et de ses férias.

Alors que l'élection présidentielle se rapproche, à peine y entend-on les lointaines rumeurs de la campagne. Les affiches ornent les platanes du mail. Pour qui va-t-on voter ? Le sait-on même ? On se rendra aux urnes en bon citoyen. Cela ne se fait pas de s'abstenir. D'ailleurs, tout le monde le saurait. La commune à dimension humaine sait contrôler ses ouailles et ses listes.

Mais ici, en ce moment, on a d'autres soucis. Dans les champs, le travail bat son plein, avec la peur vrillée au corps de ne pas vendre ou de mal vendre la future récolte. Bruxelles, l'Espagne... Dans le nouveau lotissement, les résidents venus d'ailleurs travaillent dans la journée à Montpellier ou à Nîmes distants d'une trentaine de kilomètres et ne rentrent que le soir pour dormir au calme à Marsillargues, après avoir rempli le coffre de leur voiture de provisions faites au supermarché. Les autochtones ont vite compris. Face à ces migrants, ils restent prudents. Pas question d'ouvrir des magasins, puisqu'on consomme en ville. L'école et le château ont été rénovés : les enfants des nouveaux venus remplissent les salles de classe. Leurs amis viennent en visite. Marsillargues sait recevoir. Ses habitants de toujours, eux, vaquent à leurs occupations de toujours : la culture des terres.

DANIELLE ROUARD.

(Lire la suite page 12.)

Dans une HLM de la banlieue parisienne

Un « squat » tranquille

Une jeune femme de vingt-quatre ans, mère de sept enfants, délaissée par son compagnon, vient de « squater » un appartement dans une HLM de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Elle y organise sa nouvelle vie en attendant un contrat de location en bonne et due forme.

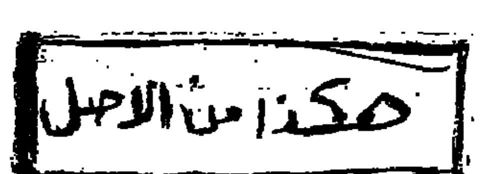
Blanche ? Drôle d'idée. Claudia Leblanc, vingt-quatre ans, est bien la seule personne de l'immeuble à avoir retouché la couleur de la porte d'entrée de son appartement. En fait, elle n'a guère eu le choix : elle est aussi la première « squatteuse » de cette HLM vieillie de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Lorsque les employés de l'office départemental d'HLM du département sont venus retirer la porte d'entrée afin de « *prouver l'effraction* », deux jours après son installation, il a bien fallu parer au plus pressé : la porte blanche d'une des chambres de l'appartement a fait l'affaire. Evidemment, elle ne ferme pas, mais peu importe : Claudia ne sort pas, de peur de découvrir ses meubles sur le palier à son retour.

Et, de toute manière, il lui faut bien surveiller ses « *petits monstres* » : sept enfants âgés de dix ans à deux mois... Vendredi soir, elle s'est retrouvée à la porte du F 3 de Sarcelles qu'elle partageait avec son compagnon, subitement envolé.

ANNE CHEMIN.

(Lire la suite page 18.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

Horizon Elysée

Un sursaut ou l'auberge espagnole

par JACQUES BARROT (*)

L'HISTOIRE de la Vᵉ République le montre : les dernières semaines de la campagne présidentielle sont propices à des déplacements de voix considérables (jusqu'à 18 %) et donc à des retournements soudains. Cette fois encore, le nombre des indécis, la fragilité des choix exprimés dans les sondages, la fugacité des impressions médiatiques sont autant d'éléments qui pourraient jouer des tours à ceux qui croient que tout est joué.

Il ne s'agit pas, à l'inverse, *d'user de la langue de bois en feignant* de prendre ses désirs pour des pronostics. C'est vrai, la majorité pourrait être aujourd'hui dans une situation meilleure pour l'emporter. Les sondages le confirment : il était illusoire de croire que Mitterrand, « candidat-président », serait un concurrent moins redoutable que Mitterrand, « président-pas – encore – candidat ». Le virus de l'auberge espagnole agit à son profit sur une option attentiste. Les gens de gauche se persuadent que son cœur est à gauche. Forcément ! L'extrême gauche entend les mots du pacifisme. Les modérés sont invités à ne voir que le profil du rassembleur en oubliant celui du procureur. Et certains extrêmes, venus à la politique grâce à la proportionnelle, n'espèrent-ils pas une perpétuation de ce mode de scrutin ?

Au sein même de la majorité, on ne s'est pas suffisamment immunisé contre ce virus. Par une sorte d'anticipation désabusée, certains voudraient voir dans une réélection de M. Mitterrand la possibilité d'une nouvelle donne politique. Or cela dissimule la vraie nature des lendemains d'une telle élection. Comment cet unanimisme artificiel et passif que propose le président-candidat ne ferait-il pas sombrer la France dans l'immobilisme ?

Les volontés et les cœurs

Voilà pourquoi la victoire exige autre chose qu'une campagne électorale traditionnelle, même formellement réussie. *Elle implique* un véritable sursaut des volontés et des cœurs.

J'appelle sursaut l'engagement de ne parler et agir qu'en fonction de la victoire, le 8 mai, seule chance de mobiliser des électeurs inquiets que guette la résignation ou la colère.

J'appelle sursaut la volonté de recentrer le débat sur les grandes priorités pour l'avenir – création d'emplois, renouveau éducatif, traitement des exclusions, défense de l'Europe, – seule manière de permettre aux Français de choisir un président et non une image d'Epinal, fût-elle médiatique.

J'appelle sursaut la priorité donnée à l'intérêt national, face aux tentations des corporatismes et des clientélismes.

J'appelle sursaut le choix résolu de la clarté institutionnelle face aux risques d'un Etat immobile, cerné par l'omnipotence partisane et entravé dans les rets du malentendu.

J'appelle sursaut enfin cette inébranlable détermination de Raymond Barre à construire la victoire. Ce qui lui permet, malgré les manœuvres socialistes pour sous-estimer sa candidature, de rester une vraie menace pour M. Mitterrand. Ce dernier *le sait tellement* bien !

Il faut en finir avec la « drôle de campagne » si l'on veut éviter demain une « drôle d'élection » et des lendemains qui le seront moins. Nous sommes aujourd'hui à un tournant. Il sera décisif. Il peut être positif. Mais à condition de sortir le pays de sa langueur autrement que par un affrontement caricatural et des arguments à l'emporte-pièce. Puisse le débat présidentiel se recentrer enfin sur l'essentiel. Les Français verront *bien alors* qui a raison. Suivez mon regard...

(*) Président (UDF-CDS) de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

Le chant des sirènes

par DOMINIQUE JAMET

« *PARLEZ, mais parlez donc !* », lui demandaient les uns. « *Partez, mais partez donc !* », lui demandaient les autres. De l'un à l'autre, des uns aux autres, il n'y avait la différence que d'une lettre et d'une tactique. A ce détail près, le mot, le but et l'espoir étaient les mêmes...

***

Partez, lui suggéraient en chœur, comme s'ils s'étaient *donné le mot*, Louis Pauwels et Jean d'Ormesson. Que pourriez-vous attendre de l'existence ? Des adieux seuls manquent encore à votre gloire. Quel *couronnement pour une grande* carrière que de franchir le Rubicon en marche arrière ! Notre Tonton qui êtes odieux, ne vous laissez pas induire en tentation, mais délivrez-nous du seul candidat de gauche, vous-même, capable de remporter l'élection présidentielle. Partez et sur le chemin qui conduit à Latche, les Français unanimes répandront des pétales de rose sous vos pas. Partez et vous verrez le pays tout entier célébrer avec vos mérites votre retraite, aux flambeaux. Partez, et *le Figaro-Magazine*, foi d'éditorialiste, vous consacrera un numéro d'hommage spécial : est-il plus heureuse manière d'écrire le mot « fin » au bas d'une longue vie ? Quel haut exemple de sagesse et de vertu pour la postérité que celui d'un noble vieillard qui, à l'âge où de Gaulle n'était pas encore à mi-parcours de son premier *mandat, s'en irait* volontairement cultiver son jardin potager, soigner ses ânes et ses *rhumatismes*, *planter ses* chênes, ses *choux* et ses amis, écrire enfin ses Mémoires ! De son aire de Saint-Chamond, le sage M. Pinay qui, depuis bien longtemps, plane à l'altitude où seuls volent les aigles en demi-solde, faisait un écho chevrotant aux deux beaux perroquets verts de la rue du Louvre : « *Partez*, murmurait-il à son cadet, *et les portes de l'Académie française s'ouvriront à deux battants pour vous, en attendant qu'à l'âge hypothétique où les Immortels meurent aussi le Panthéon reçoive votre dépouille.* »

***

Parlez, lui serinaient à longueur d'interviews et de meetings, sur tous les tons, de la sommation à la supplication en passant par l'injure et la dérision, MM. Balladur, Chalandon, Pasqua, Juppé, Toubon, Léotard, Mestre, Millon et tutti quanti. Entonnez le *Chant du départ* ou celui des *Adieux*, mais décidez-vous une bonne fois, et si vous devez vous déclarer, tendez une main secourable à vos malheureux adversaires qui se morfondent, jetez-vous dans l'arène où nos gladiateurs descendus avant vous, las de se regarder comme deux chiens de faïence sur un dessus de cheminée, vont finir par s'entretuer.

N'éprouvez-vous donc aucune compassion à l'idée de la terrible solitude du discoureur de fond ? N'entendez-vous pas dans la campagne mugir nos pauvres candidats que votre absence prive de débats et quasiment de raison d'être ? Fournissez-les en *arguments*, *en répliques*, donnez-leur, vous qui prétendiez juguler le chômage, un emploi à plein temps. Allez plus loin, soyez fair play, laissez-leur une chance, concédez-leur un handicap. Au point où vous en êtes, vous pouvez bien vous permettre quelques fautes...

Effrayez les modérés en vous affirmant comme le candidat socialiste. Rebutez les socialistes en reniant la gauche. Désavouez avec force ces grotesques adorateurs de votre personne qui ont l'audace de vous préférer à nos grands hommes dans les *veines de qui*, les plus grands biologistes l'affirment, coule le sang auguste du général. Ou faites mieux, courez au Zénith vous couvrir de ridicule en acceptant les offrandes et en cautionnant les outrances des adeptes de la « *tontonmania* ». Désespérez Billancourt et faites rigoler Neuilly. Prenez, prenez ces quelques verges pour vous faire fouetter...

***

Hélas, plus ou moins attentif aux conseils de ses amis et aux appels de ses partisans, François Mitterrand *n'a tenu aucun* compte des suggestions contradictoires de ses ennemis. Attaché à son mât, le président aux mille ruses n'a pas succombé au chant des sirènes. Il ne leur a pas fait ce plaisir d'offrir à ses rivaux la victoire sur un plateau de télévision. Entre nous, c'était quand même beaucoup lui demander.

Ouvrir, disent-ils

par MICHEL VAUZELLE (*)

C'EST en 1971 que le président de la République a entrepris l'aggiornamento de la vie politique de la France. S'il est réélu, le 8 mai prochain, il pourra achever son œuvre.

Le rassemblement indispensable des Français impose une ouverture politique que seul aujourd'hui François Mitterrand a la capacité de mener à bien. Cette ouverture est nécessaire, ne serait-ce que pour « cristalliser » dans une projection parlementaire l'électorat qui n'aura rejoint le président qu'au deuxième tour. L'ouverture vers ces citoyens est d'abord un devoir d'honnêteté. Elle est aussi peut-être la seule chance d'adapter la structure des partis aux nouveaux pôles de rassemblement des électeurs. Elle est enfin un atout indispensable à ceux qui devront assurer le lourd héritage économique et social que laissera la droite.

Il serait suicidaire pour une famille politique, surtout peu avant les municipales, d'affronter seule les échéances prochaines. Tous les présidents de la Vᵉ République, depuis de Gaulle, ont eu *ou cherché* l'appui d'au moins deux familles politiques. Cette règle de bonne gestion démocratique doit être plus que jamais respectée.

Nécessaire, l'ouverture est possible. Après avoir été ordonnée autour de la droite pendant plus de vingt ans, la vie politique nationale, si François Mitterrand est réélu, peut s'organiser désormais autour de la gauche. Il faut pour cela favoriser l'élargissement du mouvement socialiste. Ce mouvement, contrairement à ce que certains croient ou veulent faire croire, n'a pas été affaibli mais au *contraire consolidé en 1986*, en dépit des épreuves, par rapport au premier tour de l'élection présidentielle de 1981.

De ce point de vue, la continuité pour la France n'est pas dans l'élection de M. Chirac, comme celui-ci le prétend, mais *dans celle de M. Mitterrand*. Après les socialistes, les radicaux, les communistes en 1981, le président peut maintenant rassembler d'autres républicains.

La droite l'aidera. Dès le lendemain de sa défaite du 8 mai, elle poursuivra fébrilement sa radicalisation qui, de de Gaulle à Pompidou, puis de Pompidou à Chirac, l'a entraînée toujours plus à droite. Pour assurer sa revanche lors des prochaines cantonales et municipales, le RPR n'hésite pas à négocier et à céder une part importante des pouvoirs locaux au *Front national, qui n'en demande* d'ailleurs pas davantage pour l'instant.

Quant à l'UDF, il n'y avait sans doute que M. Barre pour ne pas avoir remarqué que dans RPR il y a PR. Le mot d'ordre « *pas d'ennemi à droite* » du RPR-PR rendra moralement leur liberté politique à de nombreux républicains. Par exemple, certains démocrates-chrétiens, si Dieu le veut, pourraient apercevoir tout ce qui rapproche les grands enseignements sociaux de l'Eglise et le socialisme démocratique à la française. De plus, dans le cas des chrétiens, la main tendue par les socialistes ne saurait fournir de prétexte à critique de la part des communistes, spécialistes eux-mêmes de ce geste de fraternité.

Nécessaire et possible, l'ouverture commande une opération menée promptement si le président Mitterrand est réélu le 8 mai.

Eviter l'automne

Dès le 9 mai, M. Chirac présentera sa démission. M. Mitterrand se succédant à lui-même, le peuple n'admettra pas que quelques jurisconsultes envisagent d'empêcher le président de faire sur-le-champ son devoir, sous prétexte qu'on ne saura pas très bien si c'est encore la fin ou déjà le début d'un septennat. Le gouvernement ayant donc démissionné selon l'usage républicain, le président pourra nommer, comme il l'a dit, « *dans les vingt-quatre heures* », un nouveau premier ministre. Le nouveau gouvernement ne devra pas apparaître comme une restauration de celui de 1981. Les Français n'auront pas voté pour cela mais précisément pour une ouverture souhaitée par tous les électeurs de François Mitterrand, qu'ils soient du premier ou du second tour.

Ce gouvernement devra se présenter tout aussitôt devant l'Assemblée et obliger la droite à se prononcer clairement, par exemple, *sur un programme fiscal* et social de solidarité nationale.

La Constitution offre l'arsenal nécessaire pour que la majorité de l'Assemblée actuelle ne puisse pas se réfugier dans l'abstention en attendant des jours meilleurs. La droite provoquera par son attitude une dissolution qui devrait avoir lieu de préférence avant l'été. Il faut, en effet, éviter l'automne et le retour possible avec les feuilles mortes des idées noires. S'il souhaite que le peuple reste cohérent dans ses choix, le président ne disposera que de quelques semaines.

Une dissolution dans la foulée *d'un rejet par la vieille majorité* parlementaire des orientations voulues par la majorité présidentielle toute neuve donne en principe au président les meilleures chances d'obtenir du peuple les moyens nécessaires pour gouverner.

En cas de victoire, une nouvelle majorité socialiste à l'Assemblée permettra l'ouverture. On ne peut « ouvrir » que lorsqu'on n'en a pas absolument besoin. Ainsi était-il d'autant plus facile d'« ouvrir » aux communistes en 1981 que les socialistes avaient la majorité à eux seuls. Ainsi sera-t-il d'autant plus facile d'« ouvrir » en 1988 *que le président n'en aura pas ou* très peu besoin pour avoir une majorité à l'Assemblée.

Dans cette hypothèse, on peut penser que des responsables politiques non socialistes qui préféraient attendre dans une opposition ou une abstention discrètes les premières difficultés du second septennat de M. Mitterrand auront tout au contraire, après une dissolution réussie par le président, une attitude très ouverte. Non seulement ils auront connu les affres de l'opposition entre 1981 et 1986, mais ils ne pourront même plus placer d'espoir *ni dans les nationalisations*, ni dans la guerre scolaire, ni dans des congrès à Valence. En contribuant d'emblée à l'élargissement d'une nouvelle majorité bien installée pour cinq ans, ces personnalités auront le temps de souffler et d'assurer dans le pays avec les socialistes le succès et la solidité de l'ouverture.

Ouvrir, disent-ils. Ceux qui s'aventurent à comparer François Mitterrand et Charles de Gaulle ne parviennent qu'à réunir Jacques Chirac et François Mitterrand dans une même indignation contre tant d'impertinence. Ils ont pourtant raison. Le général de Gaulle et François Mitterrand, deux grandes figures de l'histoire de notre pays, ont été à la fois des combattants et des rassembleurs.

(*) Ancien porte-parole de la présidence de la République, député (PS) des Bouches-du-Rhône.

Au courrier du Monde

SOUSCRIPTION

Caisses d'épargne et emprunt

Dans son édition du jeudi 7 avril, *le Monde* a publié une lettre de l'un de ses lecteurs, M. François Malric, qui déplore de n'avoir pu être en mesure de souscrire au dernier emprunt obligataire du réseau des Caisses d'épargne.

Les questions posées s'adressent en réalité davantage aux responsables du réseau des *Caisses* d'épargne qu'au ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Néanmoins, je tiens à y apporter moi-même la réponse pour marquer, à l'occasion de ce cas particulier, tout le prix que le gouvernement attache au développement de l'épargne.

M. Malric s'interroge sur les raisons pour *lesquelles* il n'a pu souscrire à cet emprunt dont les conditions lui paraissaient attrayantes. Celles-ci étaient en ligne avec les rendements constatés pour des titres de qualité et de durée comparables sur le marché financier. La rémunération favorable dont l'épargne bénéficie aujourd'hui dans notre pays est le fruit du succès *remporté par le gouvernement dans* la lutte contre l'inflation et de la baisse de l'impôt sur le revenu. C'est dire que tous les épargnants en bénéficient au travers de l'ensemble des instruments de placement qui leur sont offerts.

La souscription de l'emprunt du réseau des Caisses d'épargne a été *ouverte au public le 22 février et il* était prévu qu'elle s'étende jusqu'au 12 mars. La publicité de cet emprunt a été organisée pour avoir lieu au début de la période de placement : elle a été assurée quotidiennement du 22 au 29 février, et une dernière fois le 5 mars, dans une dizaine de quotidiens nationaux d'information générale ou économique.

L'impossibilité de souscrire à laquelle s'est heurté M. Malric est en *réalité la traduction des difficultés* concrètes auxquelles se heurtent tous les réseaux qui émettent ou placent des emprunts obligataires. L'une d'elles est d'apprécier par avance le montant total de l'emprunt susceptible d'être souscrit par leurs clients et le rythme auquel le placement sera effectué. Une autre est de répartir le montant global de l'emprunt entre les différentes agences de leur réseau pour répondre au mieux aux besoins de la clientèle.

Globalement, le dernier emprunt obligataire du réseau des Caisses d'épargne a été un très grand succès et les souscriptions se sont trouvées concentrées dans les premiers jours de l'ouverture du placement. Ainsi, la Caisse d'épargne à laquelle M. Malric s'est adressé le 2 mars avait déjà placé tout le contingent de titres qui lui avait été alloué. Compte tenu du succès rencontré, le réseau va procéder très prochainement à l'émission d'un nouvel emprunt qui devrait permettre de satisfaire les clients qui n'ont pu souscrire à la première émission.

EDOUARD BALLADUR,
ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation.

PANNEAU

La pyramide et le pharaon

Une barrière sépare le chantier du Louvre des Tuileries et une plateforme est réservée au public, qui peut contempler la *pyramide*. *Un panneau* retrace l'histoire du chantier.

24 septembe 1981. – Le président de la République *décide* d'affecter au Musée du Louvre l'aile du palais occupée par le ministère des finances.

17 septembre 1982. – Le président de la République *confie* à Emile J. Basiani une mission de proposition et de coordination sur le Grand Louvre.

27 juillet 1983. – Le président de la République *désigne* comme concepteur du Grand Louvre I.-M. Pei qui s'associe à Georges Duval, architecte en chef du palais, et à Michel Macary.

13 février 1984. – *Approbation* par le président de la République du parti architectural proposé par I.-M. Pei.

On croit lire les déclarations des pharaons vantant leur gloire et leur mérite à travers leur œuvre. Il est vrai qu'il s'agit d'une pyramide.

Dʳ PAUL CADENNES
(Dijon).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81



Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) · Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, *Le Monde*-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le détournement du Boeing des Kuwait Airways

L'entremise de l'Algérie et de l'OLP a permis un dénouement provisoire à l'aéroport de Larnaca

LARNACA
de notre correspondante

L'étape chypriote du détournement du vol 422 des Kuwait Airways – Bangkok-Koweït – s'est terminé à 1 h 15, mercredi 13 avril, à l'aéroport de Larnaca. Comme il avait atterri, le Boeing s'est envolé vers Alger entre deux appareils des lignes régulières, mais au grand soulagement de la pléiade d'officiels réunis sur la piste. Parmi eux, deux hommes particulièrement heureux, M. Samir Abou Ghazala, le chef de la mission de l'OLP à Chypre, et son adjoint Malaz Abdou, qui depuis samedi négociaient sans relâche avec les pirates de l'air. Le porte-parole du gouvernement chypriote, M. Akis Fantis, a officiellement déclaré peu après le départ de l'avion : *« L'OLP a joué dans le règlement de cette affaire un rôle très, très précieux. »*

Alors que tout paraissait bloqué mardi matin et que les pirates menaçaient de nouveau, en fin de matinée, de tuer un passager si le plein de kérosène n'était pas fait, l'entrée en scène de l'Algérie, à la demande des pirates de l'air, a, semble-t-il, permis de trouver une issue provisoire au drame qui se jouait à Larnaca, où deux personnes ont été assassinées pendant les quatres jours d'immobilisation du Boeing à Chypre. On ignore pour l'instant toutes les conditions qui ont permis ce dénouement. M. Samir Abou Ghazala a toutefois affirmé dans la nuit : *« Les otages seront tous libérés à Alger. »* Pour leur part, les pirates de l'air, dans un nouveau communiqué en arabe, ont assuré : *« Nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout, jusqu'à la victoire. Nous n'entendons pas renoncer à notre revendication de voir libérer nos dix-sept frères détenus au Koweït. »*

Les mains attachées

La libération de douze passagers, alors que le Koweït et Chypre affirmaient encore mardi matin vouloir l'élargissement de tous les otages, a en tout cas permis le ravitaillement des réservoirs de l'avion, que réclamaient en vain depuis vendredi soir les pirates. C'est en fin d'après-midi, après plusieurs tractations rapides du négociateur palestinien auprès des pirates de l'air, que les choses se sont débloquées.

Vers 21 heures, alors qu'une grande agitation régnait aux abords du salon d'honneur de l'aéroport, lieu de réunion des négociateurs, deux camions-citernes et trois ambulances se dirigeaient vers le Boeing. Une heure encore fut nécessaire avant que les ambulances emmènent vers l'hôpital de Larnaca les douze *« élus »* qui y sont arrivés en compagnie du ministre d'Etat koweïtien, M. Al-Mazidi, jusque là très discret.

Cinq hommes, cinq Koweïtiens, qui sont demeurés quasiment invisibles, quatre Egyptiens, un Jordanien, deux Palestiniens détenteurs de passeports jordaniens, visiblement heureux mais épuisés, ont pu donner quelques indications sur leurs conditions de détention dans l'appareil. La plupart d'entre eux portaient encore aux poignets les marques des liens avec lesquels les pirates leur avaient attaché les mains durant toute l'escale chypriote.

Un « cadeau à la Palestine »

Ceux qui ne l'étaient pas en permanence avaient été regroupés à la queue de l'appareil, sans l'autorisation de parler, de bouger, de regarder en arrière. Ils ne savaient pas où ils étaient. Ils ignoraient même que deux d'entre eux avaient été assassinés. Aucun d'entre eux, ont-ils dit, n'a vu le visage des pirates qui s'étaient masqués, après avoir vidé et découpé les oreillers de bord. Selon ces hommes, qui ignoraient pourquoi ils avaient été choisis pour être libérés, les pirates s'expriment – ruse ou réalité ? – en mauvais arabe, avec, pour certains, un accent iranien.

Leurs cibles favorites : le Koweït, bien sûr, l'Arabie saoudite, les Etats-Unis, les *« juifs »*. *« On veut purifier les pays arabes de ceux-là »*, leur ont-ils dit. Un des otages libérés a souligné que, au début du détournement, les pirates cherchaient les détenteurs de passeports saoudiens ou américains.

Dans un communiqué annonçant ces libérations et signé *« Avion du martyre »*, les pirates de l'air affirmaient : *« Il s'agit d'un geste de bonne volonté et d'un cadeau à la Palestine. Nous ne voulons pas détourner l'attention de la révolution en Palestine, car nous en faisons partie. »* Le communiqué ajoutait : *« Nous, les moudjahidins, nous rendons hommage à tous les hommes libres et aux moustasaafin* [opprimés]. *L'action que nous avons entamée il y a une semaine n'est qu'un maillon de la chaîne des actions menées par les moudjahidins dans le monde. Nous ne pensons pas seulement aux détenus du Koweït, mais à tous les détenus, notamment à ceux qui croupissent dans les prisons des Kataeb* [phalangistes chrétiens libanais], *d'Israël et de Saddam »* [le président irakien Saddam Hussein].

Les préparatifs du décollage de l'appareil ont été alors très rapides et ont permis une fois de plus de vérifier les très bonnes connaissances techniques et aéronautiques des pirates qui, au grand étonnement des spécialistes à Chypre, connaissaient très bien le fonctionnement d'un Boeing 747.

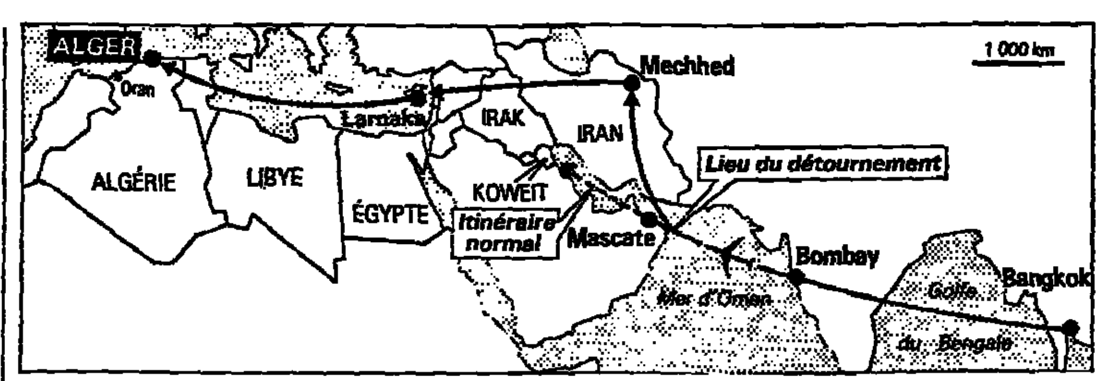
Même si le drame n'est pas terminé, ces premiers résultats sont un succès pour l'OLP, qui a sans doute su mettre à contribution ses contacts établis de longue date avec des groupes devenus intégristes, et qui avaient été, à un moment donné, les compagnons de route de la révolution palestinienne. La libération de Jérusalem reste un thème majeur en Iran et au Liban. Ponctuellement, Palestiniens et hezbollahis collaboraient au Liban sud dans les opérations anti-israéliennes. On affirme de source koweïtienne que M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, aurait réussi durant ces négociations, qu'il a suivies heure par heure, à entrer en contact avec des responsables de ce commando.

Les « sauveurs »

Reste à savoir maintenant quelles sont les données exactes de l'accord négocié, dans la mesure où, officiellement, envers le Koweït, les pirates maintiennent leurs exigences. L'Algérie, qui ne répugne pas, au contraire, à jouer les « sauveurs » dans des cas difficiles de ce genre, en particulier quand il s'agit de terrorisme, a-t-elle accepté d'être le pays d'accueil des pirates et de donner sa garantie à d'éventuelles remises de peine qu'aurait pu accepter le Koweït ? Une proposition de ce genre, faite aux pirates il y a quelques jours, aurait justement été repoussée par ceux-ci en l'absence de garantie sérieuse.

Pour la quarantaine de passagers de ce Boeing, dont les trois membres de la famille de l'émir, le calvaire n'est pas encore terminé, mais, à Chypre, les autorités ne cachent pas leur satisfaction de s'être sorties sans trop de dommages d'une crise qui n'a pas encore livré tous ses secrets.

FRANÇOISE CHIPAUX.



Le Boeing-747 des Kuwait Airways assurant la liaison Bangkok-Koweït a été détourné, avec cent douze personnes à bord, dans la matinée du mardi 5 avril, vers l'aéroport iranien de Mechhed. Il en a décollé, vendredi 8 avril en début d'après-midi, après la libération de cinquante-six personnes. Le pilote menace ensuite, sous la contrainte, de faire un atterrissage forcé à Beyrouth avant de se poser dans la soirée à Larnaca à Chypre. Le samedi 9 avril, les pirates tuent un membre des services de sécurité koweïtiens. Ils abattent, lundi 11 avril, un second passager présenté comme un « officier » koweïtien. Après la libération de douze autres otages et l'approvisionnement en carburant, l'avion décolle de Larnaca, mercredi 13 avril, à 1 h 15, heure locale, et arrive à Alger à 3 h 5.

Alger s'est acquis une solide réputation de médiateur

En acceptant d'accueillir sur son sol le Boeing-747 koweitien détourné une première fois sur l'Iran, puis sur Larnaca, où deux passagers ont été assassinés par les pirates, le gouvernement algérien confirme sa réputation de médiateur privilégié dans les affaires les plus délicates qui agitent régulièrement le Proche-Orient et, notamment, dans les cas de terrorisme international.

Cette réputation, Alger l'avait assise avec la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran quand, après des mois de vaines négociations et de médiations assurées par des intermédiaires quelquefois, on ne peut plus douteux, les Algériens avaient pris les choses en mains en novembre 1980. Deux mois plus tard, les quarante-quatre diplomates américains débarquaient, libres, à l'aéroport d'Alger.

Ils avaient été retenus en otages pendant quatorze mois. La rapidité et l'efficacité avec lesquelles les Algériens avaient agi – en coopération avec les Suisses – avaient été saluées dans le monde entier, et surtout à Washington, où l'affaire des otages de Téhéran avait modifié du tout au tout l'image de marque de l'Algérie, largement *« crédibilisée »* par son succès.

Mais cette intervention n'était pas la première en matière de terrorisme international. Six ans plus tôt, Alger avait *« hérité »* du célèbre Carlos qui venait de prendre en otages pas moins de dix ministres des pays membres de l'OPEP qui tenaient une réunion à Vienne. L'affaire avait été rondement menée par les Algériens : les quarante otages avaient été libérés... de même que Carlos et les cinq autres terroristes, qui ont pu quitter l'Algérie quelques jours après le dénouement et disparaître dans la nature.

En 1985, Alger avait également assuré le dénouement heureux du détournement d'un avion de la TWA, après plusieurs allées et venues entre l'Algérie et Beyrouth. Le calvaire des passagers avait duré dix-sept jours. Mais en 1977, l'intervention des Algériens avait suscité de vives critiques à l'étranger, lorsqu'ils avaient négocié la libération des passagers d'un DC-8, retenus en otages par l'armée rouge japonaise, contre une rançon de 8 millions de dollars et la libération de six camarades des pirates, emprisonnés au Japon.

Actuellement encore, l'Algérie joue un rôle de premier plan dans les tractations autour du sort des trois derniers otages français au Liban. Et ce, bien qu'elle n'ait pas apprécié la façon dont Paris a traité le cas Abdallah, ce Libanias condamné à la réclusion à perpétuité en France, alors qu'Alger s'était engagé auprès des ravisseurs de Gilles Peyrolles – enlevé puis relâché à Tripoli (Liban) – à ce qu'Abdallah soit libéré.

Y. H.

Bons offices...

(Suite de la première page.)

Il s'agissait de MM. El Hadi Kheridi, Bachir Rouis et Rachid Ben Yelles, respectivement ministres de l'intérieur, de l'information et des transports, ainsi que le représentant de l'OLP à Alger, M. Abou El Iiz, et l'ambassadeur du Koweït, M. Jassim Mohammed Bourisly. Un premier contact était établi rapidement entre les autorités algériennes et les auteurs du détournement, qui réclamaient dans un premier temps un groupe électrogène et un négociateur.

Des pourparlers ont débuté peu après, lorsque M. Khediri s'est rendu pendant quelques minutes près de l'appareil. Cette négociation devait s'interrompre rapidement et reprendre un peu plus tard dans la matinée. Le ministre d'Etat koweïtien aux affaires étrangères, M. Saoud Hussein, était pour sa part, attendu à la tête d'une délégation de six personnes.

Des « raisons humanitaires »

Un premier départ du Boeing koweïtien avait été envisagé dès mardi matin, après un entretien téléphonique entre l'émir du Koweït et le président algérien, M. Chadli Bendjedid, lundi dans la soirée. Les négociations avaient achoppé sur des points de détail, retardant de vingt-quatre heures l'opération, qui était annoncée à Alger mardi soir, après un second entretien téléphonique entre les deux chefs d'Etat.

Jusqu'à présent, aucune information n'a pu être obtenue sur les garanties qu'aurait pu exiger l'Algérie avant de donner son accord pour recevoir l'appareil. Les autorités font valoir bien sûr *« des raisons strictement humanitaires »* ; mais il est vraisemblable que des assurances ont été données aussi bien par les Koweïtiens que par les pirates de l'air au gouvernement algérien, devenu très réticent après l'assassinat de sang-froid de deux passagers à Larnaca.

Il aura fallu tout l'insistance des médiateurs palestiniens et celle de l'émir du Koweït pour que l'Algérie accepte finalement d'accueillir le 747 des Kuweit Airways, guetté jusqu'à son arrivée par de nombreux journalistes, dont certains avaient affrété des avions particuliers pour arriver à temps à Alger, et quelques diplomates occidentaux, dont un conseiller de l'ambassade américaine, lui-même ancien « otage de Téhéran », qui avait recouvré la liberté sur ce même aéroport il y a près de huit ans.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

L'Iran répond aux accusations de complicité avec les pirates

L'Iran, mis en cause par le Koweït – implicitement par les autorités et publiquement par la presse de l'Emirat – dans le détournement du Boeing-747 des Kuwait Airways, commence à contre-attaquer face aux accusations de complicité avec les pirates. Alors que les médias koweïtiens ont été jusqu'à affirmer que de nouveaux pirates ainsi que des armes et des munitions avaient été embarqués dans l'avion lors de son « escale » à Mechhed (nord-est de l'Iran), un membre du gouvernement iranien vient d'assurer que les Koweïtiens s'étaient opposés à ce que l'assaut soit donné au Boeing, comme le voulaient les Iraniens.

Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Javad Larijani, a ainsi déclaré, mardi 12 avril, à Londres : *« Le gouvernement koweïtien n'a pas été aussi coopératif qu'il aurait dû l'être (...). Le Koweït a refusé que l'avion soit pris d'assaut. »*

« Le Koweït devrait montrer plus de sérieux dans les négociations », a-t-il ajouté, en appelant les auteurs du détournement à relâcher immédiatement les *« personnes innocentes »* qu'ils retiennent. Le vice-ministre a affirmé que l'attitude koweïtienne avait contraint l'Iran à laisser le Boeing des Kuwait Airways décoller pour Larnaca *« contre notre volonté »*. Il a également qualifié de *« non fondées »* les accusations selon lesquelles certains des preneurs d'otages seraient montés dans l'avion à Mechhed.

Evoquant les propos du président de l'OLP, M. Yasser Arafat, laissant entendre que les preneurs d'otages recevraient leurs instructions de Téhéran, M. Larijani a déclaré : *« Ma recommandation à M. Arafat, c'est de ne pas exploiter la situation pour servir des ambitions politiques. Le moment est venu de réfléchir à deux fois avant de prononcer la moindre parole, car la vie des personnes innocentes est en jeu. »*

Le vice-ministre a enfin affirmé que son pays serait *« fermé à tout jamais aux avions détournés »*.

ISRAËL : après le bannissement de huit Palestiniens

Regain de tension dans les territoires occupés

Les territoires occupés ont connu, mardi 12 avril, un très net regain de tension, au lendemain de l'expulsion vers le Liban de huit Palestiniens, et l'armée israélienne a poursuivi sa politique d'arrestations massives, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. Des manifestations, suivies d'affrontements avec l'armée, ont été signalées un peu partout en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, faisant au moins vingt-cinq blessés.

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a, pour sa part, réaffirmé sa volonté de réprimer avec la plus grande sévérité les émeutes dans les territoires occupés et d'expulser les responsables des troubles, malgré les critiques des Etats-Unis. *« Les expulsions constituent une des punitions les plus efficaces pour neutraliser les fauteurs de troubles et rétablir le cours normal de la vie dans les territoires »*, a déclaré M. Shamir au cours d'une interview à la télévision israélienne.

Interrogé à propos de la réaction américaine à ces expulsions, le premier ministre a affirmé qu'Israël agira *« en fonction de ses besoins et des circonstances »*. Un porte-parole du département d'Etat américain avait condamné lundi soir les expulsions des huit Palestiniens vers le Liban, en soulignant qu'elles contrevenaient à la quatrième convention de Genève.

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'est déclaré *« profondément préoccupé »* à la suite du bannissement des huit Palestiniens. Ces mesures sont susceptibles d'aggraver la tension dans la région et constituent une violation des conventions de Genève sur les populations civiles, a déclaré M. Perez de Cuellar dans un communiqué.

Le gouvernement français a condamné à son tour mardi les mesures prises par Israël. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que Paris avait *« condamné dès le 14 janvier des mesures d'expulsion semblables qui avaient frappé quatre habitants des territoires occupés »*. Le Quai avait à cette époque mis en relief le fait que *« les mesures d'expulsion chassent de leur propre pays des personnes qui y sont nées et y ont vécu jusqu'alors »*.

« Le gouvernement français a mis en garde Israël contre de telles décisions, qui contreviennent aux dispositions internationales relatives à la protection des personnes civiles en temps de guerre et de nature à perpétuer l'état de tension existant dans les territoires occupés », ajoutait le communiqué. – *(AFP.)*

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Poursuite de la « guerre des villes » et reprise des combats sur le front

La poursuite de la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran a été accompagnée, mardi 12 avril, de la reprise de très violents combats sur le front, dans le Kurdistan irakien, et d'une nouvelle attaque iranienne contre un pétrolier saoudien dans le Golfe, laquelle n'a pas fait de victimes. L'incendie qui s'est déclaré à bord du *Sagheera*, 20 817 tonnes de jauge brute, a été rapidement maîtrisée.

L'Irak, qui a tiré mardi son 117e missile sur Téhéran depuis le 28 février ainsi que deux nouveaux missiles sur Tabriz (nord-ouest de l'Iran), a exigé à nouveau que l'Iran accepte clairement la résolution 598 du Conseil de sécurité. Cette résolution ordonne depuis plus de huit mois un cessez-le-feu général sur tous les fronts en prévision d'un règlement du conflit.

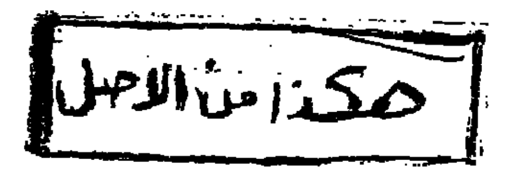
Téhéran a indiqué que les missiles avaient fait plusieurs morts et blessés parmi la population civile, et a tiré en représailles un missile sur la localité d'Al-Amarah (sud-est de l'Irak) et pilonné des installations militaires sur deux plates-formes désaffectés mais d'une grande importance stratégique au nord du Golfe. L'Iran, qui a déjà menacé de déclencher des opérations *« punitives »* sur le front en riposte aux tirs irakiens, a en outre lancé lundi une nouvelle attaque dans le Kurdistan irakien, où l'Irak a subi un sérieux revers à la mi-mars.

La nouvelle offensive a été menée depuis la pointe orientale de la province de Suleimaniyeh, dans la localité de Banjwin, à 50 kilomètres au nord de la ville kurde de Halabja (70 000 habitants) tombée, le 17 mars, aux mains des forces iraniennes.

Selon Téhéran, l'opération, appelée Beit Al-Moqadass-5, a permis de prendre le contrôle de six hauteurs et de quatre localités, d'occuper 35 kilomètres carrés dans ce secteur et de mettre hors de combat deux mille sept cents soldats irakiens.

L'Irak a pour sa part démenti catégoriquement que l'offensive lancée lundi ait permis aux Iraniens de prendre pied à Banjwin. L'état-major irakien a affirmé que les forces iraniennes avaient dû regagner leurs bases en Iran, laissant sur le champ de bataille *« des milliers de cadavres »* après l'anéantissement de quatre de leurs brigades.

L'Iran a accusé à cette occasion l'armée irakienne d'avoir eu recours de nouveau aux armes chimiques, notamment du gaz moutrarde et des gaz innervants. – *(AFP.)*



Europe

BELGIQUE : quatre mois sans gouvernement

L'opinion publique est totalement indifférente...

BRUXELLES
de notre correspondant

Le record est largement battu. Voilà, en effet, quatre mois que les Belges ont voté et qu'ils n'ont toujours *pas de gouvernement*. M. Wilfried Martens et sa coalition de centre-droit (sociaux-chrétiens et libéraux), démissionnaires depuis le 19 octobre 1987, continuent de gérer les *« affaires courantes »*, mais ne peuvent prendre aucune décision importante depuis leur relative défaite aux élections du 13 décembre. Quatre mois et ce n'est peut-être pas fini : on devrait savoir, en effet, la semaine prochaine si M. Jean-Luc Dehaene *(social-chrétien flamand)*, *chargé*, le 27 mars, par le roi Baudouin de tenter de définir un programme gouvernemental, aura ou non réussi dans sa mission.

Pour le moment, les pronostics sont extrêmement réservés tant sont laborieuses les négociations entre les cinq partis pressentis pour former la future coalition (sociaux-chrétiens *flamands et francophones, socia*listes flamands et francophones, ainsi que le Parti fédéraliste flamand, la Volksunie). Si quelques points d'accord ont été engrangés, *notamment sur la fédéralisation* de l'enseignement, les discussions entre dirigeants des cinq partis sont encore au point mort sur les sujets les plus brûlants et d'abord sur le statut des Fourons, cette commune de 5 000 habitants rattachée administrativement à la Flandre, mais dont une majorité des habitants veulent retourneer dans le giron de la province de Liège. Le gouvernement Martens était d'ailleurs tombé sur ce dossier baptisé ici *« le hérisson »*.

Pas d'ccord non plus sur le statut de Bruxelles toujours entre parenthèses ou sur la libéralisatin de l'avortement. La Belgique reste, du fait de la violente opposition des sociaux-chrétiens flamands, un des derniers pays européens à ne pas autoriser l'interruption volontaire de grossesse.

Scénarios catastrophes

Que va-t-il se passer si M. Jean-Luc Dehaene échoue et rend son tablier au souverain ? Celui-ci peut encore faire appel à un autre homme politique pour tenter de trouver un formule viable. Après MM. Guy Spitales, le président du Parti socialiste francophone, Willy Claes, un des hommes forts des socialistes flamands et enfin Jean-Luc Dehaene, qui acceptera une mission qui s'apparente au suicide ? Certes, compte tenu de la complexité du paysage politique, une multitude de *formules sont encore mathématique*ment envigeables. Mais l'opposition entre Flamands et francophones, quel que soit leur parti, est telle sur certains dossiers qu'un accord paraît *bien improbable*.

Alors, certains n'hésitent pas à élaborer des scénarios catastrophes. Le roi pouvait faire appel, par exemple, à un certain nombre d'hommes de renom pour former un gouvernement d'union nationale, qui se présenterait comme tel devant le Parlement et mettrait les députés face à leurs responsabilités. Autres hypothèse : *le retour devant les urnes ! « Ce serait reculer pour mieux sauter*, commente un journaliste belge, *car ici les élections ne marquent jamais de grands changements. »*

Passionnés par la saga de l'OPA sur la Société générale de Belgique, intéressés par l'élection présidentielle française, inquiets par la tournure que prend le procès des « *tueurs fous* » du Brabant wallon (*le Monde* du 8 avril), les Belges semblent se désintéresser totalement de cette crise politique. Apparemment, en effet, le pays « tourne » *normalement sous la conduite du* gouvernement démissionnaire.

Pourtant, çà et là des inquiétudes commencent à se manifester. Telle nomination importante ne peut se faire, telle décision industrielle est *reportée. La politique de redresse*ment budgétaire est aussi mise entre parenthèses et la Belgique, en dépit de progrès incontestables accomplis par le précédent gouvernement, *demeure un des pays les plus* endettés au monde. L'affaire de la Société générale a enfin montré à quel point ce pays souffrait d'un manque de réel pouvoir politique.

L'indifférence de la population devant le théâtre d'ombre politique s'accompagne paradoxalement d'un regain du débat sur l'avenir du pays. Pour preuve, la publication de nombreux ouvrages, en néerlandais ou en français, consacrés à la Belgique. Le dernier en date : *la Belgique quand même*, de Robert Verdussen, et *le Chaudron des Belges*, de Charles Bricman (1). Pour preuve aussi, la vitalité de mouvements qui se situent aux lisières de la politique, comme le Davidson flamand, Wallonie, région d'Europe, francophone *ou, entre les deux*, Belge *et fier* de l'être, créé par des étudiants pour tenter de lutter contre l'éclatement du pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) Editeur : Jacques Antoine, collection « Le pavé dans la mare ».



Extrait du *Soir* du 11 avril.

POLOGNE

Deux ministres israéliens assistent à la commémoration du soulèvement du ghetto de Varsovie

Deux hauts représentants du gouvernement israélien, dont l'ancien président Yitzhak Navon, étaient attendus, mercredi 13 avril, en Pologne, pour prendre part à la célébration officielle du quarante-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. M. Navon, aujourd'hui vice-premier ministre, est accompagné du ministre israélien de la justice, M. Avraham Sharir, et de six députés. Bien que cette visite ait un caractère *privé, il s'agit néanmoins des plus* hauts responsables israéliens à se rendre en Pologne depuis la création de l'Etat hébreu.

La Pologne a rompu ses relations diplomatiques avec Israël après la guerre de six jours, en 1967. L'année dernière, cependant, les deux pays ont ouvert des sections d'intérêts dans leurs capitales respectives.

La délégation israélienne se joindra, jeudi, à un millier de jeunes juifs d'Israël et de plusieurs autres *pays pour participer à une Marche* pour les vivants sur le site de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz.

Une vive polémique a éclaté, à propos de cette commémoration, entre le gouvernement et l'opposition polonaise, qui a appelé la population à venir, en dehors des cérémonies officielles, se réunir au pied du monument des héros du ghetto érigé au cœur de Varsovie. Un comité civique, constitué par des personnalités proches de Solidarité, a demandé à commémorer en cette occasion la mémoire de deux socialistes d'origine juive accusés à tort d'espionnage et exécutés par les Soviétiques pendant la seconde guerre mondiale. Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a dénoncé l'exploitation de la *« grande tragédie du peuple juif à des fins politiques basses et méprisables »*. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

La Mafia s'intéressait à un Titien disparu depuis un siècle

La récente arrestation à Bologne *du « prêtre de la Mafia »*, Don Lorenzo Zorza, aurait mis les enquêteurs italiens sur la piste d'une rocambolesque affaire. Si *l'on en croit la presse italienne, la* Mafia italo-américaine aurait récemment tenté, pour recycler ses « narco-dollars », d'acheter des pièces de la collection des princes du Liechtenstein ainsi qu'un Titien « clandestin » disparu depuis plus d'un siècle, qui serait conservé à *Zurich*.

Personnage singulier, Don Lorenzo Zorza, quarante-six ans, ancien curé de l'église Sainte-Agnès de New-York, avait déjà été *arrêté il y a quatre ans par la police* américaine alors qu'il débarquait à l'aéroport de New-York avec deux toiles de maîtres italiens volées. Il avait alors été condamné à huit ans de prison avec sursis. Le 30 mars dernier, il avait échappé au coup de filet lancé par le FBI contre la Pizza Connection n° 2, au cours duquel cent une personnes avaient été arrêtées. Accusé d'association de type mafieux en vue de *« monopoliser le trafic de cocaïne et d'héroïne entre l'Italie et les Etats-Unis »*, il est considéré par la justice américaine comme l'un des gros bonnets du gang. Il a, pour finir, été retrouvé le mercredi 6 avril près de Bologne chez une restauratrice connue d'œuvres d'art, Adria Santunione.

Il y a *environ un mois*, Don Zorza se serait rendu à Zurich avec Mme Santunione pour expertiser, en *présence de commanditaires de la* Mafia, les pièces auxquelles celle-ci s'intéressait. Selon les enquêteurs, la réunion rassemblait des représentants de haut niveau des mafias américaine et calabraise, dont Raffaele Fiumara, considéré par le FBI comme le pivot entre les marchés de la drogue italien et américain, ainsi qu'une personnalité du Liechtenstein.

Parmi ces pièces figurerait une *Crucifixion de saint Pierre* que Titien peignit entre 1528 et 1530 pour la confrérie de Saint-Pierre martyr à Venise. Emportée par les troupes napoléoniennes à Paris au début du dix-neuvième siècle, elle avait été récupérée après Waterloo, réinstallée *dans l'église* des Saints-Jean-et-Paul où elle devait, officiellement, être détruite dans un incendie le 16 août 1869. Or c'est, semble-t-il, une partie de cette œuvre, *sauvée durant l'incendie*, cachée et introduite dans le marché clandestin, qui aurait été l'objectif de l'« expert » de la Mafia en œuvres d'art. La nouvelle a soulevé une certaine *stupeur*, aucune trace de l'œuvre incendiée n'ayant jamais été trouvée pendant plus d'un siècle. – *(AFP.)*

RFA

Tempête printanière sur la coalition

BONN
de notre correspondant

A peine rentré d'une cure d'amaigrissement de quinze jours en Autriche, le chancelier Helmut Kohl, plus léger de 8 kilos et demi, s'est efforcé, le lundi 11 avril, de remettre de l'ordre dans la coalition qu'il dirige. Avant son départ et pendant son absence, coups d'épingle et *petites phrases se sont multipliés*, donnant au public la fâcheuse impression que rien n'allait plus entre la CDU d'un côté, les libéraux et la CSU bavaroise de l'autre.

Poursuivant son harcèlement du chancelier, M. Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière, n'avait cessé de critiquer la réforme fiscale proposée par le gouvernement, *à tel point qu'à la fin du mois* dernier M. Kohl avait tapé du poing sur la table et menacé théâtralement de donner sa démission si les Bavarois continuaient à le traiter comme *« un ours danseur »*. La grosse colère du chancelier calma un moment les esprits, mais en son absence, la grogne de la CSU et de la droite de la CDU trouva d'autres occasions de se manifester : les deux principales cibles étaient alors M. Richard von Weizsäcker, président fédéral, et M. Heiner Geissler, secrétaire général de la CDU.

Au premier, *il était fait grief* de ses propos très violents contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud tenus lors de sa tournée africaine du mois dernier. Au second on reprochait *le « recentrage »* du Parti chrétien-démocrate. M. Geissler, principal stratège du parti et artisan des victoires électorales du chancelier, s'efforce de rendre le Parti *chrétien-démocrate attractif pour* les jeunes, les femmes et les couches nouvelles urbaines.Cela lui vaut l'accusation de négliger la clientèle traditionnelle du parti-agriculteurs, travailleurs *indépendants et profes*sions libérales. Les pertes de la CDU lors des dernières élections nationales et régionales étaient mises au passif de la *« ligne Geissler »*.

Celui-ci a eu également le grand tort de s'attaquer à un tabou du parti, celui de la réunification allemande. Dans un document préparatoire au prochain congrès du parti, il est indiqué que cette réunification ne devrait s'effectuer *« qu'avec le consentement des pays voisins »*. Cette précision a fait bondir les « intégristes » nationalistes, qui ont vu là une trahison des principes affirmés par la CDU depuis quarante ans, *selon lesquels tout doit* être fait pour aboutir à la *« réunification dans la liberté »*.

L'aile gauche de la CDU, de son côté, s'en prenait violemment à M. Strauss, l'organe de l'aile ouvrière du parti, Ordre social, allant même jusqu'à le traiter de *« lion transformé en crapaud »*. Le responsable de la publication a eu beau s'excuser publiquement de ces métaphores, cela n'empêche pas les lieutenants de M. Strauss d'en faire porter la responsabilité indirecte à un chancelier incapable, selon eux, de contrôler ses troupes.

Les « plaisanteries d'avril »

L'agitation a enfin gagné le parti libéral FDP, dont l'un des principaux dirigeants, le comte Lambsdorff, *a laissé entendre* qu'une nouvelle édition de la coalition avec le SPD était tout à fait pensable *« avant la fin des années 90 »*. Le propos est d'autant plus piquant que M. Lambsdorff *avait été le principal* artisan, en 1982, de la rupture entre les libéraux et le chancelier Helmut Schmidt.

M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères et homme fort du FDP, a bien traité *toutes ces spéculations de « plaisanteries d'avril »*. Mais l'idée d'une réédition de la coalition social-démocrate libérale des années 70-80 n'est plus tout à fait du domaine de l'absurde. Elle est déjà à l'œuvre à Hambourg et a quelque chance de trouver un nouveau champ d'exercice dans quelques semaines, à l'issue des élections dans le Schleswig-Holstein, où la CDU a peu d'espoir de conserver le pouvoir, victime de l'affaire Barschel, ce ministre-président chrétien-démocrate qui s'est donné la mort au mois de septembre dernier après des révélations *sur ses machinations* électorales contre son concurrent SPD, M. Bjorn Engholm.

Cependant, même si le pouvoir du chancelier Kohl semble battu en brèche par cette agitation pascale, il ne semble pas que l'on en soit arrivé *à une crise gouvernementale* majeure en République fédérale. M. Kohl bénéficie d'un atout dont il sait à merveille se servir : *l'absence* d'alternative politique crédible à la *coalition qu'il dirige*. Le Parti social-démocrate est en effet paralysé par le débat interne suscité par « l'enfant terrible » du parti, M. Oskar Lafontaine, sur la question des 35 heures hebdomadaires avec ou sans compensation intégrale du salaire, un débat qui met en cause l'identité même du parti comme porte-parole des salariés.

Dans le camp conservateur, ce ne sont pas les ambitions qui manquent : M. Strauss, malgré son âge et ses défaites antérieures, ne semble pas avoir totalement renoncé à être plus *que* le premier en Bavière ; le chrétien-démocrate Lothar Späth, fort de son récent succès personnel le 20 mars dernier au Bade-Wurtemberg, se sent à l'étroit dans son Land. Mais ces deux hommes ne semblent pas de taille, pour l'instant, à faire vaciller le *« géant noir »* du Palatinat qui a su faire la preuve, en six ans d'exercice du pouvoir, de son aptitude à résister aux tempêtes qui se déclenchent soudainement dans le ciel politique bonnois.

LUC ROSENZWEIG.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : répondant aux accusations du président Botha

L'archevêque Desmond Tutu affirme « travailler pour le seul royaume de Dieu »

Johannesburg *(AFP)*. – Le conflit entre l'Etat sud-africain et l'Eglise anglicane a rebondi mardi 12 avril à la suite de la publication d'une *lettre signée par l'archevêque* Desmond Tutu en réponse à une attaque du président Pieter Botha le mois dernier.

M. Botha avait demandé au Prix Nobel s'il agissait *« pour le compte du royaume de Dieu ou pour celui promis par le Congrès national africain et le Parti communiste sud-africain »*.

Dans sa réponse, Mgr Desmond Tutu indique notamment, sur un ton ferme, qu'il ne présentera jamais d'excuses pour ses prises de position, qui sont *« dans le droit fil de la tradition chrétienne »*, qu'il n'a jamais écouté Radio-Liberté, la radio de l'ANC, ni lu *Sechaba*, son journal, *et que sa position théologique est* inspirée par la Bible et l'enseignement de l'Eglise. Il ajoute que la Bible et l'Eglise étaient antérieures au marxisme et à l'ANC de *« plusieurs siècles »*.

L'archevêque affirme : *« Je travaille pour le royaume de Dieu. Pour qui travaillez-vous avec le régime de l'apartheid ? »* Il ajoute que l'apartheid donne des privilèges sur la base de la couleur de la peau, ce qui est *« nettement incompatible avec la Bible »*. *« Nos ordres de marche viennent du Christ lui-même et non des humains... Quand les lois sont injustes, la tradition chrétienne nous enseigne qu'on ne doit pas les respecter. »* Mgr Tutu indique qu'il était solidaire des objectifs de l'ANC pour un Etat sud-africain non racial et démocratique, mais qu'il était opposé aux méthodes de ce mouvement. Il affirme aussi rejeter *« le marxisme athée comme l'apartheid, qu'il trouve odieux et mauvais »*.

Un accident d'avion fait vingt-trois morts

Johannesburg *(Reuter)*. – Un DC-3 sud-africain de la compagnie United Airlines s'est écrasé, mardi 12 avril, avec vingt-trois personnes à son bord, à environ 250 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg. Tous les passagers ont été tués. Selon le porte-parole du ministère des transports, l'appareil avait été affrété pour un vol privé *entre* Bloemfontein et Johannesburg. On ignore les causes de l'accident.

Un témoin, cité par l'agence sud-africaine d'information SAPA, *affirme avoir vu « une boule de feu dans l'air »* juste avant que l'appareil s'écrase. La plupart des passagers étaient des jockeys, certains parmi les meilleurs du pays, qui avaient participé le jour même à des courses hippiques à Bloemfontein.

ÉTHIOPIE

La CEE demande à Addis-Abeba de revenir sur sa décision d'évacuer les organisations humanitaires

La Commission européenne, organe exécutif de la CEE, a demandé, le mardi 12 avril, au gouvernement d'Addis-Abeba de revenir sur sa décision d'évacuer les organisations internationales *opé*rant dans les provinces de l'Erythrée et du Tigré, dans le nord du pays.

Dans une lettre adressée aux autorités éthiopiennes, M. Lorenzo Natali, vice-président de la Commission chargé de la coopération et du développement, estime que cette mesure *ne peut qu'aggraver « la situation déjà précaire des victimes de la sécheresse et de la famine »*. La Commission demande à Addis-Abeba d'*« autoriser toutes les organisations d'aide qui désirent poursuivre leurs activités à leurs risques et périls à le faire »*. Elle juge, en particulier, *« essentiel »* que les organisations dépendant de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) puissent poursuivre leur mission.

A ce sujet précisément, un porte-parole du CICR à Addis-Abeba, M. Vincent Bernard, a confirmé que cette organisation avait bien reçu l'ordre des autorités de rapatrier immédiatement son personnel en poste dans le nord du pays. Le CICR, a-t-il ajouté, tente néanmoins de négocier le maintien d'une présence réduite dans la région.

Pour sa part, M. Berhanu Jembéré, chef de la commission éthiopienne de secours et de réinstallation, a déclaré, mardi, qu'il serait *« extrêmement regrettable »* que les pays donateurs et les organisations de secours suspendent leur aide alimentaire à l'Ethiopie du fait *« de mauvaises interprétations »* de la décision d'Addis-Abeba d'évacuer les personnels d'aide étrangers.

M. Berhanu a critiqué le CICR, qui, selon lui, veut donner l'impression que l'évacuation des organisations non gouvernementales (ONG) va provoquer une famine parmi les deux millions d'Ethiopiens victimes de la sécheresse dans les deux provinces. *« Pour les Ethiopiens, faire ce travail d'aide alimentaire relève de leurs responsabilités de citoyens, ce qui n'est pas le cas des étrangers. »*

Au sujet de l'état des stocks alimentaires, le responsable éthiopien a affirmé qu'il n'y avait pas *« de raison de s'alarmer »*. Il y a plus de 30 000 tonnes de stock dans le port de Massawa, sur la mer Rouge, et les avions de l'UNDRO (Bureau du coordinateur des Nations unies pour les secours d'urgence en cas de catastrophe) acheminent l'aide, a précisé M. Berhanu. – *(AFP, Reuter.)*



Europe

DANEMARK : maillon faible de l'OTAN ?

La défense, otage des pacifistes

COPENHAGUE
de notre envoyé spécial

Depuis bientôt six ans qu'il est au pouvoir, le premier ministre conservateur danois, M. Poul Schlüter, est obligé de mener une politique étrangère dictée par la gauche ! Minoritaire, son gouvernement de coalition de centre droit peut compter en matière de redressement économique sur le soutien sans faille du petit Parti radical. Mais celui-ci, de tradition pacifiste, change immédiatement de camp et rejoint l'opposition socialiste dès que les questions relatives à la défense, la sécurité et le désarmement sont abordées au Parlement. Il joue donc un rôle clé, dans lequel il se complaît.

M. Schlüter a sans doute souvent rêvé d'une *« majorité propre »* — ne serait-ce que d'un petit siège — qui lui aurait ôté bien des soucis. Il aurait souhaité par exemple que le Danemark fût un *partenaire sage et solide* de l'alliance atlantique. Mais voilà : à chaque réunion ou presque de l'OTAN, son ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, a dû, conformément aux votes de l'Assemblée de Copenhague, *exprimer*, *publiquement* et à son corps défendant, les *« réserves du Danemark »* sur la stratégie des Etats-Unis, le déploiement des euromissiles, les négociations tardives avec l'URSS, etc. Cette habitude des « notes en bas de page » a agacé nombre d'alliés partisans de la *« cohésion »* face au pacte de Varsovie — en particulier les Américains et les Britanniques.

Désavoué sur ce terrain, le premier ministre danois n'a jamais songé à démissionner pour autant. Derrière tous ces crocs-en-jambe, il devinait en effet une opération tactique des *sociaux-démocrates*, mal à l'aise dans l'opposition, visant à l'obliger à céder la place. La dispute semblait davantage liée à des considérations de politique intérieure qu'à l'exigence d'une réorientation fondamentale de la politique de sécurité danoise. Ce petit jeu, qui dure depuis novembre 1982, n'amuse plus personne. Depuis quelques mois, il déçoit surtout les responsables des forces armées, qui soulignent les insuffisances du dispositif de défense actuel et réclament en vain des crédits supplémentaires. Entre 1978 et 1987, *le Danemark a consacré annuellement* en moyenne 2,3 % de son revenu national à la défense, moins que la Norvège, les Pays-Bas ou la Belgique, et la tendance à la baisse s'est *accentuée ces dernières années.*

Au cours de l'été 1987, le gouvernement Schlüter avait proposé une augmentation extraordinaire d'environ 6 % du budget militaire soit quelque 12 milliards de couronnes (1 KrD = 0,88 F), *étalée* sur cinq ans : 400 millions de couronnes en 1988, 500 en 1989 et 800 en 1992. La gauche a dit *« niet »*. Les négociations engagées en novembre avec l'opposition n'ont donné aucun résultat. *Les partis se sont séparés lors de* leur dernière réunion, le 25 mars, sur un constat de total désaccord. En conséquence, le gouvernement est forcé de se conformer à l'« option zéro » de ce qu'on appelle ici la « majorité parlementaire *de défense et de sécurité »*, qui comprend les sociaux-démocrates, les socialistes du peuple et les radicaux. Suivie dans ses grandes lignes depuis une *quinzaine d'années, cette option* implique une simple indexation des dépenses militaires sur l'inflation et des compensations pour les variations de cours des changes.

Le commandant en chef des forces armées danoises, l'amiral Thiede, n'obtiendra donc pas les sommes demandées d'urgence. Déçu par les responsables politiques, il l'est. Mais il admet aussi qu'il est difficile de *« faire comprendre à l'homme de la rue, après la signature des accords FNI à Washington et alors que Reagan et Gorbatchev sont copain-copain, qu'il faut dépenser au Danemark davantage d'argent que l'année dernière pour sa défense... »*

La rallonge réclamée par les militaires danois n'est pourtant pas énorme : *300 millions* par an en moyenne. Elle servirait simplement à maintenir la défense nationale à son niveau actuel et à en améliorer la qualité, à accroître la capacité *de mobilisation et* à appeler deux mille jeunes de plus par an, et *surtout* à moderniser les équipements. Deux escadrilles d'intercepteurs Draken suédois devront être remplacés dans les années 90. L'aide américaine en *matériel s'est achevée* vers 1965. Il faut songer à présent à changer rapidement la moitié des deux cent seize chars Centurion britanniques, bientôt démodés, contre les Leopard allemands, et à mettre en chantier de nouveaux bateaux... Sans parler des stocks de munitions qui ont parfois vingt ou *trente ans* d'âge et qu'il faut économiser lors des manœuvres annuelles tant *elles* font parfois défaut... *« Pendant des années, le gouvernement nous a demandé de rationaliser. Nous l'avons fait, mais on ne peut rationaliser à l'infini. Nous sommes arrivés aujourd'hui à un point de rupture. A force de tirer sur l'élastique, il casse »*, ajoute l'amiral Thiede.

Le « délai de résistance »

De l'avis des spécialistes, la défense danoise, militaire et civile, reste pour le moment *« raisonnablement crédible et efficace, dans le contexte de l'OTAN et aux yeux de l'adversaire »*. Elle pourrait cependant s'affaiblir rapidement si les matériels, notamment ceux de l'armée de terre, n'étaient pas remplacés. Une poursuite de la réduction des dépenses militaires aura pour conséquence que, en cas de conflit, le « délai de résistance » de l'armée danoise avant l'arrivée des renforts de l'OTAN, dont elle ne peut se passer, sera à l'avenir de plus en plus court. Le Danemark, charnière entre la Baltique et l'Atlantique, *important pour la* défense du nord de l'allemagne et du sud de la Norvège, risque ainsi de devenir une sorte de *vacuum* en Europe du Nord, un maillon faible de la *stratégie* de l'OTAN.

Le débat purement politique qui se déroule au sein de l'opposition est étrange, sinon naïf. En l'espace de quelques années, la *gauche a changé sensiblement* d'attitude sur ces questions de défense. Deux partis dominent ici la scène : les sociaux-démocrates, piliers de tous les gouvernements danois d'après-guerre jusqu'en 1982. Ils représentent toujours *30 % de l'électorat mais ont perdu* 10 % de leurs suffrages en dix ans.

Sur leur gauche, il y a les Socialistes du peuple (SF), qui en ont gagné à peu près autant durant la même période, et qui sont crédités de 15 % à 17 % des *intentions de vote. Ces derniers*, traditionnellement antimilitaristes et anti-OTAN, ont mis beaucoup d'eau dans leur vin depuis qu'ils ambitionnent de participer à un éventuel gouvernement de « front populaire ». Résultat : ils se disent aujourd'hui *« réalistes »*, admettent l'appartenance à l'alliance atlantique et sont prêts à payer le prix d'une défense nationale *« avec une ristourne de 50 % si possible »*. Ils estiment que le Danemark, *« tout en maintenant une défense suffisante, doit continuellement démontrer ses intentions non offensives »*. Selon leur porte-parole, M. Pelle Voigt, *« il faut dans ces conditions renoncer définitivement à l'option nucléaire ainsi peut-être qu'à certains types d'armements et d'équipements pouvant être considérés comme offensifs par des pays voisins »*. Les chasseurs F-16 par exemple, *« qui peuvent opérer sur le territoire de la Pologne ou de la RDA, certains sous-marins et frégates. Pour mieux se défendre, nous ne pensons absolument pas qu'il faille porter le conflit sur le terrain de l'adversaire »*.

Les sociaux-démocrates se sont sentis presque obligés d'emboîter le pas aux Socialistes du peuple sur ce terrain de discussion. Sinon, ils risquaient de perdre encore des voix... au profit de cette « autre gauche » que le populisme n'effraie pas. Reste à savoir s'ils croient réellement à ces idées proches de celles de M. Egon Bahr, spécialiste des questions de sécurité du SPD allemand. Le fait est qu'ils sont profondément divisés. Il ne faut pas oublier que ce vieux parti pragmatique, lorsqu'il était au pouvoir, a toujours été favorable à un effort militaire « raisonnable » et au consensus avec les conservateurs et les libéraux sur le budget de la défense.

« Nos amis viendront... »

Dans l'opposition, les sociaux-démocrates, divisés, ont changé leur fusil d'épaule, par opportunisme et par crainte de voir une jeune génération plutôt pacifiste lui échapper. Le gouvernement bourgeois réduit les dépenses publiques et certaines allocations sociales et propose dans le même temps une augmentation du budget de la défense. Aussi justifiée fût-elle, les sociaux-démocrates ne pouvaient l'accepter sans perdre de leur crédibilité. C'est pourquoi ils disent *« non »* aujourd'hui. Mais certains socialistes n'excluent pas, en cas de retour au pouvoir, l'attribution de nouveaux crédits à la défense, en accord avec les conservateurs... Avec une nouvelle crise de confiance à la clé ?

Le ministre de la défense, M. Collet, avoue ne plus rien comprendre... Pour lui, *« la défense du Danemark est trop importante pour devenir une affaire gauche-droite »*. Le gouvernement n'entend pas provoquer des élections anticipées sur cette question de la défense qui, à vrai dire, n'intéresse guère les Danois. Ils sont persuadés qu'avec ou sans défense solide *« nos amis viendront nous aider en cas de coup dur »*.

ALAIN DEBOVE.

URSS

Le « fast-food » lancé à Moscou

Les joies du *fast-food* vont-elles conquérir à leur tour les Moscovites ? Tel est l'objectif que s'est fixé une société mixte soviéto-américaine, Dialogue, tout récemment créée par l'administration soviétique et la firme américaine Roma Food Enterprises, associée à l'homme d'affaires américain Shelley Zeiger.

Pour tester le marché, Dialogue a ouvert très officiellement sa première échoppe le mardi 12 avril sur l'esplanade de l'université de Moscou. Elle est installée dans un camion, équipé pour produire sept mille pizzas *made in USA par jour*, qui sera stationné ultérieurement dans divers lieux fréquentés de la capitale soviétique. Le camion a été amené par bateau des Etats-Unis il y a une semaine, via Helsinki.

Les « pizzas-perestroïka » sont vendues 1,25 rouble (plus de 11 francs), accompagnées d'un verre de Coca-Cola à 75 kopeks.

M. Zeiger, qui importe aux Etats-Unis des produits soviétiques, dont les fameuses poupées-gigognes metriochkas, a précisé que le rapatriement des bénéfices — 49 % pour la partie américaine — se ferait dans un premier temps par le canal de ses opérations.

« L'action camion-pizza n'est qu'un début et devra permettre de développer d'autres activités dans le domaine de la restauration rapide, un énorme marché potentiel en URSS », a-t-il indiqué.

Cinq techniciens américains doivent rester quelques semaines pour former à l'art de la pizza une douzaine de Soviétiques, qui exploiteront par la suite le camion. — *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Asie

CHINE

« Je souhaite rencontrer les prétendus dirigeants tibétains actuels »

nous déclare, à Londres, le dalaï-lama

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Les Chinois aussi ont droit au bonheur et au bien-être, mais pas aux dépens des Tibétains. » Un mois après les dernières émeutes de Lhassa, le dalaï-lama se montre toujours aussi déterminé sur les principes et ouvert au dialogue. Le chef spirituel et temporel tibétain, en exil en Inde depuis 1959, est arrivé à Londres en visite privée au moment où une commission parlementaire britannique publiait un rapport très critique sur les violations par les Chinois des droits de l'homme au Tibet. Mais il a été instamment prié par le Foreign Office de s'abstenir de tout commentaire politique afin de ne pas heurter les susceptibilités chinoises.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il estime qu'il n'y a rien de nouveau dans les récentes avances chinoises qui lui ont été faites par le panchen-lama, deuxième dignitaire du bouddhisme tibétain, qui réside à Pékin (*le Monde* du 5 avril). *« Il semble parfois*, explique-t-il, *que les Chinois se montrent plus modérés, plus ouverts et plus tolérants, alors que, en même temps, ils sont plus rudes et plus intraitables. Il est trop tôt pour se prononcer définitivement. Sur place, au Tibet, la situation demeure tendue. J'apprécie que le panchen-lama, qui est mon ami, se préoccupe de mon sort et fasse savoir que je pourrais m'établir au Tibet à condition de renoncer à toute idée d'indépendance. Mais la question essentielle n'est pas là. Si le panchen-lama était comme moi en pays libre, ce serait autre chose. »*

De plus, Pékin pose comme autre condition au dalaï-lama qu'il *accepte la citoyenneté chinoise pour* pouvoir retourner à Lhassa. *« Je suis Tibétain*, réplique-t-il en riant, *et Tibétain je resterai. Mais si les Chinois s'obstinent à ne pas le comprendre, au Tibet il est clair dans l'esprit de chacun qu'un Tibétain ne saurait être que Tibétain. »*

Non à la violence

A la suite des récents incidents de Lhassa, il se montre préoccupé par la montée de la violence. *« D'une part, j'admire le courage et la détermination des Tibétains qui sont descendus dans la rue pour dire ce qu'ils pensent, parfois au sacrifice de leur vie. En raison de la situation désespérée du Tibet, c'est malheureusement nécessaire. Si les Tibétains eux-mêmes n'expriment pas leurs sentiments, le monde extérieur et même les dirigeants chinois n'en prendront pas conscience. »*

Mais il persiste à croire que les Tibétains ne doivent pas se laisser entraîner dans la violence. *« Certains sont d'un autre avis et pensent que la violence est le seul moyen de se faire entendre. J'admets qu'il y a là une certaine logique, mais ce n'est pas la mienne. Si la situation devait m'échapper et se durcir, si je ne parvenais plus à la contrôler, il ne me resterait plus qu'à renoncer à mon engagement d'assumer la responsabilité du mouvement de libération. »*

Le dalaï-lama ne désespère cependant pas de trouver un début de solution, une option médiane qui rapprocherait les positions des uns et des autres. Les Chinois sont-ils à même de comprendre cette démarche ? *« Je le crois*, répond-il, *mais cela prend du temps. Cela vaut la peine aujourd'hui de la tenter. Le plan en cinq points que j'avais avancé en octobre dernier, prévoyant notamment la création d'une zone de paix au Tibet, sa démilitarisation et le respect des droits fondamentaux des Tibétains, pourrait servir de base de négociations. »*

Alors que des contacts informels sont maintenus entre Pékin et le dalaï-lama, le chef spirituel exilé aimerait-il rencontrer le panchen-lama pour discuter de l'avenir ? *« Ce serait une bonne chose. En fait, depuis 1979 nous en avons exprimé tous deux le souhait auprès du gouvernement chinois. Mais jusqu'ici aucune suite n'a été donnée à ce désir. Nous souhaiterions également rencontrer les prétendus dirigeants tibétains actuels. Mais les ponts ne sont pas coupés, et mon frère, qui était à Pékin à la fin de l'année dernière, m'a fait part du souhait des Chinois de maintenir ces contacts. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● **RECTIFICATIF.** — Une coquille s'est glissée dans le portrait du nouveau chef de l'Etat chinois (*le Monde* du 9 avril). Ce n'est pas en 1973 mais en 1978 que M. Yang Shangkun est réapparu sur la scène politique après la révolution culturelle.

PAKISTAN : après l'explosion d'un dépôt de munitions

Les ruines de Faizabad

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Pour l'essentiel, la vie a repris son cours dans les villes jumelles d'Islamabad et de Rawalpindi. A Faizabad, le quartier qui, le dimanche 10 avril, a été l'épicentre de la terrible explosion d'un dépôt de munitions, les propriétaires des maisons et des boutiques détruites s'emploient à déblayer les décombres, souvent en présence d'équipes de déminage. Tout danger n'est, en effet, pas écarté, comme en témoigne l'explosion, mardi après-midi 12 avril, de deux roquettes ou obus, l'un à proximité de l'hôpital général de Rawalpindi, l'autre près d'une banque.

Tout au long des 14 kilomètres qui séparent les deux villes, ainsi que dans les agglomérations, de petits groupes de soldats et de policiers effectuent de nombreux contrôles routiers. La tâche consistant à ratisser toute la zone n'est pas aisée en raion de la nature du terrain : les deux cités sont reliées entre elles par une succession de bois parfois très touffus. Les environs immédiats du dépôt de munitions et du camp militaire Ojri sont sévèrement gardés, et il n'est désormais plus question d'y laisser entrer la presse. Autant dire que l'on ne saura jamais le bilan exact de cette catastrophe.

Un immeuble écroulé, des maisons en ruine, une station d'essence calcinée, des débris un peu partout : le spectacle du quartier de Faizabad permet seulement d'imaginer l'ampleur des destructions à l'intérieur du périmètre désormais interdit. D'après les rares informations officielles, la température qui règne à proximité de l'épicentre est encore très élevée, rendant difficile le déblaiement des engins encore non explosés et l'enlèvement des corps des victimes.

Les autorités pakistanaises ont indiqué que 40% seulement des munitions contenues dans le dépôt d'Ojri ont explosé, précisant que les cent soixante-dix équipes de déminage ont *« récupéré »* vingt mille obus, bombes et *« projectiles »* divers dans les zones de Rawalpindi et d'Islamabad. Ce travail de recherche se poursuivait ce mercredi matin, à en juger par la dizaine d'obus aperçus sur le bas-côté d'une route et gardée par quelques militaires.

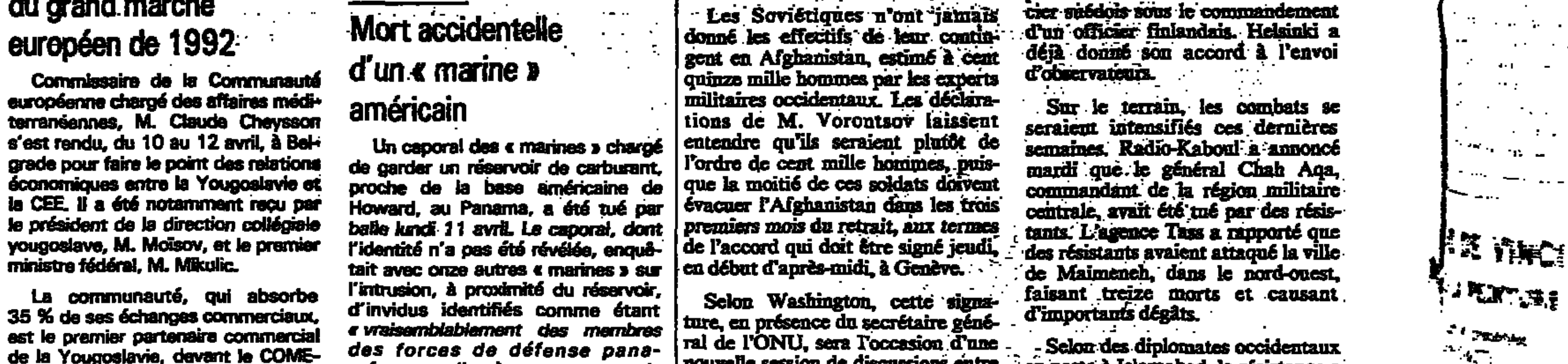
Ce déploiement de forces de l'ordre répond aussi au souci de prévenir les réactions de colère de la population. Mardi, des rassemblements « spontanés » se sont produits dans les deux localités, et le gouvernement semble craindre une extension de cette agitation, d'autant que l'opposition demande la démission du premier ministre et du ministre de la défense. Le premier, M. Junejo, s'est engagé à faire procéder immédiatement au transfert de *tous les dépôts de munitions* du pays dans des zones non urbanisées, et le second, M. Rana Naeem Mehmood, a déclaré que ses collaborateurs et lui-même étaient *« honteux de ce tragique accident »*.

Le gouvernement pakistanais semble toujours hésiter entre la thèse de l'attentat (lié à la signature de l'accord de Genève sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan) et celle de la négligence criminelle. L'ampleur de la catastrophe de Rawalpindi a, d'autre part, éclipsé l'autre explosion, dimanche, à Lahore, dans une fabrique d'armes et de munitions, et dont le bilan — officiel — est de quatorze morts.

LAURENT ZECCHINI.

AFGHANISTAN

Cinquante mille soldats soviétiques seront rapatriés entre le 15 mai et le 15 août



Cinquante mille soldats soviétiques seront rapatriés d'Afghanistan entre le 15 mai et le 15 août, a déclaré, le mardi 12 avril, M. Youli Vorontsov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, à des parlementaires italiens qu'il recevait à Moscou. Entre-temps, Washington a recommandé un effort international massif, sous l'égide de l'ONU, pour aider les quelque cinq millions de réfugiés afghans à regagner leur pays.

Les Soviétiques n'ont jamais donné les effectifs de leur contingent en Afghanistan, estimé à cent quinze mille hommes par les experts militaires occidentaux. Les déclarations de M. Vorontsov laissent entendre qu'ils seraient plutôt de l'ordre de cent mille hommes, puisque la moitié de ces soldats doivent évacuer l'Afghanistan dans les trois *premiers mois* du retrait, aux *termes* de l'accord qui doit être signé jeudi, en début d'après-midi, à Genève.

Selon Washington, cette signature, en présence du secrétaire général de l'ONU, sera l'occasion d'une nouvelle session de discussions entre MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze, afin de préparer les entretiens qu'ils doivent avoir les 20 et 21 avril à Moscou. Sans attendre cette rencontre entre les chefs des diplomaties américaine et soviétique, M. Guenadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique *des affaires étrangères*, a déclaré mardi que son pays *« réfléchirait deux ou trois fois »* avant de se lancer de nouveau dans une intervention à l'étranger.

Pour sa part, l'Autriche a *« réagi favorablement »* à une requête de l'ONU, qui lui a demandé d'envoyer des observateurs en Afghanistan. Selon M. Alois Mock, ministre autrichien des affaires étrangères, le *plan de paix de l'ONU prévoit* l'envoi de quelque cinquante observateurs, stationnés à Kaboul et à Islamabad. Ils devraient être dirigés par un officier autrichien et un officier suédois sous le commandement d'un officier finlandais. Helsinki a déjà donné son accord à l'envoi d'observateurs.

Sur le terrain, les combats se seraient intensifiés ces dernières semaines. Radio-Kaboul a annoncé mardi que le général Chah Aqa, commandant de la région militaire centrale, avait été tué par des résistants. L'agence Tass a rapporté que des résistants avaient attaqué la ville de Maimeneh, dans le nord-ouest, faisant treize morts et causant d'importants dégâts.

Selon des diplomates occidentaux en poste à Islamabad, la résistance a *détruit, en mars*, les *installations* de la radio-télévision de Kandahar, deuxième ville du pays. De violents combats ont également eu lieu dans la province de Logar, selon les mêmes sources, qui ajoutent que les résistants sont en train de consolider leurs positions dans les provinces de Paktia, de Kunar et de Nigarhar (est du pays). — *(AFP, AP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cité du Vatican

La question des diocèses vacants en Tchécoslovaquie

Trois émissaires du gouvernement de Prague ont entamé, mardi 12 avril au Vatican, des entretiens difficiles pour tenter de régler le problème des évêques manquants en Tchécoslovaquie. La délégation, conduite par M. Vladimir Janku, chef du secrétariat *aux affaires religieuses*, a été reçue, le mardi 12 avril, par le secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, Mgr Achille Silvestrini.

Dix diocèses tchécoslovaques sur treize sont vacants, certains depuis de longues années, l'Eglise catholique et l'Etat n'arrivant pas à se mettre d'accord sur les candidats à l'épiscopat. En clair, les autorités de Prague souhaitent des évêques « dociles » et voudraient les recruter, tous ou presque, au sein de l'organisation du clergé progouvernemental *Pacem in Terris*, condamnée en 1982 par le Saint-Siège. De son côté, le Saint-Siège n'est pas prêt à faire une telle concession, qui équivaudrait à renoncer à une des prérogatives fondamentales du pape, celle de désigner personnellement les évêques. Le Vatican a ses propres candidats qui se heurtent régulièrement au veto de Prague. — *(AFP.)*

Bangladesh

Levée de l'état d'urgence

Le président Ershad du Bangladesh a annoncé, le mardi 12 avril, la levée de l'état d'urgence décrété le 27 novembre 1987, à la suite d'une série de manifestations conduites par l'opposition et appelant à sa démission. Cette décision intervient deux semaines avant la séance constitutive du Parlement, récemment renouvelé, comme l'a *indiqué* la télévision officielle.

A la suite des appels à sa démission fin novembre, M. Ershad avait décrété l'état d'urgence en dissolvant le Parlement et en annonçant des élections générales anticipées. Plusieurs dispositions du décret d'état d'urgence avaient déjà été levées partiellement avant les élections communales du mois de février et avant les élections parlementaires du 3 mars, boycottées par les principaux partis d'opposition et remportées par le parti au pouvoir (251 sièges sur 300 en jeu). Pendant les cent trente-sept jours d'application de la loi d'exception au Bangladesh, des centaines de dirigeants politiques et militants avaient été arrêtés, tandis que des rassemblements et meetings politiques étaient interdits et la presse soumise à des restrictions. Peu après l'annonce de la levée de l'état d'urgence, l'opposition a appelé à une grève générale de huit heures, le 25 avril, jour où M. Ershad doit ouvrir la session du nouveau Parlement. M. Ershad a pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat en 1982, et son régime n'a été ébranlé par aucune des vingt-six grèves lancées par l'opposition depuis novembre dernier. — *(AFP, Reuter.)*

Pacifique

L'Australie estime que la menace soviétique a diminué

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, a déclaré, le mardi 12 avril, à Manille, que la *menace soviétique a diminué dans le* Pacifique, contrairement à ce que pensent les Américains, mais que la présence des deux bases américaines aux Philippines jouait un rôle important pour la sécurité de la région. Dans les douze derniers mois, a ajouté M. Hayden au cours d'une conférence de presse, les activités navales soviétiques ont *décru* de 50 %. Il a également estimé que l'activité navale et aérienne dans la baie de Cam-Ranh et le port de Da-Nang, au Vietnam, avait diminué.

D'autre part, lors de la quarante-quatrième session de l'ESCAPE (commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU), réunie à Djakarta, M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a estimé que *« des changements positifs évidents étaient apparus sur la scène internationale »* et qu'ils étaient *« largement dus à un meilleur climat dans les relations soviéto-américaines »*. M. Rogatchev a également affirmé que Moscou allait donner *« la priorité au développement de la coopération économique avec les pays de l'Asie du Sud-Est, du Pacifique et de l'océan Indien. »* — *(AFP.)*

Yougoslavie

M. Cheysson parle du grand marché européen de 1992

Commissaire de la Communauté européenne chargé des affaires méditerranéennes, M. Claude Cheysson s'est rendu, du 10 au 12 avril, à Belgrade pour faire le point des relations économiques entre la Yougoslavie et la CEE. Il a été notamment reçu par *le président* de la *direction collégiale* yougoslave, M. Moïsov, et le premier ministre fédéral, M. Mikulic.

La communauté, qui absorbe 35 % de ses échanges commerciaux, est le premier partenaire commercial de la Yougoslavie, devant le COMECON (30 %). Elle en est aussi le premier créancier, avec une part de 40 % de la dette extérieure yougoslave, qui s'élève au total à une vingtaine de milliards de dollars. La création du marché unique européen en 1992 préoccupe les dirigeants à Belgrade. Elle pose un problème d'adaptation des législations et de standardisations.

Le gouvernement yougoslave souhaiterait également revoir l'accord de coopération, reconductible tous les cinq ans, qui le lie à la CEE. Si celui-ci permet à la Yougoslavie d'être exonérée de droits de douane sur la plupart de ses exportations dans la communauté, en revanche certaines d'entre elles font l'objet de plafonnement et de clauses antidumping, notamment pour les produits sidérurgiques. — *(Corresp.)*

Panama

Mort accidentelle d'un « marine » américain

Un caporal des « marines » chargé de garder un réservoir de carburant, proche de la base américaine de Howard, au Panama, a été tué par *balle lundi 11 avril. Le caporal, dont* l'identité n'a pas été révélée, enquêtait avec onze autres « marines » sur l'intrusion, à proximité du réservoir, d'invidus identifiés comme étant *« vraisemblablement des membres des forces de défense panaméennes »* d'après un porte-parole *du Pentagone. Une alarme se serait* déclenchée, et certains « marines » auraient commencé à tirer, blessant mortellement un de leurs camarades.

Par ailleurs, deux hélicoptères américains de type Black Hawk UH-60 appartenant au commandant sud de l'armée américaine, basé le long du canal, sont entrés en collision, mardi, sur la piste de la base de Fort Sherman, dans l'est du pays. Les huit occupants des deux appareils ont été blessés. Ces militaires appartiennent au contingent de mille trois cents hommes que les Etats-Unis ont décidé d'envoyer en renfort au Panama, la semaine dernière, pour aider les dix mille hommes stationnés sur place. — *(AFP.)*

EN BREF

● *BURKINA* : **libération d'un ressortissant français.** — Un ressortissant français, M. Henri Robert, emprisonné au Burkina pour *« détention illégale d'armes de guerre »* depuis le 2 avril (*le Monde* du 6 avril), a été libéré et a regagné la France, a indiqué mardi 12 avril le Quai d'Orsay. *M. Robert est rentré* lundi 11 avril en France, en compagnie de M. Jeanny Lorgeoux, maire socialiste de Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher), qui s'était rendu à Ouagadougou afin de plaider sa cause. M. Robert avait reconnu être *le* propriétaire d'un fusil d'assaut *saisi à son domicile* et *ajouté qu'il lui* avait été offert par l'ancien chef de l'Etat burkinabé, M. Thomas Sankara, tué lors du coup d'Etat du 15 octobre 1987. — *(AFP.)*

● **COLOMBIE : nouveau massacre d'ouvriers agricoles.** — Enlevées *par* des hommes armés dans une région bananière du nord de la Colombie, dix-huit personnes ont été tuées et leurs cadavres, flottant à l'embouchure d'une rivière, ont été retrouvés *mardi* 12 avril. La veille, un commando avait massacré neuf autres ouvriers agricoles et en avait *enlevé dix-huit dans une plantation.* — *(Reuter.)*

● **ÉTATS-UNIS : Robert Byrd, chef de file des démocrates au Sénat, va abandonner ses fonctions.** — Même s'il est réélu en novembre prochain, le sénateur de Virginie occidentale, Robert Byrd, a fait savoir qu'il renoncerait à ses fonctions de chef de file des démocrates qu'il occupe depuis douze ans. Il préfère briguer, à la place, la présidence de la commission des appropriations. — *(AFP.)*

● **INDE : un journaliste assassiné à Darjeeling.** — Un photographe de presse a été assassiné dans le district de Darjeeling. Sa tête a été déposée sur une place publique, dans ce district situé sur le versant indien de l'Himalaya où des séparatistes gurkhas mènent une campagne violente pour un Etat indépendant, a *annoncé l'agence indienne de presse* PTI. Nirmal Rai, âgé de trente-trois ans, reporter-photographe d'un quotidien de langue hindi, est le premier journaliste à mourir assassiné à Darjeeling depuis le début de l'agitation séparatiste de la communauté gurkha il y a deux ans. — *(AFP.)*



Diplomatie

Nominations d'ambassadeurs

M. Pierre Boillot à Bahrein

M. Pierre Boillot a été nommé ambassadeur de France à Bahrein, en remplacement de M. Pierre Justinard, a annoncé le Quai d'Orsay, mardi 12 avril.

[*Né en 1941, licencié en droit et* diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales, M. Boillot est entré au Quai d'Orsay comme secrétaire d'Orient en 1966. Il a été en poste notamment à Tripoli, au Koweït, Beyrouth (1973-1975), Damas, Bogota (1977-1979) et Djeddah, avant de travailler à la direction des Français à l'étranger en 1983. Depuis 1985, il était consul général à La Nouvelle-Orléans.]

● **M. Rajiv Gandhi à Tokyo.** — le premier ministre indien se rendra, le jeudi 14 avril, au Japon, pour une troisième visite en moins de trois ans, illustrant le resserrement des liens entre les deux pays. M. Rajiv Gandhi y séjournera quarante-huit heures et, sur le chemin du retour, effectuera, samedi, une escale d'une demi-journée *à* Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), pour y rencontrer le numéro un vietnamien, M. Nguyên Van Linh. M. Gandhi s'était déjà rendu au *Vietnam* en 1985. — *(AFP.)*

M. Claude Soubeste à Djibouti

M. Claude Soubeste a été nommé ambassadeur de France à Djibouti, en remplacement de M. Robert Thomas, a-t-on annoncé le lundi 11 avril au Quai d'Orsay.

[Né le 13 décembre 1927, diplômé de l'Ecole de la France d'outre-mer, M. Soubeste a fait la plus grande partie de sa carrière en Afrique. Après un passage à l'administration centrale (1960-1963), il a été notamment premier secrétaire à Bangui (1963-1966), conseiller diplomatique auprès du gouvernement gabonais (1968-1970), conseiller culturel à Niamey (1970-1973), consul général à N'Djamena (1979-1980), puis ambassadeur au Tchad (1982-1985) et au Niger (1985-1988). De 1966 à 1968, M. Soubeste avait été détaché au ministère d'Etat chargé des affaires culturelles.]

● **M. Jean-Bernard Raimond au Portugal.** — Le ministre français des affaires étrangères s'est rendu le lundi 11 avril à Lisbonne, pour une brève rencontre de travail avec son *homologue* portugais, M. Joao de Deus Pinheiro. M. Raimond s'est entretenu avec M. Pinheiro des problèmes communautaires, économiques et de défense, ainsi que de la situation internationale, notamment des relations Est-Ouest et du problème de l'*Afrique australe*.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

AVENUE Franco-Russe, il y a vraiment toute la crème du socialisme. Sous le *mixer* de Pierre Bérégovoy, toujours branché sur *110 volts, l'« entremets » cuit à feu doux.* François Mitterrand, le mardi 12 avril, est entré dans la cuisine humer puis goûter avec sa longue cuiller. L'échappée gastronomique a duré près de deux heures. On ignore tout de la digestion ; car l'alchi*mie de ce dessert gélatineux est des plus délicates.*

Comment *fondre une tête d'œuf* (Christian Sauter) dans un bol de petit-lait (Jack Lang), avec un brin de vanille (Edith Cresson) ? Comment faire ressortir le goût du sucre (Pierre Joxe) à l'aide d'une pincée de sel (Michel Rocard) ? Quels additifs — interdits à la vente — *choisir ?* Quels *émulsifiants* retenir, des ex-chabanistes, des ex-trotskistes, d'une ex-étudiante et de quelques ex-excellences ?

Tartes

Si l'entremets franco-russe s'avère plutôt indigeste, les barristes, en revanche, n'ont pas eu à craindre de pécher, mardi, par excès de gourmandise. Ils voulaient une campagne « digne » et « sobre », ils l'ont. M. Barre l'admet *lui-même* : faire campagne à ses côtés n'est pas de la tarte. Il *dit vrai. Ce mardi était pourtant jour d'anniversaire.* C'est, en effet, le 12 avril 1924 qu'est *né* à Saint-*Denis-de-la-Réunion* Raymond, Octave, Joseph. Soixante-quatre ans ! Deux ans de plus que M. Valéry né Giscard et accessoirement d'Estaing. Huit ans de handicap sur Jacques, René, né Chirac.

Est-ce parce qu'il se réserve de fêter cet événement le prochain week-end à la Réunion, où il doit se rendre, ou parce qu'il considère que par les temps qui courent il se trouve plus souvent qu'à *son tour à la fête, ou encore par crainte de voir sor*tir un sondage sur l'opinion des Français sur son horoscope ?

Toujours est-il qu'au grand dam de son entourage M. Raymond Barre n'a rien voulu changer de son emploi du temps. Soyons rassurés ! La barromania n'est pas pour demain ! Pas la *plus* petite miette de babarre-au-rhum, pas la plus petite *mèche de bougie, rien ! Les photographes ont été* invités à remballer leur grand-angle. Certains de *ses amis avaient même imaginé que la fête puisse* avoir lieu à la bonne franquette, sur un bateau-mouche remontant la Seine entre Concorde et Notre-Dame. On voyait déjà la scène ! Nenni ! Chez les Barre on ne se laisse décidément pas aussi facilement mener en bateau.

*Invité le matin de l'Association de la presse pré*sidentielle, M. Barre fut interrogé par un outrecuidant de la plèbe journalistique. Que vous inspire votre anniversaire ? La question se voulait pleine de délicatesse. Le sujet fut vite clos. « *Je ne mélange pas ma vie publique et ma vie privée. Je garde pour moi-même les déclarations que je me fais à moi-même le jour de mon anniversaire !* » Du Barzy tout craché !

Personne n'a su si les gens de Matignon, si soucieux depuis quelque temps de la bonne humeur et de la bonne santé du candidat de l'UDF, ont eu à cœur de solliciter ce jour-là les services d'Inter*flora. Les braves petits gars du Parti républicain,* eux, avaient fait une croix sur leur petit calendrier libéral. *Ils ne l'ont pas oublié. La coutume chez* eux, on le sait depuis longtemps, n'est pas d'expédier des fleurs aux barristes. M. Léotard et ses amis ministres ont fait la surprise au candidat qu'ils sont censés soutenir : une conférence de presse, une vraie, avec un florilège de petites phrases, des chiffres pour une mise au pilon de la « Lettre à tous *les Français » de Tonton.*

« C'est l'anniversaire de Raymond Barre, a dit, sans rire, Léo, *nous le lui souhaitons en contribuant à sa campagne de façon offensive et argumentée. »* M. Barre, qui n'en avait pas été prévenu, a jugé *« que c'était un très bon exercice ».* Mais nulle doute que l'ancien premier ministre y aura vu une curiosité supplémentaire dans cette campagne *décidément pas ordinaire. Peut-être même se sera*-t-il souvenu de ce mot de Schiller : *« Le zèle des amis est parfois plus néfaste que la haine de ses ennemis. »*

Récit du service politique.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MARDI 12 AVRIL, 15 H 15

Boulevard Saint-Germain à Paris
Raymond Barre
Il a soixante-quatre ans aujourd'hui
Il est seul dans son bureau
Il me donne deux minutes

Je lui demande de regarder
par la fenêtre
A droite l'affiche d'un film
avec Lauren Bacall et Humphrey Bogart
« Dark Passage »

A la radio et à la télévision

Arlette et son verre d'eau

Et Arlette resta toute seule. Au second jour de la campagne officielle, tous *ses* petits camarades exhibent leurs signes extérieurs de *richesse et de notoriété.* Antoine Waechter a dévalisé un fromager pour *illustrer la diversité française* et se paie pendant l'entracte les services d'un comique professionnel — *« Et maintenant, une note d'humour et de poésie »,* prévient-il, pour que nul ne soit tenté de pleurer. Jacques Chirac passe, les mains *dans les poches,* son brevet de secouriste économique et social en répondant avec des sourires supérieurs à des questions niaises et pré-enregistrées, du style : *« Est-ce que vous ne croyez pas qu'une société qui n'offre que des TUC aux jeunes ne s'achemine pas vers une révolte ? »* Quant à François Mitterrand, il nous laisse admirer, bouche bée, dans un nouveau clip — encore un — sa collection de chefs d'Etat étrangers.

Et Arlette ? Elle n'a ni clip, ni *fromage, ni faire-valoir.* Rien qu'un verre d'eau posé sur la table, ses cheveux coupés le matin même par sa grande sœur dans la cuisine et ses yeux pour pleurer. Regardons-la bien. Cette coupe, cette solitude, cette complainte : c'est une prisonnière. C'est Louise Michel aux galères, en route vers le bagne. C'est la *révolte* terrassée d'avance par l'ordre oppresseur.

Une seule petite fois

Sur la table, elle tient ses deux *mains serrées* l'une dans l'autre, comme ligotées déjà par les menottes des gendarmes. *Elle* vit dans un univers à deux couleurs. Ici, la pénombre du cachot d'où elle gémit. Dehors, les clairières lumineuses où les capitalistes barbotent dans *« le véritable flot d'argent qui se déverse sur la bourgeoisie ».* Comment distinguer les uns des autres ? Regardez les mains. *« La classe ouvrière a les mains liées »,* répète-t-elle plusieurs fois, avec des variantes. Quant au patronat, *« on lui a laissé les mains libres ».*

Représentant indiscutable de la classe ouvrière, André Lajoinie a, lui aussi, les mains liées, mais dans la position de la prière. Il implore, supplie *« ceux qui ont la gauche au cœur »* de voter pour *lui.* Oh ! pas trois fois ! Pas même deux fois ! Une seule petite fois, au premier tour, c'est un moment désagréable à passer, mais comme on se sent mieux après ! *« Apprenez à vous servir de cette élection à deux tours ! »,* nous adjure-t-il. A coup sûr, cet homme doit rêver la nuit avec des sueurs froides de l'instant fatal du soir du premier tour quand tombent les premières fourchettes.

Toute sa démonstration d'entomologiste vise à classer l'espèce communiste parmi les *« utiles ». « Le PCF est utile à la société »,* plaide son faire-valoir, Claude Cabanes, *journaliste à l'Huma.* Appelée à la rescousse, une postière communiste appelle elle-même à l'aide... un hiérarque du CNPF qui aurait reconnu *« qu'on ne gouverne pas la France avec un Parti socialiste à 20 % comme avec un PC à 10 % ».*

A qui lance-t-il son SOS, le capitaine Lajoinie, seul maître à bord du radeau de sauvetage ? Aux prolétaires ? Non, il n'y en a plus assez. Aux travailleurs ? Non, on risquerait de le confondre avec Arlette. Aux salariés ? Non, la cible est encore trop étroite.

Tout simplement, il en appelle aux *« gens ».* Les *« gens »* reviennent jusqu'à l'obsession dans les émissions du PCF. *« André Lajoinie habite une cité de La Courneuve, au milieu des gens »,* nous expliquait sa première émission. La postière parle *« des gens qui travaillent aux PTT ».* Même un syndicaliste ouvrier ne voit plus que des *« gens »* parmi ses collègues fraiseurs ou ajusteurs. Quand il regarde autour de lui, déboussolé, André Lajoinie n'aperçoit plus de *« travailleurs manuels et intellectuels »,* plus de *« masses »,* plus de *« couches populaires »,* plus rien que des *« gens »,* que les communistes, dans leur cauchemar éveillé, ne savent plus nommer autrement.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Raymond Barre continue malgré « les multiples conseils »

Invité le mardi 12 avril de l'Association de la presse présidentielle, M. Raymond Barre a plus parlé — avec parfois une ironie acide — de *lui-même* et de M. Jacques Chirac que de la campagne de M. Mitterrand, qu'il n'a pratiquement pas évoquée. Nul n'a vraiment été surpris de l'entendre rappeler, dès la première question, qu'il n'a pas l'intention de se laisser perturber par les mauvais sondages. Il a redit qu'il n'est pas *« obnubilé »* par ces sondages qui sortent le matin, le midi et le soir, qu'il entend *« poursuivre la campagne telle qu'il l'avait élaborée jusqu'ici »* et ce *« malgré les multiples conseils »* qu'on peut lui donner. Mais il juge pour le moins *« curieux »* le décalage persistant entre ses cotes de popularité et de confiance et la baisse des intentions de vote. Il attend donc que *« le voile du mystère se dissipe »* sans exclure malgré tout *« un certain nombre de surprises dans les quinze jours à venir et au premier tour ».*

M. Barre *« continue ».* Il continue de dire tout haut ce qu'il pense, il continue sur la voie qu'il s'est depuis longtemps tracée, rejetant délibérément *« tout scénario défaitiste ».* Ses inquiétudes sont la stagnation de la majorité dans les sondages et — mais sur ce point il est beaucoup moins disert — l'avance de M. Chirac au premier tour qui garantirait automatiquement à ses yeux, une réélection de M. Mitterrand.

Son conseiller M. Bruno Durieux avait insisté samedi dernier sur ce dernier point. Loin de le démentir, M. Barre a relevé que M. Durieux *« disait toujours des choses très pertinentes »* et que *« sur le fond »* son propos était sans doute avéré.

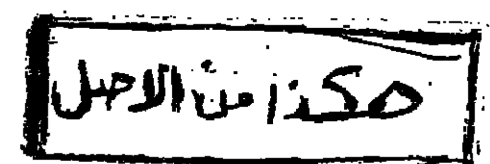
A ceux qui doutent de sa loyauté entre les deux tours dans l'hypothèse de son échec dès le 24 avril, M. Barre a longuement expliqué que cette question ne se pose pas. *« M. Chirac et moi sommes d'accord,* a-t-il rappelé, *pour que chacun d'entre nous soutienne le candidat arrivé en tête. Si Jacques Chirac arrive en tête, je le soutiendrai. Si j'arrive en tête, il me soutiendra. »* C'est, selon lui, une décision qui répond à l'esprit de la Vᵉ République et qui est *« tout à fait indépendante de négociations ».* De la même façon qu'il n'a *« jamais rien demandé à personne »* avant le premier tour, pas même à M. Valéry Giscard d'Estaing, il n'a aucun désir, entre les deux tours, battu ou pas, de s'engager *« dans les tractations, les arrangements, les compromissions ».*

Etre loyal ou pas

Selon lui, la question ne doit pas non plus se poser pour l'UDF : *« Mes amis de l'UDF,* a-t-il déclaré, *n'ont pas besoin de se sentir orphelins, parce que ce sont des grands, ou alors qu'ils ne fassent pas de politique. Il leur appartiendra dans le cadre du pacte de la majorité de soutenir le candidat de cette majorité arrivé en tête. Quelques expériences passées ont montré qu'ils valaient mieux être loyal que de ne l'être pas. »* M. Barre a refusé de citer des noms.

Il est revenu sur les propos tenus par lui, dimanche 10 avril dans une interview à l'AFP selon lesquels il pressent des tensions et des manœuvres dans la majorité en cas d'élection de M. Chirac. M. Barre a fortement atténué son jugement. Considérant que *« tout président serait amené à dissoudre l'Assemblée quoi qu'il en dise »,* il a expliqué qu'il craignait simplement que, dans l'hypothèse inverse, M. Chirac ne puisse s'appuyer sur une majorité aussi *« cohérente »* et *« ouverte »* que souhaitable, une majorité qui autrement dit *« n'ait pas toujours besoin d'aller voir à côté si on peut débaucher quelqu'un ».* Bref, M. Barre s'est insurgé contre le fait qu'on ait pu penser qu'il voulait la restauration d'un modèle IVᵉ République : *« Je suis beaucoup trop soucieux de ne pas voir revenir la IVᵉ République pour que je puisse un seul instant m'associer à des comportements et des actes qui rappeleraient cette république défunte. »*

De la même façon, il a tenu à faire litière des interprétations selon lesquelles il cherchait à séduire les électeurs du Front national. *« J'ai toujours dit,* a-t-il expliqué, *qu'il ne fallait pas assimiler la délinquance et l'insécurité à l'immigration. Qu'il ne fallait pas contribuer à faire de ces sujets un enjeu électoral. Mais j'ai toujours dit aussi que les immigrés étaient soumis aux mêmes obligations et aux mêmes droits que les Français [...]. Si vous estimez que c'est un appel aux électeurs du Front national, libre à vous. »*



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

La « bande à Léo » entame la campagne du second tour

A moins de deux semaines du premier tour, le Parti républicain, qui n'a jamais su ou voulu clairement afficher la couleur depuis le début de cette campagne, donne plus que jamais l'impression de naviguer à vue. On peut, en effet, s'interroger sur l'opportunité et les arrière-pensées de cette conférence de presse réunie à la dernière minute par M. François Léotard et ses amis ministres libéraux, mardi après-midi 12 avril. M. Jacques Douffiagues était le seul absent, et le giscardien Hervé de Charette s'est délibérément abstenu d'y prendre la parole.

Cette conférence de presse venait-elle trop tard ou trop tôt ? Trop tard s'il s'agit, comme cela a été répété officiellement, d'épauler le candidat Barre, que le PR est censé soutenir tout aussi officiellement. Jamais depuis le début de cette campagne les ministres libéraux ne s'étaient produits tous ensemble devant les affiches de M. Barre face aux journalistes. Du même coup, ils ont donné un peu plus le sentiment de vouloir jeter une bouée de sauvetage à un candidat qui a déjà la tête sous l'eau.

De la même façon, il est possible de soutenir que cette conférence de presse vient trop tôt s'il s'agit, hypothèse la plus plausible, de faire d'ores et déjà la campagne de M. Chirac pour le second tour. Certes, ces libéraux veulent à nouveau se réfugier derrière leur volonté réaffirmée de mener une campagne autonome. Mais il était évident, mardi, que ces ministres du PR répondaient davantage aux consignes du premier ministre qu'aux souhaits de l'ancien premier ministre.

Ainsi, alors qu'il n'en avait pratiquement pas été question au cours de la conférence de presse donnée le matin par M. Barre devant la presse présidentielle, M. Léotard et ses amis, six jours après sa publication, se sont livrés à une attaque en règle contre la *Lettre aux Français* de M. François Mitterrand. Chiffres à l'appui, avec force petites phrases toutes plus assassines les unes que les autres, chapitre par chapitre, ils ont fait une exégèse impitoyable du texte du président-candidat.

Seul à faire montre d'un barrisme optimiste, le ministre de la défense, M. André Giraud, a jugé *« insuffisant et inquiétant »* le passage de la lettre présidentielle portant sur les affaires militaires, se disant même *« frappé par cette sorte d'entêtement bizarre de M. Mitterrand à démontrer qu'il a été le chef en face d'apprentis qui n'avaient pas le droit de parler ».*

Ouvrant le chapitre économique, M. Madelin a critiqué *« ce Mitterrand qui à la mémoire qui flanche et ne se souvient plus très bien »,*



l'accusant tour à tour de truquer les chiffres, d'instruire de faux procès, d'entretenir les faux semblants, bref d'*« avoir un retard à l'allumage de cinquante ans »*. M. Mitterrand est responsable de tous nos maux.

Bétonner la droite

Parlant des projets constitutionnels de M. Mitterrand, M. Gérard Longuet a dit que celui-ci *« se comporte comme un vendeur qui propose un prix d'appel en n'étant même pas capable de fournir le produit »*. Et de critiquer même son idée de raccourcissement du mandat présidentiel à cinq ans, pourtant défendue par les libéraux eux-mêmes. M. Claude Malhuret a relevé les *« contre-vérités »* de M. Mitterrand lorsqu'il parle du tiers-monde et sa *« politique en zigzag »* en matière d'immigration. Autant de critiques que M. Léotard a résumées à sa façon : *« Ce texte est un camaïeu d'à-peu-près : à-peu-près socialite, à-peu-près européen, à-peu-près généreux. »* M. Madelin parle de *« social-immobilisme »*. M. Léotard affirme que *« ce n'est pas une démarche pour la France mais une démarche pour le Parti socialiste ».*

La démarche de M. Léotard et de ses amis est toutefois difficile à suivre. Ce genre d'attaques frontales contre M. Mitterrand colle mal à la stratégie de M. Barre, qui le matin encore plaidait pour une majorité *« ouverte et cohérente »* et qui en tout cas la semaine dernière s'est dispensé de ce type d'arguments. Elle contredit même les propos de M. Gérard Longuet, qui, répondant le mercredi 13 avril au journal *Libération*, relève qu'*« on ne peut toutefois pas ramener les brebis égarées en attaquant de front le Mitterrand de 1981 ou celui de 1986 ! ».*

En vérité, ce coup de torchon libéral sur le projet mitterrandien s'inscrit mieux dans la stratégie de M. Chirac, qui est de se lancer dans une lutte de bloc contre bloc, de bétonner la droite pour freiner tout dérive centriste. M. Madelin l'a d'ailleurs dit : *« Il est urgent de s'adresser aux électeurs centristes qui peuvent être tentés par le discours recentré de M. Mitterrand. »* Ainsi M. Léotard n'a-t-il pas voulu tarder à se présenter comme le meilleur rempart pour M. Chirac sur son flanc gauche.

DANIEL CARTON.

A Royan

Crise interne au RPR

SAINTES
de notre correspondant

La politique royannaise a de ces subtilités que n'a pu qu'encourager le jeu auquel se sont livrés pendant des années le maire RPR, député et ancien ministre, Jean de Lipkovski (dans le sillage duquel est apparu, il y a peu, M. Didier Quentin, un enfant du pays, l'un des responsables de la campagne électorale de M. Jacques Chirac), et le député UDF, M. Dominique Bussereau, secrétaire général adjoint du PR, conseiller municipal de la cité balnéaire. Un troisième homme s'était, depuis les municipales de 1983, intégré à ce duo : M. Philippe Most, psychiatre, ancien chargé de mission au cabinet de M. Bernard Pons.

Nul n'ignorait qu'entre M. Most et M. de Lipkovski le courant ne passait pas. A quelques jours du vote du budget municipal, M. Most, adjoint aux finances, a décidé de renoncer à sa délégation, refusant par là même de présenter le budget.

« Le problème de M. Most est simple, a indiqué M. de Lipkovski, *il s'agit d'un transfuge de l'UDF qui n'est, en fait, qu'en transit au sein du RPR. Je sais parfaitement qu'il constitue une liste pour les prochaines élections. C'est son affaire, mais il n'aura aucune chance puisque les deux députés du conseil municipal sont bien décidés à s'entendre. Son attitude a seulement apporté une nécessaire clarification. »*

M. Bussereau s'est contenté d'un intervention discrète au conseil municipal pour expliquer qu'il votera le budget : *« Porter atteinte à la majorité nationale actuellement, c'est une faute. J'estime que ce n'est pas le moment de m'associer à une situation de crise. »*

PATRICK GUILLOTON.

Chez les pieds-noirs

Roseau contre Roseau

La campagne électorale chez les pieds-noirs divise la famille Roseau. Du côté de M. Jacques Chirac c'est le porte-parole du RECOURS, M. Jacques Roseau, qui est à l'origine, en compagnie de M. Guy Forzy, président de ce mouvement, de la création d'un comité national de soutien à la candidature du premier ministre. On y retrouve, notamment, d'anciens journalistes, tels MM. Pierre Laffont, ancien directeur de *l'Echo d'Oran* et ancien député, Léopold Morel, ancien directeur de *la Dépêche de Constantine* et ancien sénateur, Raoul Perrier, ancien directeur de *la Dépêche quotidienne d'Alger*, ainsi que le général Mirambeau, ancien directeur du cabinet du général Leclerc, etc.

Du côté de M. François Mitterrand vient de se constituer un comité national de soutien, présidé par un conseiller municipal de Montpellier (Hérault), M. Gilbert Roseau, qui n'est autre qu'un cousin du précédent. Ce comité mitterrandiste estime, contrairement au RECOURS, que le président-candidat *« n'a jamais failli dans la défense des intérêts moraux et matériels des rapatriés »* et qu'il fut *« le premier président à manifester une volonté politique pour résoudre leurs problèmes ».*

Il ajoute que les pieds-noirs *« retrouvent leurs lointaines racines en soutenant François Mitterrand, l'homme de la solidarité retrouvée »*. Honni soit qui verrait là un simple partage des tâches sous prétexte que MM. Jacques et Gilbert Roseau ont toujours fait équipe pour soutenir, localement, la position du maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frêche...

Quarante et un responsables de la CGT protestent contre le soutien à M. Lajoinie

L'engagement de la CGT en faveur de la candidature de M. André Lajoinie, de plus en plus net depuis la réunion de la dernière commission exécutive de la centrale (*le Monde* du 8 avril), continue de provoquer de sérieux remous. Nouvelle étape dans cette fronde interne : quarante et un dirigeants, actuels ou anciens, de la CGT viennent de lancer un *« appel »* (1) contre la volonté de la majorité de la direction confédérale de *« mettre les forces de la CGT au service du candidat du Parti communiste »*. Voici des extraits de ce texte :

« L'élection présidentielle et son prolongement auront d'importantes conséquences sur l'avenir des hommes et des femmes au travail, ou à la recherche d'un emploi. Cet événement politique, dans un contexte de crise profonde et de résurgence inquiétante de l'idéologie néo-fasciste, ne saurait laisser le mouvement syndical indifférent. La CGT ne peut pas être neutre, elle doit donc s'exprimer clairement dans le respect des principes fondamentaux, garants en toute circonstance de son unité et de son indépendance politique.

» Ces principes ont été régulièrement réaffirmés, notamment au cours des derniers congrès en ces termes : « Lorsque nous considérons qu'il est nécessaire de prendre position par rapport à des événements de caractère politique, c'est sur la base de notre propre réflexion, dans le respect du caractère démocratique et de masse de notre organisation [...]. La CGT ne saurait en aucun cas se considérer engagée par des promesses de différents partis, ni déterminer son propre comportement en fonction de ces programmes. »

» Or nous assistons actuellement à une violation délibérée de ces principes par la majorité de la direction confédérale, soit du fait de prises de position partisanes réitérées, soit par les pressions exercées sur les militants ou les organisations confédérées visant à mettre les forces de la CGT au service du candidat du Parti communiste.

» Un tel comportement constitue tout à la fois une attitude méprisante à l'égard de centaines de milliers d'hommes et de femmes qui doivent pouvoir manifester librement leur préférence ; une pression inadmissible sur la liberté de leur jugement ; un risque dangereux d'accélération du processus de désyndicalisation.

» Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui sont, comme nous, profondément attachés à la CGT. Nous leur disons : l'heure est venue de mettre un terme au dépérissement de cet outil indispensable à la défense des intérêts de classe du monde du travail [...]. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, nous aurons besoin d'une intervention active et puissante des salariés. Travaillons ensemble à cette mobilisation indispensable dans le respect de l'indépendance, de la démocratie syndicale, avec la volonté de répondre à la montée de l'aspiration unitaire. Mettons tout en œuvre pour que le 1er mai soit l'occasion de manifester massivement cette volonté. »

Des militants très connus

Cet appel n'est signé par aucun membre de l'actuel bureau confédéral de la CGT mais par des militants souvent très connus dans la centrale. Citons parmi eux : M. Marius Apostolo, ancien secrétaire du syndicat CGT de Renault-Billancourt ; M. Henri Barreau, auteur d'un livre sur les ARCT de Roanne préfacé par M. Krasucki ; M. Daniel Bonnechère, membre du bureau de l'UD Hauts-de-Seine ; M. Denis Bonvalot, ancien permanent à la Fédération syndicale mondiale (FSM) ; M. René Buhl, ancien membre du bureau confédéral ; Mme Colette Berlureau, secrétaire de l'UD de Gironde ; M. Henri Damette, ancien collaborateur du bureau confédéral ; M. Ernest Deiss, ancien membre du bureau confédéral ; Mme Yvette Donas, journaliste à *la Vie ouvrière* ; M. Yvan Durant, administrateur Renault à Douai ; M. Jean Durin, ancien attaché de presse confédéral ; MM. Michel Felet et Michel Garcia, journalistes à *la Vie ouvrière* ; M. Georges Hufschmidtt, ingénieur inventeur de la « Neutral » chez Renault ; Mme Yvonne Jourd'hui, ancienne secrétaire de l'UD de Paris ; M. Dominique Lahalle, ancien collaborateur de la confédération, CNRS ; Mme Yvonne Lagadec, secrétaire syndicale de Telic-Alcatel à Brest ; Mme Jacqueline Lambert, ancien membre du bureau confédéral ; M. Robert Mascarello, journaliste à *la Vie ouvrière* ; M. Georges Prampart, ancien secrétaire de l'UD de Loire-Atlantique ; Mme Monique Pronost, union locale Dieppe (santé) ; Mme Chantal Rogerat, ancienne rédactrice en chef d'*Antoinette* ; M. Roger Rousselot, ancien secrétaire régional des Pays de Loire ; Mme Madeleine Colin, ancien membre du bureau confédéral de la CGT ; M. René Duhamel, vice-président de l'Institut CGT d'histoire sociale, ancien membre du bureau confédéral ; Mme Christiane Gilles, ancien membre du bureau confédéral, etc.

Six « anciens » du bureau confédéral, des communistes en rupture de ban, d'autres qui voteront pour M. Lajoinie, des « juquinistes », des sans-parti, des socialistes, des militants chrétiens... L'ensemble ne représente pas une grande masse de syndiqués mais est suffisamment détonant en qualité pour faire l'effet d'un joli pavé à Montreuil...

M. N.

(1) Les signatures sont recueillies par *M. Apostolo, au 4, rue Eugène-Blot*, 94300 Vincennes. Tél. : 43-28-86-51 (pour les frais : CCP II 429 67 L Paris, mention « appel »).

La crise du PCF en Haute-Vienne

M. Marcel Rigout boycotté par les siens

M. Jacques Rimbault, maire de Bourges, et M. Roger Leclerc, tous deux membres du comité central du PCF, étaient annoncés le mardi 12 avril à Saint-Junien (Haute-Vienne) aux côtés de MM. Marcel Rigout, ancien ministre, et Roland Mazoin, maire de la ville, à un meeting de soutien à la candidature Lajoinie. Devait également participer M. Maurice Maron, premier secrétaire de la fédération du PCF de la Haute-Vienne.

A l'heure dite, un responsable fédéral avisa la section communiste de Saint-Junien, organisatrice, que les trois invités avaient décidé d'annuler leur participation. Le prétexte invoqué était le contenu du tract distribué dans la région pour annoncer la réunion.

Ce tract dénonçait *« le détournement des crédits destinés au plateau technique de l'hôpital de Saint-Junien »* au profit de l'hôpital d'Ussel (Corrèze), fief de M. Jacques Chirac.

Ce tract qui mettait en cause *« l'arbitraire de l'Etat RPR »* mais ne contenait aucune attaque contre le PS, a été, semble-t-il, jugé politiquement néfaste par la direction communiste de la Haute-Vienne. M. Marcel Rigout a donc assumé, en solitaire, l'essentiel du meeting. Il a insisté sur le fait que seul le vote Lajoinie était susceptible d'éviter une bipolarisation de la vie politique, que seul un bon score pouvait freiner le glissement à droite du PS, que le seul vote communiste était internationaliste. *« Je ne suis pas un dissident »*, a-t-il déclaré, hors micro, à quelques journalistes, après le meeting.

GEORGES CHATAIN.

Sans donner de consigne de vote

Les Amis de la Terre hésitent entre M. Waechter et M. Juquin

« Nous regrettons que notre Jacquot et notre Mimi ne nous aient pas donné de réponses détaillées ! » C'est en parodiant Claude Sarraute que M. Pierre Samuel, président des Amis de la Terre (1) a rendu public, le lundi 11 avril à Paris, les résultats de l'examen écologique que son association fait passer aux candidats à l'élection présidentielle. Tous, sauf M. Jean-Marie Le Pen, car, selon cette association, *« le candidat d'un parti raciste n'est pas fréquentable »*. Les huit autres ont donc reçu un questionnaire portant sur le nucléaire, les pollutions, les risques majeurs, le tiers-monde, la politique de l'environnement et les droits du citoyen.

Au nom de « Tonton », M. Pierre Bérégovoy a fait *« une réponse très courte »* qui donne *« une orientation générale »* montrant *« une nette et sincère sensibilité à l'environnement qui laisse sur sa faim »*. M. Raymond Barre a livré des réponses *« très détaillées »* qui ne sont *« jamais très mauvaises mais rarement très bonnes »*. Quant à la copie de M. Jacques Chirac, *« elle ne nous est pas parvenue »*, affirment les Amis de la Terre.

Un candidat interdit, un candidat flou, un candidat moyen et un candidat oublieux : il en reste donc cinq dont *« quatre marxistes »*, constate l'association, et M. Antoine Waechter, le prétendant des Verts qui, cela n'étonnera personne, a rendu un devoir sans rature et sans faute qui fait pencher la balance en sa faveur, bien que, *« recentrage associatif »* aidant, ses « Amis » ne donnent pas de consigne de vote.

Sur les quatre derniers candidats, les écologistes remarquent que *« trois d'entre eux* — M. André Lajoinie (PCF), Mme Arlette Laguiller (LO) et M. Pierre Boussel (MPPT) — *donnent la priorité absolue à la lutte contre l'exploitation capitaliste »*. Cette option ne procure pas forcément une bonne note chez les Amis de la Terre bien que M. Lajoinie, mis à part le nucléaire dont il est *« un chaud partisan »*, obtienne plusieurs observations favorables. L'association semble lui reprocher, tout comme à Mme Laguiller, sa confiance absolue dans le *« progrès technique »* et les *« spécialistes »*.

M. Pierre Juquin est, avec M. Waechter, le candidat qui obtient la meilleure appréciation de cette association. Il est vrai qu'il a été *« contaminé par des écologistes »*, ont souligné les Amis de la Terre. Le candidat des Verts et le candidat rénovateur font jeu égal sur le nucléaire, le tiers-monde, le renforcement des pouvoirs du ministère de l'environnement, mais M. Waechter décroche un plus, selon les examinateurs, sur la pollution de l'air, les risques majeurs et les droits du citoyen.

Les Amis de la Terre se contentent de *« donner des informations »* dont la principale est que leur cœur balance entre M. Waechter et M. Juquin.

O. B.

(1) 15, rue Gambey, 75011 Paris. Tél. 47-00-05-05.

BIBLIOGRAPHIE

Chronique illustrée d'un septennat

Serait-ce une chronique abondamment illustrée ou un film subtilement commenté ? Les deux, en fait, puisque les photos d'actualité du septennat courent au sommet des pages, comme une charpente sur le corps d'un texte qui visite toutes les pièces de la présidence Mitterrand.

Thomas Ferenczi raconte comment un personnage surtout préoccupé jusqu'alors de faire carrière en politique, d'accéder à un grand destin, s'est, depuis 1981, appliqué à construire le personnage de ce destin-là. Comment, par une série de métamorphoses, *« le champion d'un parti est devenu celui d'une nation, l'artisan de la division est devenu celui de la réconciliation ».*

Texte et photos à l'appui, on voit le nouveau président en quête de modernité, jusqu'à réviser certains symboles et valeurs du socialisme traditionnel (discours de Figeac, rigueur du plan-acier, passage du gouvernement Mauroy au gouvernement Fabius), tandis que, à l'extérieur, il affirme son européanisme aux dépens des aspirations pacifistes. L'attention porté par François Mitterrand aux problèmes de la communication conduit l'auteur à voir dans cette dernière *« la grande affaire du septennat »*. De ce mélange d'images et d'analyses se dégagent d'autres traits caractéristiques de la période, tels le culte des ancêtres, les échappées culturelles, la part faite aux libertés et aux droits de l'homme. La lente transfiguration du président de 1981 en patriarche pacificateur et rassembleur ne s'est pas faite d'un seul coup : il y eut des crises, des ruptures, des régressions et des échecs, que cette chronique n'omet pas de recenser. Ce qui reste, *in fine*, selon Thomas Ferenczi, c'est l'image d'un président comparable à celle d'Henri IV, le roi-berger et l'effort d'une tentative politique qui demeure encore bien fragile.

A. L.

★ Chronique d'un septennat par Thomas Ferenczi. La Manufacture 130 pages, 120 francs.

— *"Te rends-tu compte, Jean, que tu ne me regardes plus jamais..*

— ....

— *Tu regardes encore Antenne 2...*

— ....

— *Vous êtes bien tous les mêmes..."*

Antenne 2
la chaîne préférée des Français*
(Sondage Sofres janvier 88.)*

Sempé

هكذا من الأصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les surprises des parrainages

Après l'affichage, le mardi 12 avril, par le Conseil constitutionnel, dans ses locaux, des listes intégrales d'élus ayant officiellement parrainé les divers candidats ou aspirants-candidats à l'élection présidentielle plusieurs formations politiques ont envoyé sur place des observateurs et commencé à se livrer à l'analyse de certaines de ces listes.

Le *Journal officiel* du 12 avril a, d'autre part, publié neuf listes de présentateurs qui, pour chaque candidat, comprennent cinq cents noms tirés au sort parmi tous les présentateurs de chacun d'entre eux.

Les listes affichées au Conseil constitutionnel révèlent que neuf personnes qui ne prétendaient pas toutes à la candidature ont obtenu une ou quelques signatures d'élus en leur faveur. Parmi elles, M. Yves-François, un professeur d'histoire et de géographie martiniquais qui milite pour la reconnaissance de la souveraineté du peuple martiniquais (six parrainages).

Deux personnalités plus connues recueillent chacune... une signature : MM. Laurent Fabius et Valéry Giscard d'Estaing.

De tous ces candidats volontaires ou involontaires qui n'ont recueilli qu'une ou un petit nombre de signatures, M. Robert Gobinot qui soutient la cause des bouilleurs de cru arrive en tête avec trente-six parrainages.

Les bouilleurs de cru défaits... et justifiés

Désolation sur le front des bouilleurs de cru, qui se font de plus en plus rares, et de ceux qui aspirent à le devenir, catégorie nettement plus peuplée. Robert Gobinot, qui se promettait sans trop y croire de devenir « leur » candidat à l'élection présidentielle, échoue incontestablement, faute de signatures.

Trente-six paraphes de maires pour le présenter officiellement à l'élection, c'est peu, beaucoup trop peu. Et la quinzaine de présentateurs de Robert Gobinot que nous avons joints après l'annonce de sa bérézina pré-électorale n'ont qu'un mot pour qualifier la situation : *« Dommage ! »*.

Dommage, parce que Robert Gobinot parle tout haut de *« quelque chose qui est important pour notre région »*, dit Gustave Jeanne, maire de Saint-Georges-de-Bohon (Manche). C'est le département qui, avec la Somme, la Haute-Marne, les Vosges, a apporté le plus de soutiens au porte-parole des bouilleurs de cru. Le Lot et Lot-et-Garonne, le Calvados et l'Orne sont, entre autres, représentés.

La plupart des maires signataires sont exploitants agricoles, quelques-uns viticulteurs ou producteurs de fruits. Quand ils ne sont pas eux-mêmes distillateurs, comme Jean-Pierre Riffaud, maire de Landerrouat (Gironde), ils ont souvent reçu la visite des bouilleurs de cru ou de distillateurs professionnels, qui les ont fortement incités à soutenir Robert Gobinot.

Sans une seconde d'hésitation

Souvent, ces maires de petites communes rurales, qui comptent rarement plus d'un millier d'habitants, se sont sentis autorisés ou incités à agir ainsi à la suite de délibérations de leur conseil municipal favorables au rétablissement du droit de distillation, jadis mis à mal par Pierre Mendès France.

Plusieurs diront avec simplicité qu'il est *« anormal »* ou *« triste »* de voir le privilège disparaître, et donc *« évident »* de se manifester aux côtés de Robert Gobinot.

Quand ils ne se déclarent pas ennemis de toute politique, *« un amusement bon pour les Parisiens »*, ces maires affichent sans complexe leur orientation. Pour autant, leur stylo n'a pas hésité une seconde : les grands, de toute façon, ne seraient pas en peine de trouver leurs cinq cents signatures.

Un seul des élus interrogés, Jean-Marie Haraut, maire de Dompierre (Vosges), a voulu donner à sa signature une dimension un peu plus ample. Il sait bien que des réalités variées et *« tout un folklore »* sont liés à l'incessante réclamation du rétablissement du droit individuel de produire de l'alcool. Mais, explique-t-il, ce n'est là qu'un aspect des choses. Robert Gobinot était peut-être le seul à *« défendre l'espace rural »*.

Devant la menace de friche généralisée, il s'était dit, lui, que si Robert Gobinot et ses partisans obtenaient gain de cause, un verger maintenu ici ou là, ce serait toujours mieux que rien dans cette lutte contre la désolante régression de la campagne.

Si Robert Gobinot a échoué, il a au moins trouvé la formulation la moins égoïste de son unique revendication et un brevet de super-écologiste.

MICHEL KAJMAN.

PROPOS ET DÉBATS

M. Delebarre
sous influence

Après avoir qualifié M. Raymond Barre de *« candidat sauve-qui-peut »*, M. Michel Delebarre, qui était, le mardi 12 avril à Romans (Drôme), a souligné que *« tout au long de sa vie politique, Jacques Chirac a été un homme sous influence »*. Puis il a expliqué : *« Autrefois, le cheval Chirac était drivé par Pierre Juillet et Marie-France Garaud, aujourd'hui les driveurs de Chirac s'appellent Pasqua, Chalandon et Balladur et demain parmi les jockeys qui apparaîtront sur ce cheval on trouvera toujours les mêmes cartes, mais avec deux autres qui viendront leur donner un coup de main : Stirbois et Le Pen. »*

M. Fabius
les trois grands

Pour M. Laurent Fabius, qui était le mardi 12 avril à Aussillon (Tarn), *« la France a connu trois grands du socialisme qui ont fait avancer les idées fortes de la gauche, Jean Jaurès, Léon Blum et François Mitterrand qui est en position de pouvoir durer si nous savons nous mobiliser »*. L'ancien premier ministre a jugé que *« la démocratie n'est pas menacée en France »*, mais, a-t-il ajouté, *« il faut faire attention quand on voit ce qui se passe en matière de justice, de noyaux durs et d'audiovisuel »*. *« La CNCL, a-t-il souligné, est en coma dépassé. »*

M. Juppé
appel aux électeurs de Le Pen

Lors d'un dîner-débat, le mardi 12 avril à Paris, M. Alain Juppé a expliqué qu'*« entre les deux tours, il faudra dire aux électeurs du FN que s'ils ne veulent pas qu'on revienne à la politique laxiste menée entre 1981 et 1986, il leur faut voter pour le candidat de l'actuelle majorité »*. Insistant sur la nécessité pour le RPR et l'UDF de créer pendant cette période *« une véritable dynamique unitaire »*, le porte-parole de M. Chirac a expliqué : *« La clé de l'élection, c'est le report des voix du FN selon que 60 % ou 70 % de ses voix iront sur Jacques Chirac, il sera élu mais si elles se reportent avec 25 % ou 30 % sur le candidat socialiste, François Mitterrand a une petite chance d'être élu. »*

M. Juquin
Ledru Rollin

Invité de FR3, M. Pierre Juquin qui s'est engagé à *« aider »* M. François Mitterrand au second tour, a toutefois critiqué l'attitude du candidat-président pour le droit de vote aux immigrés. En se prononçant *« personnellement »* en faveur de cette mesure et en relevant qu'il n'est pas suivi, M. Mitterrand ressemble aux yeux du candidat rénovateur à *« un vieux monsieur du dix-neuvième siècle qui s'appelait Ledru Rollin et qui avait dit : « Je suis leur chef donc je les suis. »*

M. Lajoinie
l'union pour... 1989

Dans une interview publiée par *l'Alsace* du mercredi 13 avril, M. André Lajoinie se déclare favorable à *« une reconduction de l'union de la gauche »* pour les élections municipales de 1989. Le candidat du PCF ajoute : *« A part quelques anicroches, l'union n'a pas trop mal fonctionné. Nous avons respecté les accords et dans l'ensemble il y a réciprocité de la part des socialistes. »*

M. Mauroy
la raison du RPR

« Le RPR pose un problème que ne pose pas l'UDF, et M. Chirac pose un problème que ne pose pas M. Barre », a assuré, le mardi 12 avril à Epinal (Vosges), M. Pierre Mauroy avant d'expliquer : *« Je ne vous dirai pas que nous ne sommes pas en démocratie, mais le RPR exagère. Il a quelquefois la tentation — je dis bien la tentation — d'étouffer la démocratie. »* L'ancien premier ministre qui a dénoncé *« trop d'argent, trop de fric dans la campagne du RPR »*, s'en est pris à M. Pasqua qui, a-t-il rappelé, a dit que *« la démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat »*. Le maire de Lille a estimé que le ministre de l'intérieur aurait pu ajouter : *« La raison d'Etat s'arrête là où commence la raison du RPR. »*

M. Millon
nos aspirations

M. Charles Millon, interrogé par FR3, le mardi 12 avril, a estimé qu'il est *« naturel »* que le candidat de la majorité arrivé en tête le 24 avril *« tienne compte des aspirations de l'électorat qui aura émis un autre choix vis-à-vis d'un autre homme »*. Pour le délégué général des comités de soutien à M. Barre *« il est évident que* [M. Chirac] *devra tenir compte des aspirations telles que l'aspiration européenne, si Raymond Barre est* [devancé], *ou du problème de l'emploi, ou de celui de l'Etat impartial »*.

M. Pasqua
des billes

Le programme de M. Mitterrand *« c'est l'erreur et l'échec »*, *« son projet se résume en un mot : rester et prendre les Français pour des billes »* : tel est le jugement exprimé mardi 12, à Annemasse (Haute-Savoie) par M. Charles Pasqua. Le ministre de l'intérieur a déclaré : *« François Mitterrand a un peu tendance à dire n'importe quoi et à penser que plus c'est gros plus les Français le prendront comme du bon pain. »*

M. Toubon
« Rainbow-Warrior »

A l'occasion d'un banquet, le mardi 12 avril à Sarlat-la-Canéda (Dordogne), M. Jacques Toubon a qualifié M. Mitterrand de *« président du* Rainbow-Warrior », de *« président diligence »*. Après avoir affirmé que M. Chirac est *« le président de l'avenir »*, le secrétaire général du RPR a observé : *« Pour la première fois depuis 1968, nous avons trois candidats, Raymond Barre, François Mitterrand et Jacques Chirac qui ont exercé des responsabilités, et des trois Jacques Chirac est le seul qui dit ce qu'il fait et qui fait ce qu'il dit. »*

La campagne officielle à la radio et à la télévision

MERCREDI 13 AVRIL

FR3, 17 heures-17 h 30 : MM. Le Pen, Juquin (rediffusion).

A2, 19 heures-19 h 30 : MM. Boussel, Barre. A partir de 22 h 15 : MM. Boussel, Barre (rediffusion).

France-Inter, 20 heures-20 h 30 : MM. Chirac, Lajoinie.

JEUDI 14 AVRIL

FR3, 7 h 30-8 heures : MM. Boussel, Barre (rediffusion).

A2, 9 heures-9 h 30 : MM. Le Pen, Juquin. 13 h 30-14 heures : MM. Waechter, Barre.

FR3, 17 heures-17 h 30 : MM. Waechter, Barre (rediffusion).

A2, 19 heures-19 h 30 : M. Juquin, Mme Laguiller. A partir de 22 h 15 : M. Juquin, Mme Laguiller (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 heures : MM. Mitterrand, Lajoinie. 20 heures-20 h 30 : MM. Barre, Le Pen.

Communication

Un entretien avec Jean-Claude Lattès (Hachette-Livres)

« Pour la bataille internationale il y a, en France, nous et personne d'autre »

L'OPA, en passe de réussir, d'Hachette sur l'éditeur américain Grolier (Le Monde *du 13 avril), ne place pas seulement le groupe français au troisième rang mondial de l'édition et au premier rang de la production d'encyclopédies, elle ouvre aussi pour Hachette-Livres, que dirige M. Jean-Claude Lattès, des perspectives stratégiques nouvelles dans un domaine qui est pour ce dirigeant, ainsi qu'il le déclare dans l'entretien qu'il nous a accordé* « le cœur de l'édition internationale » *et l'enjeu culturel décisif : les ouvrages de savoir.*

— Vous aviez face à vous des groupes internationaux importants lors de la négociation avec les dirigeants de Grolier ?

— Nous ne le savons pas encore. Dans ce genre d'opération, les concurrents potentiels demeurent inconnus jusqu'à la conclusion. Nous le saurons probablement bientôt.

— Pour l'emporter vous avez été obligés de relever votre offre d'achat initiale de 25 cents par action, puis vous avez cédé le secteur jouets éducatifs du groupe Grolier à Disney. C'est un investissement financier important. Pour quel avantage industriel ?

— Notre métier, c'est l'édition, pas les jouets. En vendant à Disney pour 52 millions de dollars une activité de jouets que Grolier avait acheté, il y a peu de temps, 15 millions, nous avons écarté un concurrent, Disney, qui s'intéressait également au rachat de l'ensemble, et nous pouvons concentrer nos efforts sur ce qui nous intéresse vraiment : les ouvrages d'éducation et de savoir. Il se trouve que c'est depuis la naissance d'Hachette le corps d'activité principal de notre maison d'édition. L'éducation, l'enfant, le scolaire, le parascolaire, les différents domaines de la connaissance, voilà notre centre de gravité.

» Aujourd'hui, travailler dans un tel domaine demande des moyens considérables qui nécessitent une activité à l'échelle internationale. Une encyclopédie comme celle que nous préparons pour les années 1990-2000, c'est 200 ou 300 millions d'investissements. Il est inimaginable d'espérer pouvoir l'entreprendre dans les limites du seul bassin linguistique francophone. Avec Grolier, nous pouvons maintenant travailler à l'échelle de sept langues et envisager de toucher les deux Amériques, l'Afrique, l'Asie et une partie de l'Europe. Près de 1 milliard d'hommes.

» L'édition française d'ouvrages de connaissance est confrontée au même problème que le cinéma. Nous pouvons faire des meilleurs films, nous ne les vendrons pas aux Etats-Unis parce que nous ne disposons pas de réseau de distribution. Et comme nous ne pouvons pas les vendre, nous faisons des produits beaucoup moins chers qui ne tiennent pas la concurrence commerciale avec des superproductions coûteuses. Les batailles commerciales mais aussi technologiques et culturelles de l'avenir se livreront entre des groupes de taille internationale. Dans ce domaine, en France, il y a nous et personne d'autre.

« Des hommes plutôt que des sociétés »

— L'acquisition de Grolier vous ouvre également la possibilité de mieux pénétrer le marché américain.

— Grolier est une entreprise très moderne qui dispose d'une avance technologique importante dans le domaine des bases de données informatiques. Le public est de plus en plus exigeant, les approches du savoir évoluent de manière fantastique, il faut donc pouvoir désormais opérer des remises à jour encyclopédiques fréquentes. Nous nous orientons vers l'utilisation de produits mixtes, d'encyclopédies-papier auxquelles s'ajouteront des disques vidéo, des lasers et autres qui permettront des réactualisations régulières et rapprochées. L'expérience et le savoir-faire de Grolier vont nous permettre d'avancer encore dans cette direction.

— Financièrement nécessaire, sans doute, la constitution de groupes énormes comme le vôtre n'est-elle pas, à moyen terme, un danger pour la créativité de l'édition dans son ensemble ?

— Il faut distinguer. Il n'y a pas *une* édition, mais plusieurs. Ce qui est vrai dans le secteur de l'édition de connaissances ne l'est pas du tout dans celui de la littérature générale. Là, au contraire, il convient de demeurer à des échelles moyennes ou petites. Quitte à opérer, sur le plan financier ou sur celui de la distribution et de la diffusion, des fédérations d'éditeurs qui demeurent rigoureusement indépendants dans leurs choix littéraires. Là, l'internationalisation est nécessairement limitée, pour des raisons linguistiques mais surtout culturelles : chaque pays possède dans ses approches de la culture littéraire des spécificités qu'il serait vain de vouloir réduire. *« La connaissance rassure ; l'art inquiète »*, disait, je crois, Alain. Le mot « astronomie » évoque des choses semblables et précises, à Paris comme à Abidjan ou à Hongkong ; il en va autrement de la création, de l'art. Dans ce domaine, l'essentiel est la proximité, le contact avec les créateurs. Il y faut de petites équipes.

— Est-ce à dire que vous misez tout sur le développement international, et que vous renoncez au développement intérieur ?

— Pas du tout. Le développement intérieur doit être d'abord le fait de la créativité des différentes maisons d'édition du groupe, de leur capacité à mieux connaître le marché et à innover. Cela ne veut pas dire que nous ne saisirons pas des opportunités si elles se présentent, mais dans ce domaine je suis plus à la recherche d'hommes et de femmes de talent que de sociétés à acquérir. Nous avons pris une participation dans les éditions créées par Bernard de Fallois, parce que c'est un véritable éditeur. Nous pourrons le faire chez d'autres. Mais nous allons aussi chercher à nous installer dans des domaines de l'édition où nous ne sommes pas encore.

— Il n'y en a pas beaucoup...

— Moi, j'en vois plusieurs. »

Propos recueillis par
PIERRE LEPAPE.

La SFP obtient une saisie-arrêt sur les comptes bancaires de la chaîne de M. Hersant

Les ardoises de la 5

Contrat non respecté, factures impayées. Depuis février, les relations entre la Société française de production (SFP) et la 5 se détérioraient. Lundi 11 avril, faute d'accord à l'amiable, la SFP faisait procéder à une sommation interpellative par huissier. Le lendemain, le tribunal de grande instance de Paris autorisait une saisie-arrêt de 5 millions de francs environ sur les comptes bancaires de la chaîne. Ce qui fut fait l'après-midi même.

L'affaire se noue au printemps 1987. La 5 prétend alors *« jouer en première division »*, « pique » Stéphane Collaro, Patrick Sabatier, Patrick Sébastien à TF 1 et Philippe Bouvard à Antenne 2. Et, cela se sait moins, passe un « gros » contrat avec la SFP. Deux studios sont loués pour... cent quatre semaines. Pour y tourner des shows de variétés, bien sûr, mais aussi pour assécher le marché. La 5 pratique devant TF 1 la *politique de la terre brûlée*. Coût mensuel de l'opération : 9,4 millions de francs pour la location et les prestations.

Une bonne affaire pour la SFP, dont le département fiction est alors en jachère et qui est alors littéralement sauvé par le boom de son activité vidéo. Une stratégie, en revanche, coûteuse pour la 5. *« Une décision très grave, un pari formidable et un risque financier énorme »*, s'enflammait, dans *le Monde* du 19 mai 1987 M. Philippe Ramond, le directeur délégué de la chaîne, qui ne croyait pas si bien dire. Six mois plus tard, la 5 n'a plus de stars. Mais garde les studios sur les bras. Sous-employés.

Commencent alors de difficiles — et très tendues — tractations. Avec 760 millions de pertes l'an dernier, la 5 n'a plus les moyens de ses libéralités. En février, elle cesse partiellement de payer. Une situation inacceptable pour la SFP qui, avec ses 130 millions de « trou » en 1987, ne peut accepter une remise en cause du contrat sans contreparties. L'idée — *dont chacun des protagonistes* revendique la paternité — est alors émise de transformer ces sommes versées à fonds perdus en commandes de fictions réalisées par la SFP. Cette dernière ayant même, selon ses responsables, proposé d'ajourner le paiement des dettes jusqu'en août prochain au terme d'un accord... qui ne se fait pas.

« Absurde, ubuesque », affirme M. Philippe Ramond, le directeur délégué de la 5, qui dénonce au contraire la *« rigidité et la raideur de la SFP au cours des négociations »*. La 5, en tout cas, s'affirme toujours prête à les poursuivre.

« Nous sommes une entreprise, nous avons deux mille salariés », répète-t-on dans l'entourage du président de la SFP, M. Philippe Guilhaume, pour expliquer la décision de brusquer les choses et de recourir à la justice. Une première action qui sera prochainement prolongée par le dépôt d'un référé. C'est en tout cas la première fois qu'une société — publique et dont le président est désigné par le gouvernement — intente un procès à la chaîne de M. Robert Hersant.

PIERRE-ANGEL GAY.

Les comptes et mécomptes de M. Michel Droit

Depuis les révélations de l'enquête policière sur ses liens financiers avec le groupe du *Figaro* (*le Monde* du 8 avril), M. Michel Droit a multiplié les déclarations *aux médias, au parquet et* à ses collègues de la CNCL. Il semble qu'elles contredisent quelque peu les données de l'enquête et les précédentes déclarations de M. Droit lui-même à l'administration fiscale.

L'académicien affirme avoir touché du groupe de M. Robert Hersant 200 000 F d'indemnité de départ et 400 000 F de droits d'auteur pour une éventuelle édition des pages *Figaro Histoire*.

L'enquête policière fait bien état d'un chèque de 224 459,84 F de janvier 1987, deux mois après le départ de M. Droit du *Figaro*. Elle révèle aussi l'existence d'un chèque de 184 720 F suivi de versements réguliers de la société Presse Information, filiale du groupe de M. Hersant (au total 380 344 F pour l'année 1987). Mais le chèque de 184 720 F est daté de juin 1987, soit huit mois après la nomination de M. Droit à la CNCL. Un délai bien long s'il s'agissait, comme l'affirme aujourd'hui l'académicien, de *« se mettre en conformité avec la loi »* avant de devenir un « sage » de l'audiovisuel.

Mais il y a plus troublant : les affirmations de M. Droit ne correspondent pas à sa déclaration fiscale pour l'année 1987. Révélée par *le Canard Enchaîné* du 13 avril, confirmée par d'autres sources, la déclaration fiscale de M. Droit mentionne, outre son salaire de membre de la CNCL, un peu plus de 400 000 F de traitement de journaliste (ouvrant droit à un abattement supplémentaire) et seulement 64 618 F de droits d'auteur. Faut-il en conclure que les 380 344 F versés par le groupe de M. Hersant n'étaient pas des droits d'auteur ? Une hypothèse qui, si elle était vérifiée, mettrait M. Droit en infraction avec la loi sur la liberté de communication.

Ni les affirmations de l'académicien ni sa déclaration fiscale n'expliquent, par ailleurs, les sommes versées sur son compte par la société de gestion financière du *Figaro* : 15 000 F en juillet 1987, 14 677 F en janvier 1988. Interrogé, l'avocat de M. Droit évoque des frais de voyage et de reportages pour un colloque sur la francophonie au Canada. Ce qui tendrait à prouver que le « sage » de la CNCL continue bien à travailler pour le groupe de M. Hersant.

Enfin, les enquêteurs s'interrogent sur l'origine d'autres versements régulièrement effectués sur le compte de M. Droit à la Société générale. Les explications fournies par l'académicien et son avocat ne sont donc guère suffisantes pour dissiper tous les soupçons. Il est donc plus que jamais nécessaire de laisser le juge Claude Grellier poursuivre ses investigations au lieu de tenter de le contourner ou de le dessaisir comme semble aujourd'hui le faire le parquet.

ANNICK COJEAN
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **La Crédit mutuel entre dans le capital de M6.** — Décidée à restructurer ses participations dans l'audiovisuel, la Financière Faltas (groupe MM. Worms et Cie), a décidé de se défaire des 4,6 % du capital de M 6 qu'elle détenait jusqu'ici. Ce désengagement permet au Crédit mutuel d'entrer dans le capital de la chaîne à hauteur de 1,5 % et au Crédit agricole, de faire passer sa participation de 9 à 10 %. Le reste de la participation de la Financière Faltas (2,1 %) se répartira provisoirement entre l'UAP, Paribas et Suez (0,7 % chacun) en attendant l'arrivée d'un nouvel actionnaire.




La passion c'est tellement mieux

A Antenne 2, nous avons la passion de la télévision que nous faisons.

Plus de 1300 heures d'information par an. Qui dit mieux?

110 heures d'information par mois, 30 flashes par semaine, 4 grands rendez-vous par jour : Télé-Matin, 13 h, 20 h, 23 h 30, les grands dossiers, les grands magazines.
Antenne 2, c'est la passion de l'information.

Tous les sports du monde. Qui fait mieux?

4 heures 30 d'émissions hebdomadaires, des exclusivités, des retransmissions : les coupes d'Europe de basket, les championnats d'Europe de football, le Tour de France, le Tournoi des 5 Nations, Roland Garros, les J.O. de Séoul.
Antenne 2, c'est la passion de tous les sports.

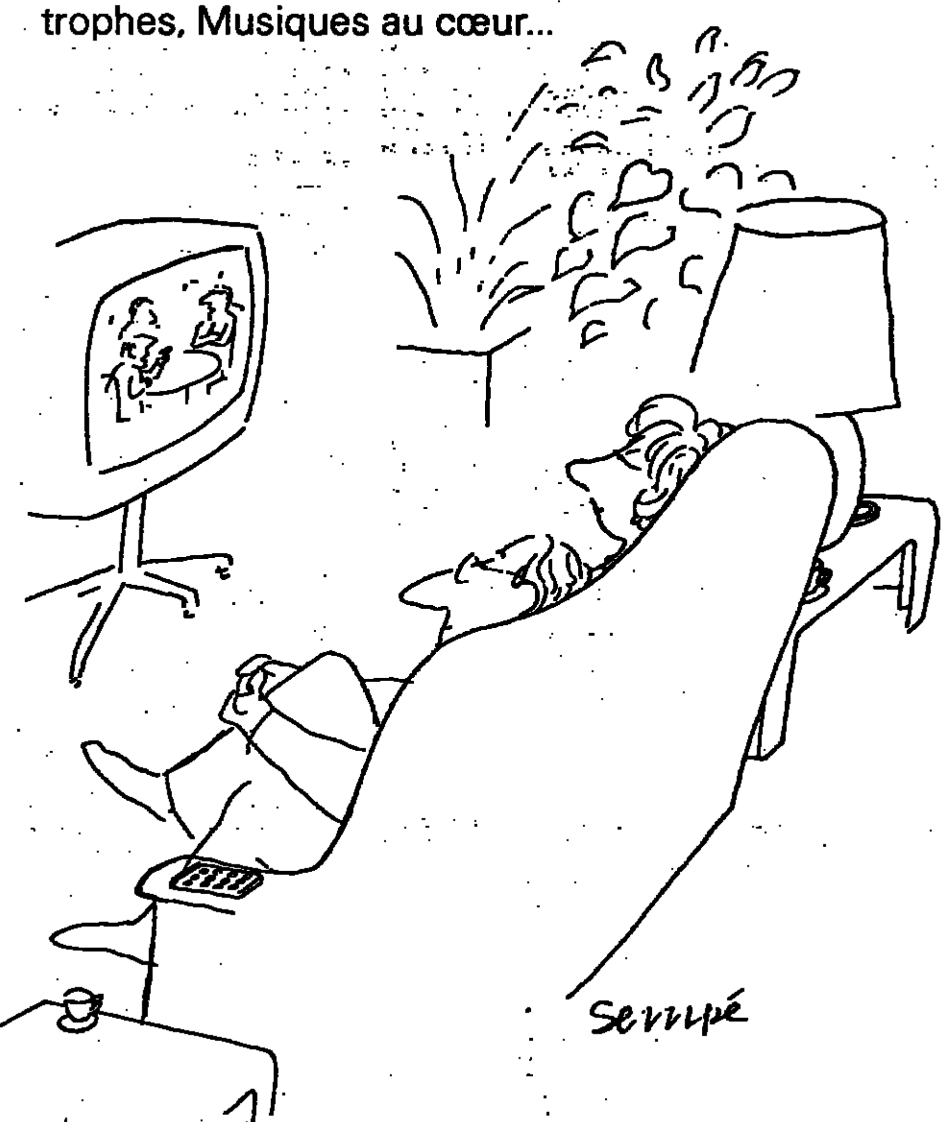
Plus de 450 heures de création française. Qui dit mieux?

450 heures de programme lancées en 16 mois. 450 heures de rires, de larmes, d'émotion, de suspense. 450 heures de spectacle avec les plus grands auteurs, les meilleurs acteurs, les metteurs en scène les plus prestigieux.
Antenne 2, c'est la passion de la création.

Créer événements sur événements. Qui fait mieux?

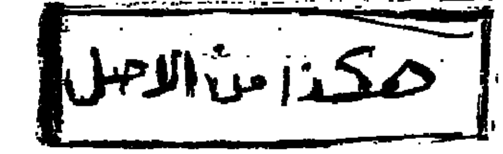
C'est le phénomène Téléthon, ce sont les Césars, les Molières, le Palmarès du Festival de Cannes. Ce sont les Finales des Chiffres et des Lettres, le Championnat du monde d'Orthographe.
Antenne 2, c'est la passion de l'événement.

Antenne 2 c'est encore le Grand Echiquier, Dimanche Martin, Champs-Elysées, Apostrophes, Musiques au cœur...



– " *Solange... La passion c'est tout de même mieux...* "





Enquête

Le désarroi des paysans

« Chirac, dans tous les cas » *selon un sondage du* Nouvel Agriculteur

Ah ! ce vote paysan... Les candidats sont aux petits soins (1), au point de rendre jaloux d'autres citoyens. Mais quelle opacité ! Au niveau national, il n'existe quasiment aucun recensement de ces suffrages, seulement de rares sondages, encore émanent-ils des professionnels du secteur. On peut s'étonner de cet état de fait. Le nombre d'agriculteurs, lui-même, fait, il est vrai, l'objet d'évaluations divergentes.

Dans son édition du 18 mars dernier, l'hebdomadaire le *Nouvel Agriculteur* publie les résultats de son sondage sous le titre sans équivoque : « Chirac dans tous les cas. Pour nos lecteurs, le premier ministre est en tête au premier tour et bat Mitterrand au second. »

Utilisant son panel de cinq cents exploitations de diverses tailles mais dont l'activité principale est l'agriculture, réparties sur l'ensemble du territoire, le *Nouvel Agriculteur* a fait réaliser cette enquête télématique du 26 février au 7 mars 1988 par l'institut de sondages GSI-CFRO. Les trois cent quatre agriculteurs ainsi sondés, tous lecteurs de l'hebdomadaire, ont plus de dix-huit ans.

Qui préfèrent-ils au premier tour ? A la question : *« Si l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, et si vous aviez à choisir au premier tour entre les candidats suivants, quel serait celui pour lequel vous auriez le plus de chances de voter ? »*, il a été répondu : *« Jacques Chirac, 37 % ; Raymond Barre, 16 % ; François Mitterrand 14 % ; Jean-Marie Le Pen 5 % ; André Lajoinie 1 % ; Pierre Juquin 4 % ; Antoine Waechter 2 % ; Michel Rocard 8 %. Je ne voterai pas : 4 %. Je ne sais pas : 10 %. »*

Mais, dans le match du second tour, quelle que soit la configuration du jeu, Jacques Chirac l'emporte largement sur ses adversaires. *« Si au deuxième tour de l'élection présidentielle, vous aviez à choisir entre les deux candidats suivants, quelle serait celui pour lequel il y aurait le plus de chances que vous votiez ? »*, interrogeait l'hebdomadaire. Les réponses obtenues sont : *« Chirac contre Mitterrand : 58 % et 26 %. Mitterrand contre Barre : 26 % et 52 %. Barre contre Rocard : 49 % et 29 %. Rocard contre Chirac : 28 % et 58 %. »* C'était, précisons-le, avant l'annonce officielle de la « candidature Mitterrand » chez les socialistes.

Région par région

L'analyse des résultats sur la question de savoir *« ce qui peut faire perdre ou gagner »* chacun de ces candidats, région par région, selon l'âge, le sexe et la qualité du « sondé », va dans le même sens que les tendances observées sur le terrain dans notre enquête, tant dans le sud que dans le nord de la France et sur le plan national. Plus particulièrement, l'Ouest moderniste choisirait Rocard, et donc Mitterrand. Le Parti communiste perd beaucoup de terrain : 1 % des intentions de vote. Un effet de sous-évaluation du panel ? Pierre Juquin en rassemble 4 %.

Mais il s'agissait, rappelons-le, d'intentions, à un mois et demi du scrutin.

D. R.

(1) Des aides exceptionnelles ont été accordées dans le passé à la veille d'élections présidentielles. Ainsi M. Raymond Barre, président en tant que premier ministre la « conférence agricole annuelle » du 5 décembre 1980, avait-il débloqué 4,1 milliards de francs (*le Monde* des 7 et 8 décembre 1980). Cette année M. Jacques Chirac, lors d'une « conférence agricole extraordinaire » le 25 février 1988, a annoncé une aide de 3 milliards de francs (*le Monde* des 23 et 27 février 1988).

(Suite de la première page.)

A la sortie du bourg trône l'énorme bâtisse blanche de la coopérative viticole. Ce fut la première d'Europe. Jaurès, en son temps, y vint. Mais dans le canton, depuis dix ans, le vignoble recule à toute vitesse. Piètre sort pour la coopérative qui compte aujourd'hui trois cent quarante-neuf membres. Les structures professionnelles tiennent encore debout. Bien sûr, chacun s'est adapté. Désormais, à la ferme, l'épouse est salariée chez Perrier ou Eminence. Le mari lui-même se réjouit d'un poste aux PTT ou à la voirie, pour doubler son revenu d'agriculteur. Les enfants quittent le pays. Ainsi le bourg a perdu en une décennie la moitié de ses paysans. Seules quatre familles résistent, vivant exclusivement du produit de leurs terres. Les autres pratiquent la double activité.

Curieusement, la commune garde son âme rurale presque intacte. Ceux qui s'y installent se mettent à l'heure du clocher. Ou plus exactement se rangent sous la férule laïque de M. le maire, René Bessière. Pour garder son autorité, lui aussi a su s'adapter.

La faconde rondouillarde, la retraite hyperactive, l'habileté manœuvrière... Grâce à ces qualités, l'homme siège au conseil municipal depuis vingt et un ans. Virant du rose radical-socialiste au blanc rosé du non-inscrit, au fil d'alliances qui ont évolué, typiques de Marsillargues. Cette commune glisse, en effet, lentement mais inexorablement vers la droite, dans une région dominée depuis un siècle par la gauche et la viticulture (1). Et ce n'est pas la seule.

Fief communiste pendant un quart de siècle, jusqu'à 1953, puis union socialo-communiste pendant un autre quart, période suivie d'un monopole radical-socialiste. Au point que, lors de la présidentielle de 1981, les socialistes font scission. La tendance animée par M. Bessière refuse l'union de la gauche : *« Gouverner avec les rouges ? Jamais ! »* Il lui faut donc d'autres alliés, qu'elle trouve au centre droit et même à droite, *« chez les Blancs »*. Les socialistes *« cru Mitterrand 81 »* rejoignent les rangs de l'opposition au conseil municipal, qui ne compte plus que quatre agriculteurs sur vingt et un membres. Depuis, l'équilibre devient si fragile que M. le maire commence à s'énerver. Et s'il perdait son mandat aux prochaines municipales ? C'est qu'à Marsillargues, désormais, *« tout le monde ne marche pas comme un seul homme »*. Décidément ce chef-lieu de canton rural vit les secousses du changement. Tout un symbole, dans une succession de scores qui, depuis la présidentielle de 1974, conforte une droite caracolante. Entre-temps, *« Paris, la droite, puis la gauche, puis la droite, ont cédé à Maggie et à l'Espagne sur la politique communautaire »*, fait-on remarquer à Marsillargues. Cette évolution politique sur fond de bouleversement économique bouscule les idées reçues.

Vote d'influence

Ce vote paysan que l'on disait si stable, conservateur, jaloux de ses valeurs épargnées, n'a pas hésité à changer de bannière. Il entraînait dans son sillage la famille et le voisinage. Des enfants devenus adultes, mais encore inscrits dans la commune. Des retraités toujours inscrits. Des voisins venus de la ville, d'autant plus séduits *« par le bon sens et le goût pour la tranquillité »* des ruraux, que souvent ils ont un ancêtre né à Marsillargues.

Vote paysan, vote d'influence... On comprend le soin mis par les divers candidats à s'adresser aux agriculteurs. Encore que... *« les temps changent. Les leaders ne se fatiguent guère cette fois-ci à évoquer leurs projets de politique agricole. De toute façon, c'est Bruxelles qui décide. Gauche ou droite, « ils » s'y plient. L'espoir qu'on avait en 1981, c'est bien fini »* : ainsi se souvient-on chez les coopérateurs de Marsillargues. *« Même ici, le maire se soucie moins de nous, les rats des champs »* : ainsi s'exprime le vague à l'âme.

Qu'est-ce qui fait donc courir aujourd'hui les agriculteurs de cette commune vers une droite de plus en plus affichée ? Contre la crise viticole, les *« modernistes »* qui diversifient leurs cultures se sont fait qualifier de *« traîtres »* par ceux qui refusaient d'arracher leur vigne. Rejetant le carcan des notables *« rad-soc »*, ils se sont jetés dans les bras des *« libéraux avancés »*. Le 24 avril et le 8 mai, dans le secret des urnes, qui vont-ils choisir ?

A deux semaines du scrutin, le *« ras-le-bol »* est à son summum. Alors on évoque le passé, la vague poujadiste à la fin des années 50. Et on invoque Le Pen...

Repli culturel

« Tout n'est pas mauvais dans ce qu'il dit. Il défend nos frontières et nos produits. Au moins il pose les vrais problèmes... » Un temps de silence. L'homme garde les yeux baissés. *« Mais il ne sera pas présent au second tour. Alors Chirac ? Qui d'autre ? »* L'homme a accepté de parler. *« Vous venez de la part de la chambre d'agriculture ? »* Mieux vaut être recommandé. Car dire pour qui on vote, c'est comme parler d'amour ou divulguer son revenu : top secret. *« Vous ne dites pas mon nom, c'est sûr ? Ici tout le monde se connaît. Et puis, vous savez, j'ai mes problèmes. Les présidentielles passent après. »*

Dans son « bien », une petite propriété, comparée aux grands *« mas »*, héritée du père métayer — aujourd'hui tout pousse... sauf la vigne. *« Attendez-moi un instant, je dois arroser les asperges. Le travail n'attend pas, lui. »*

En cette saison, il faut préparer les terres pour les melons, les tomates et oignons industriels, tailler les arbres fruitiers. L'homme revient de son champ. Le temps d'une pause café. *« La vigne ne rapportait plus. J'ai arraché. J'ai emprunté. Je me suis équipé. Je fais plusieurs cultures : si la tomate ne marche pas, je me rattrape sur la pêche de conserve, en quelques mois. Il n'y a pas à attendre des années, comme c'est le cas quand on change d'encépagement. Jusqu'à ce printemps, ça allait. Mais avec l'intrusion de l'Espagne à cause du Marché commun, je ne peux plus vendre mes asperges en primeurs. Mes prix ne sont pas compétitifs. Les Espagnols produisent tôt, et à des coûts de main-d'œuvre tellement plus bas. A Paris, vous achetez leurs asperges et leurs fraises. C'est fini, j'ai compris. J'arrête d'investir. »*

Pour y croire, il *« y a cru »*, à la modernisation prônée par les pouvoirs publics. Il en est *« fier »*, de ses champs irrigués. Mais aujourd'hui, quelle désillusion ! *« Vous croyez que je peux me lancer dans le « soleil » ? Les spécialistes nous le conseillent. Une seule solution, le tourisme, disent-ils. On est si proches de la mer. Mais tout le monde va s'y lancer. Comment trouver un créneau original ? »* Cet homme à la quarantaine inquiète est un modéré. Têtu face aux critiques de ses collègues. En 1981, il a choisi la droite aux deux tours — *« le vote utile »*. En 1988, annonce-t-il, ce sera *« Le Pen, puis Chirac. Une façon peut-être de peser, nous qui ne savons plus à quel saint nous vouer »*.

A quelques kilomètres, chez un pied-noir diplômé de l'Université... en proie à des frais qui dépassent largement les rentrées... au milieu de ses vergers dont il ne sait s'il pourra écouler les fruits : *« Ma famille n'hésite pas un instant : Le Pen. Parce que Lunel devient Alger. Vous êtes allée faire vos courses au marché de Lunel ? Ce n'est pas loin. On se croirait dans un souk. Mais il faut réfléchir, être efficace : Chirac aux deux tours. Ne le dites pas à ma femme... »*

Non loin de là, dans une villa où flambe un bon feu de cheminée, en une fraîche fin d'après-midi, un couple prend le temps de la confidence. Heureux de discuter... *« Le Pen ? Je n'aimerais pas le voir traîner dans mes champs et virer mes saisonniers. A la campagne, on n'est pas racistes. On a toujours travaillé avec les étrangers. »* Ils ont voté Mitterrand par deux fois en 1981. Cette fois-ci, ils *« panachent, pour s'exprimer. On ne sait plus où on va »*. Elle *« aime bien l'écolo »*, parce que *« c'est nous, les agriculteurs, qui sauvons l'environnement. Les citadins ne l'ont pas encore compris »*. Lui opte pour Juquin : *« Je l'ai vu à Montpellier. Il a l'air d'être sincère. »* Au deuxième tour, ils voteront Mitterrand.

Les petits candidats font décidément une percée en milieu agricole. Nouveau... Certains poussent le panachage très loin même : *« Le Pen, puis Mitterrand. »*

« C'est le vote de l'insulte. Ces gens n'aiment pas Le Pen. Ils ne sont pas racistes. Mais le désarroi est réel », commente sobrement Jacques Mingaud, le président de la coopérative de Marsillargues.



SERGE SIBERT

« Rose, tout de même... »

Disparu donc, l'espoir de 1981. On continue de manifester à l'appel de l'intersyndicale, en pleine campagne électorale. Le cœur n'y est plus. *« Tu crois pas, Jean, qu'il faudrait voter pour le Grand Satan, histoire de montrer à cette racaille de politiciens qu'on n'est pas contents ? »* Ainsi un manifestant interpelle-t-il Jean Huillet, leader écouté de l'intersyndicale, qui s'empresse de le dissuader. *« Pas question de voter Le Pen, même par colère. Ses militants rasent les murs dans nos campagnes. Ses thèses sur l'immigration prennent dans les banlieues. Mais pas chez nous. Notre tradition est antiraciste. »*

Le Languedoc-Roussillon n'a oublié ni les cathares, ni la révolte des vignerons de 1907. Les Catalans qui fuyaient Franco y ont fait souche. Le fond anarcho-syndicaliste resurgit très vite. *« Plus qu'un vote Le Pen, c'est la tentation de faire péter les urnes au soir des élections pour les invalider qui prend quelques têtes »*, précise Jean Huillet. Dégaine de soixante-huitard, voix de « battant » freinant ses élans populistes, Jean Huillet, président de la coopérative de Valros, connaît bien les viticulteurs. *« La diversification*, explique-t-il, *n'est plus en 1988 le sujet tabou qu'elle a été. Les Français boivent moins, mais mieux. Nous ne refusons pas l'évidence. Mais nous voulons maîtriser les filières de commercialisation. Ne pas arracher sans construire. »* Ici, la vigne fut pendant des décennies garante de la légitimité. On produisait, et on avait ainsi le sentiment d'exister. Les dirigeants, les « riches » même étaient viticulteurs. *« Comprenez-le : avec la vigne, c'est notre histoire, toute une culture que nous défendons. Cette culture et ce mode de vie font barrage à Le Pen. Notre vote est d'abord culturel : ni le libéralisme sauvage ni la peur de l'étranger n'ont de prise sur lui. »*

En attendant, on ne sait plus trop pour qui voter. *« C'est bien la première fois. Je ne sais même pas si j'irai voter. »* Cette jeune femme témoigne, parmi des milliers d'autres, de ses doutes. Au soir de l'annonce de la candidature socialiste, elle porte une chemise *« rose tout de même, vous l'avez remarqué ? »* Dérision... Et si, au-delà des particularismes locaux, le vote paysan changeait quelque peu ?

Jusqu'à présent, la carte électorale de la France affichait une ligne de démarcation sinuant entre Nantes et Belfort : au Sud, un vote majoritairement à gauche, au Nord un vote plutôt à droite. Ces traditions remontent au siècle dernier, pour le Sud « rouge », et à la Révolution française pour le Nord conservateur, antirépublicain et antijacobin. Elles sont en train de s'estomper... doucement. Entre 1967 et 1981, si, au niveau national, la droite perd douze points (de 60 % à 48 % des suffrages), le vote paysan reste, lui, fidèle à la droite, à 68 %. Comme si les voix qui glissent au Nord vers le rouge étaient compensées, pour le moment, par celles qui virent au blanc dans le Sud.

C'est du moins ce qui ressort de sondages réalisés après des élections à l'échelon national (2), à défaut de statistiques — inexistantes — sur le groupe spécifique des agriculteurs. D'après les auteurs de ces sondages, le monde agricole a été moins sensible aux facteurs qui ont provoqué un certain « gauchissement » de l'électorat à l'échelle nationale. A savoir, la forte progression du salariat, le rajeunissement du corps électoral, l'influence croissante des jeunes femmes actives, et le déclin de la pratique religieuse.

Qu'en est-il dans ce Nord « conservateur » ?

Les relais de Paris

« Dieu change en Bretagne » (3) écrivait récemment Yves Lambert, un sociologue de l'INRA à Rennes, enquêtant dans un bourg du Morbihan.

Cap sur le Morbihan, donc... Traditionnellement de droite, il glisse vers la gauche. Saint-Marcel, une commune de sept cent trente-deux habitants, mais seulement vingt-neuf exploitations désormais, suit le chemin inverse de Marsillargues. Aux présidentielles de 1974, Valéry

Enquête

s paysans face à l'élection présidentielle



PHILIPPE GABEL

Giscard d'Estaing arrivait largement en tête, avec 75,31 % des suffrages, suivi de François Mitterrand, 24,69 %. En 1981, ce dernier passe à 42,68 %, VGE obtient 57,32 %. Ainsi la gauche fait-elle un bond à Saint-Marcel, quand elle recule à Marsillargues. Viticulteurs du Midi, producteurs de lait ou de porc bretons, mêmes quotas ! A Saint-Marcel, fier de son Musée de la Résistance contre les Allemands, des modernistes sont résolument de gauche. Quant aux autres...

« Pour Le Pen, comme un coup de semonce ! à Paris, ils nous entendront peut-être, enfin... » Fermé comme une huître, ce vieux fermier à fini par lâcher ce cri du cœur, déjà entendu dans le Sud lointain. C'est une surprise, de taille, en débarquant à Saint-Marcel, parmi les vaches laitières et sous la bruine bretonne. *Le « vote de l'insulte »* du Midi en faveur du Front national s'appelle ici *« coup de semonce »*. Quelle mouche a donc piqué ce vieillard tranquille ? Ce n'est pas parce que Le Pen est né à La Trinité-sur-Mer, toute proche : *« On s'en moque. Ce n'est pas un fils du pays »*. L'homme ouvre sa porte. Le maire, Gilles Possémé, un ancien de la Jeunesse agricole catholique (JAC), adhérent au CDS et président de la chambre d'agriculture du Morbihan, l'a suggéré sans insister : il se refuse à jouer les inquisiteurs dans ce vote qui demeure à la discrétion de chacun. Ce respect est apprécié.

« Pas de nom, surtout »... Dans la cuisine propre comme un sou neuf, au confort spartiate, plane une odeur de chicorée. Le café est devenu trop cher. Le fils trait les vaches. La femme est partie à un enterrement. Lui interroge, très digne : *« A Paris vous pensez que Le Pen a ses chances ? »* A peine avoue-t-il avoir vendu quelques vaches pour combler les trous. Les intérêts au Crédit agricole, les cotisations à la Mutuelle, les pénalités pour dépassements de quotas laitiers, tout cela depuis quatre ans est devenu trop lourd.

« On me prélève de l'argent sur ma retraite pour payer mes arriérés de cotisations sociales. » Il n'en dira guère plus. Pudeur oblige. Il vient d'avoir un accident de voiture. Il a refusé d'être hospitalisé, ne pouvant pas payer. Il s'en est remis tant bien que mal, refusant que le service social de la mairie prenne en charge les arriérés de mutuelle – comme cela se fait couramment depuis que la crise sévit. Tout Saint-Marcel l'aurait su...

Ainsi ce vieil homme a-t-il passé la main discrètement, parce qu'il était de fait en faillite. Mais la mise en liquidation n'existe pas juridiquement en agriculture. Le Crédit agricole vous pousse simplement vers la porte, en vous laissant votre maison jusqu'à la mort. Pas de faillites fracassantes. Il faut être du pays pour savoir qu'un tel n'est plus cultivateur. Pour le qu'en-dira-t-on, vous restez propriétaire. La première des qualités aux yeux de tout paysan qui se respecte, même si, aujourd'hui, il croule sous les dettes, pieds et poings liés par le négoce. *« Seuls les gros s'en sortent! »* : ce vague sentiment de classe – *« des rivalités »* – est de plus en plus souvent exprimé.

Ce retraité de Saint-Marcel garde un ton résigné. Dans un autre canton, raconte-t-il, huit agriculteurs en faillite se sont suicidés dans la même année. *« Mais le journal n'en a pas parlé. »* Peur de la contagion? Ou crainte de la famille d'être mise au ban de l'Eglise?

Dieu change à Saint-Marcel : le curé ne dicte plus le vote à droite. Des catholiques issus de la JAC militent à gauche. Les nobles ne font plus la loi. Mais l'unique école, en face de la mairie, est libre, tenue par des religieuses en habit. Ce sont elles qui, en Bretagne, incitèrent les parents d'élèves à monter à Paris en juin 1984 pour défendre l'école libre contre le gouvernement de gauche.

« Nos épouses ont été leurs élèves. Les enfans le sont. Cela joue à la maison pour les élections. »

La mairie de Saint-Marcel n'a pas pour autant entériné cette situation. Elle subventionne l'école laïque d'une commune voisine où sont inscrits une partie des enfants de Saint-Marcel.

« Un fait est acquis : la gauche ne fait plus peur dans nos campagnes. Chacun a constaté qu'arrivée au pouvoir elle n'apportait pas le collectivisme. La droite qui lui a succédé depuis 1986 ne nous a pas épargnés. Les gens d'ici auront du mal à retourner au passé, vers un vote d'extrême droite. » Cet homme, ancien résistant de Saint-Marcel, votera Mitterrand aux deux tours, *« comme en 1981 »*. Mais aux législatives suivantes, il réélira son député CDS – *« Un homme bien, qui m'a rendu quelques services. »*

Un pied à gauche sur le plan national, c'est-à-dire à la présidentielle. Et un pied au centre sur le plan régional : *« Pourquoi bousculer l'équilibre? »* A Saint-Marcel, aux législatives de juin 1981, la gauche n'obtint que 29 % des suffrages! Ainsi conçoit-on fréquemment son devoir de citoyen.

C'est donc un vote à double détente que l'on soupèse en ce moment, à quelques jours du scrutin national. De fait, le député est un de ces relais par lesquels Paris fait entendre sa voix à la campagne. Jusqu'à un passé récent, les coopératives, les chambres et les syndicats jouaient un rôle analogue. Mais avec la crise, l'individualisme s'est renforcé. La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Morbihan s'est alliée à la Confédération paysanne (de gauche). Malgré les critiques discrètes, cette Fédération très active réunit ces temps-ci beaucoup de monde autour de son document sur l'avenir de l'agriculture du département. *« C'est bien le seul sujet pour lequel on se déplace »*, affirme un de ces nombreux jeunes qui ont *« choisi de rester à la terre plutôt que d'aller gonfler les rangs des chômeurs à la ville »*.

Devancer le sort pas le subir

Le souffle de la gauche est avant tout, en Bretagne, le fait d'une génération d'ardents catholiques, version moderniste et tiers-mondiste. Qui imaginerait le nombre d'échanges qui se sont noués entre des bourgs isolés de la France profonde et des villages du Mali ou du Niger? Des paysans maliens ont séjourné en Bretagne. Des Bretons sont allés travailler au Mali : échange de bons offices technologiques... Les sociologues parisiens ont raison, la pratique religieuse reste très forte à la campagne. Mais elle change profondément de nature, comme on le voit en Bretagne.

Bernard Rival, qui dirige la Fédération du Morbihan, illustre bien ce nouvel altruisme catholique. *« Il mobilise des milliers d'agriculteurs lorsqu'il le faut »*, reconnaissent même ses adversaires. Issu de la JAC, à quarante ans, il symbolise l'évolution à gauche de ces agriculteurs bretons qui *« préfèrent devancer le sort plutôt que de le subir »*. *« Les difficultés économiques modifient les comportements. L'alternance a fait évoluer le vote des paysans. Mais il reste d'abord une affaire de culture. »* Il préfère parler de *« solidarité »* plutôt que d'*« unité »* : le fossé se creuse entre ceux qui vivent très bien dans le cadre de Bruxelles et les autres, qui n'ont pas les moyens suffisants pour s'imposer aux industriels de l'agro-alimentaire. Il croit de moins en moins à l'« apolitisme » érigé en règle par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) au nom de l'« unité ».

D'autres dirigeants de la même génération, rencontrés dans les couloirs du congrès national de la FNSEA à Reims au mois de mars dernier, n'hésitent plus guère à annoncer la couleur. Ils ont leur carte au RPR, à l'UDF ou au CDS, ou, beaucoup plus rarement, au PS. La FNSEA, marquée à droite, conserve de fait, selon eux, son rôle de relais électoral.

« Mais François Guillaume n'a pas servi les intérêts de Jacques Chirac. » Le ministre de l'agriculture est passé directement de son poste de président de la Fédération au gouvernement : *« L'apolitisme en a pris un coup. Déjà, en son temps, Michel Debatisse avait fait de même. »* Et lorsque Raymond Lacombe, l'actuel dirigeant de la FNSEA, a prononcé l'allocution de clôture du congrès en présence de François Guillaume, il a quelque peu déçu son auditoire. *« Il aurait pu tout de même être plus critique à l'égard du ministre. En a-t-il peur ? La campagne électorale bat son plein... »*

Jeux d'images et bulletins

De ces journées passées dans les champs d'asperges et les vignes de l'Hérault, les prairies et les étables à l'odeur de lisier du Morbihan, naît une curieuse sensation : celle d'assister à la fin d'un monde sans trop saisir les contours du nouveau qui s'installe. Les portes se sont ouvertes sur le désarroi, l'âpre destin, la chaleur de l'accueil et l'envie forte de se faire comprendre. *« Combien serons-nous en l'an 2000 ? Cinq cent mille ? A peine la moitié de ce que nous sommes aujourd'hui. L'Etat veut geler les terres. Dans ce désert, un jour, on nous paiera pour jardiner. »* On n'en est pas encore là. Dans d'autres régions, les agriculteurs ont négocié avec succès le tournant de la crise. Ils vivent très bien. Sans alors s'interroger inutilement sur l'issue de la présidentielle : on vote à droite, comme toujours, majoritairement. A moins que la tradition de la région ne soit de gauche : on la respecte aussi.

Mais le changement est venu d'ailleurs, du traité de Rome, de Bruxelles. L'ouverture des frontières a bouleversé les structures de la profession, et les migrations parties des villes, les habitudes de la vie rurale. Le négoce, l'industrie agro-alimentaire imposent leurs lois. Il a fallu apprendre à limiter la production en augmentant la productivité, *« un paradoxe peu gratifiant »* pour l'agriculteur *« fier de produire »*.

Ceux, de plus en plus nombreux, qui ne réussissent pas à *« tirer leur épingle du jeu »* subsistent durement. Et peut-être pas pour très longtemps. A moins d'innover, d'inventer des créneaux, des formes de solidarité à l'échelle de la commune, du département, sur le terrain, bref. Quelques-uns ont depuis des années prévu la crise de restructuration. Mais ils ont sans doute sous-évalué la brutale accélération du libéralisme, manifeste ces derniers mois. Venus de la droite à la gauche, ou inversement, ce sont des *« repères »* que l'on ne nie plus. De nouveaux relais qu'on écoute d'une oreille, l'autre tendue vers les réalités.

Ainsi glissent légèrement et en douceur les votes de la campagne. Depuis 1974, la gauche a gagné du terrain aux présidentielles. Mais ne risque-t-elle pas, en 1988, d'en reperdre un peu ? Le désarroi pousse au repli culturel. Les chocs répétés de la politique agricole incitent à faire le gros dos, en brouillant un peu plus les cartes, puisque *« la droite, puis la gauche, puis la droite ont mené la politique de Bruxelles »*.

Dans ce contexte, les petits candidats offrent une illusoire possibilité de jouer. *« Le refus »* – avec Le Pen, puisque le vote communiste ne passe guère, et encore moins qu'avant. *« L'environnement avec les écolos »*, *« l'aménagement rural avec Juquin »* : voilà pour les principaux jokers retenus à la campagne. Ce désordre tout relatif est aussi un fait nouveau. Mais au deuxième tour, il va disparaître : il faudra bien choisir. Dans le secret des urnes, l'intention quelque peu vagabonde s'effacera peut-être devant la tradition. Encore ne faut-il pas surestimer le rôle des petits candidats, celui de Le Pen notamment. Son influence est surtout sensible dans des communes rurales en périphérie des villes. Là se sont installés récemment des citadins venus d'autres régions. Marie-Claire Bernard et Pierre Carrière, géographes à Montpellier, les appellent dans cette région *« les nouveaux Languedociens »* (4). Ce sont eux surtout qui apporteraient des influences exogènes – celles de l'extrême droite ou à l'inverse d'un socialisme moderniste. Dès qu'on s'éloigne de la ville, ces tendances s'estompent.

Restent les grands candidats. Que ne dit-on déjà sur eux ?

Ce ne sont que jeux d'images, par coups de médias interposés. Autant en apporte le vent...

DANIELLE ROUARD.

---

(1) *L'Economie viticole française*, publié par l'Institut national de la recherche agronomique et l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier, place Viala, 34060 Montpellier Cedex.

(2) « Comment expliquer la stabilité du vote des agriculteurs depuis le début des années 1970. » Note de recherche présentée par Daniel Boy et Elisabeth Dupoirier au colloque sur « Les agriculteurs et la politique depuis 1970. » Ce colloque a été organisé à Paris les 30 novembre, 1er et 2 décembre 1987 par Mme Hélène Delorme (Fondation nationale de sciences politiques, CERI), MM. Pierre Coulomb (Institut national de la recherche agronomique), Bertrand Hervieu (CNRS-CEVIPOF) et Philippe Lacombe (Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier). Le résumé des communications est publié par l'Association française de sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

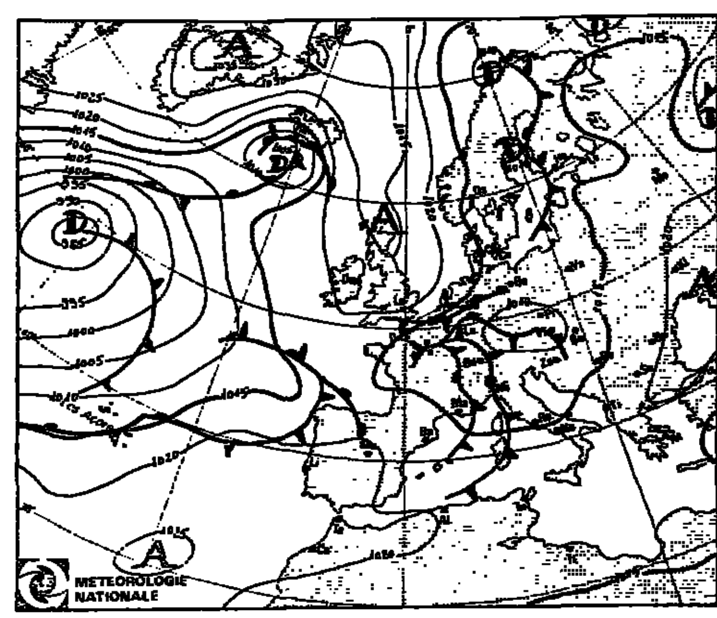
(3) Yves Lambert : *Dieu change en Bretagne*, aux éditions du Cerf, 29, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris. (135 F.)

(4) « Géographie électorale du Languedoc-Roussillon 1981-1986 », de Mme Marie-Claire Bernard et M. Pierre Carrière, *Espace rural*, numéro 7, université Paul-Valéry (laboratoire de géographie rurale et CNRS), BP 5043, 34032 Montpellier Cedex.

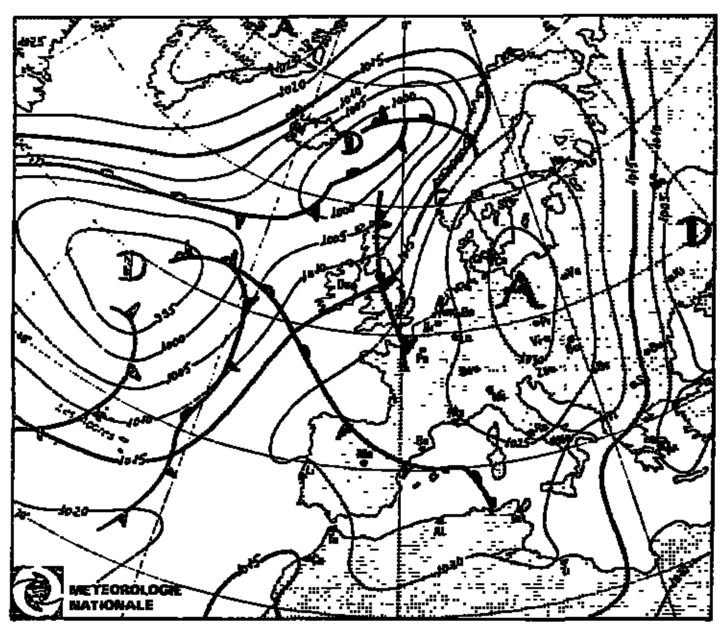
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL A 0 HEURE TU



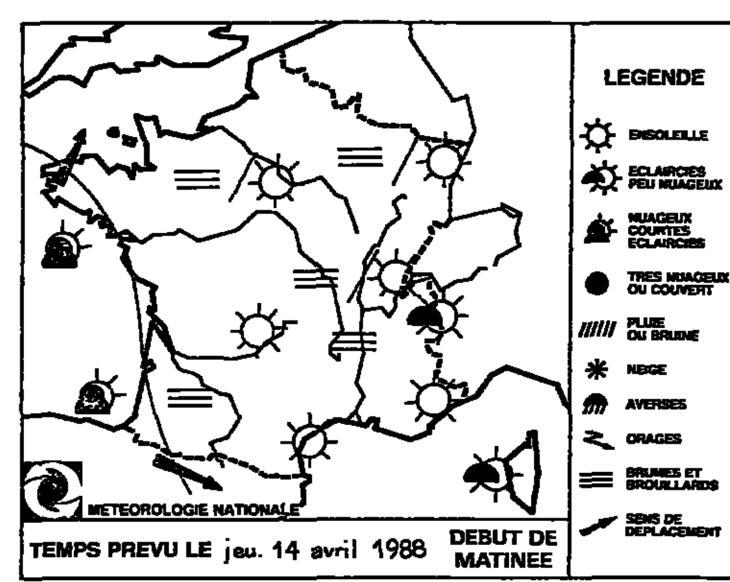
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 avril à 0 heure et le jeudi 14 avril à 24 heures.

Le temps va nettement s'améliorer grâce à une hausse sensible du champ de pression. Des conditions anticycloniques s'établiront sur l'ensemble du pays. Toutefois, une perturbation viendra s'échouer près des côtes atlantiques. Elle engendrera des passages nuageux sur ces régions.

Jeudi : nuages et éclaircies à l'Ouest, soleil radieux sur le reste du pays.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, le Poitou, les Charentes et l'Aquitaine, la matinée sera nuageuse. Quelques gouttes de pluie sont possibles près des Pyrénées en début de journée. L'après-midi, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Les vents de sud seront modérés. Côté température, il fera doux : de 6 à 8 degrés au lever du jour, de 14 à 17 degrés du nord au sud l'après-midi.

Sur les autres régions, le début de matinée sera frais et brumeux. A l'aube, le thermomètre indiquera de 0 à 2 degrés, sauf dans le Midi où il fera plus doux (de 5 à 8 degrés). De faibles gelées sont possibles dans le Nord-Est et le Massif Central. Ensuite, les bancs de brouillards se dissiperont rapidement et feront place à un ciel quasiment sans nuages. Grâce au bon ensoleillement, les températures remonteront assez vite pour atteindre de 14 à 16 degrés au nord, de 16 à 20 degrés au sud en milieu d'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-4-1988 à 6 heures TU et le 13-4-1988 à 6 heures TU — le 13-4-1988

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	10	B
BIARRITZ	13	8	D
BORDEAUX	13	11	C
BOURGES	16	4	D
BREST	11	6	N
CAEN	10	5	C
CHERBOURG	10	6	N
CLERMONT-FERR.	15	4	P
DIJON	12	4	B
GRENOBLE St-M-H	12	8	P
LILLE	15	3	D
LIMOGES	12	7	P
LYON	13	7	C
MARSEILLE-MAR.	17	9	A
NANCY	14	4	P
NANTES	12	10	C
NICE	15	9	N
PARIS-MONTS.	14	6	N
PAU	15	7	D
PERPIGNAN	20	9	C
RENNES	12	0	C
ST-ÉTIENNE	14	4	D
STRASBOURG	16	9	P
TOURS	15	4	N
TOULOUSE	16	10	P
POINTE-A-PITRE	31	21	D
ÉTRANGER			
ALGER	24	12	C
AMSTERDAM	14	3	C
ATHÈNES	21	10	D
BANGKOK	36	23	P
BARCELONE	21	9	N
BELGRADE	21	8	C
BERLIN	16	6	N
BRUXELLES	16	2	D
LE CAIRE	30	15	C
COPENHAGUE	7	−1	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	40	26	D
DJERBA	21	12	D
GENÈVE	10	5	P
HONGKONG	22	18	C
ISTANBUL	13	8	N
JÉRUSALEM	27	12	D
LISBONNE	17	14	C
LONDRES	15	3	D
LOS ANGELES	28	15	N
LUXEMBOURG	13	6	A
MADRID	17	12	C
MARRAKECH	29	13	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	14	11	P
MONTRÉAL	13	1	D
MOSCOU	5	−1	D
NAIROBI	26	17	B
NEW-YORK	13	7	D
OSLO	9	−1	D
PALMA-DE-MAL.	21	8	B
PÉKIN	24	13	D
RIO-DE-JANEIRO	28	22	C
ROME	19	14	P
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	7	−6	N
SYDNEY	24	16	D
TOKYO	19	16	A
TUNIS	31	13	N
VARSOVIE	15	3	N
VENISE	16	10	P
VIENNE	18	9	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4721

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III							■		
IV			■						■
V						■		■	
VI		■		■					
VII									
VIII				■			■		
IX							■		
X			■		■				■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Une rencontre généralement inattendue. – II. Un homme qui n'arrête pas de faire des boulettes. – III. Un frère qui n'est pas un fils à papa. Pas annoncé. – IV. Terme de comptabilité. Le récit d'une passion religieuse. – V. Fit un travail en série. – VI. Au pis aller. – VII. Pas dit mais bien entendu. – VIII. Etait payée au porteur. Port dans les Pyrénées. Son jour est férié. – IX. Aurons une attitude bien humaine. Article. – X. La moitié de Caen. Fleuve côtier. – XI. Peuvent faire le commerce des rossignols.

VERTICALEMENT

1. Quand elle arrête de piquer, c'est parfois pour se mettre à pincer. – 2. Fais un choix. Les parties prenantes. – 3. Reste au fond de la pièce. Comme parfois du sang dans les sillons. – 4. Procédé de radionavigation. Un agrément d'autrefois. – 5. Est vraiment mauvaise quand elle ne ressemble à rien. – 6. Un établissement souvent à la hauteur. Les hommes n'y portent pas toujours la culotte. – 7. Dans le vent. Qui a fait l'objet d'un partage. D'un auxiliaire. 8. S'élève en Grèce. Mettre cartes sur table. – 9. Essence ordinaire.

Solution du problème nº 4720

Horizontalement

I. Théâtres. – II. Rouleau. – III. Atèle. Dan. – IV. Me. Pelé. – V. Plumes. Es. – VI. Oiseliers. – VII. Le. Té. Ste. – VIII. Iritis. – IX. Resal. – X. Eve. Café. – XI. Assassin.

Verticalement

1. Trampoline. – 2. Hôtelier. Va. – 3. Eue. Us. Ires. – 4. Allumette. – 5. Tee. Eleis. – 6. Râ. Psi. Sacs. – 7. Eude. Es. Las. – 8. Alerte. Fi ! – 9. Anesse. Yen.

GUY BROUTY.

● **Colloque sur les mauvais traitements.** – « Un enfant est battu », tel est le thème du colloque organisé par l'Association française des psychanalystes, psychologues cliniciens (AFPPC), samedi 23 avril à partir de 9 heures, à l'institut de puériculture, 26, boulevard Brune, 75014 Paris. Pendant cette journée, des spécialistes interviendront sur la compréhension clinique, métapsychologique et psychosociale du phénomène de la maltraitance.

★ **Renseignements : AFPPC, 124, rue Lecourbe, 75015 Paris.**

● **Panoramique sur la Petite Ceinture.** – Abandonnée depuis 1934 par les trains de voyageurs, la Petite Ceinture de Paris n'est plus parcourue que par quelques convois de marchandises ; elle recèle des mystères et offre une vision inhabituelle de la capitale. Le Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF) propose, pour la découvrir, plusieurs voyages en autorail panoramique (parcours commenté, arrêts-photos), le samedi 30 avril (matin et après-midi) et le mercredi 4 mai (après-midi).

★ **Renseignements détaillés et conditions d'inscription en écrivant, avant le 20 avril, au COPEF, 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Joindre une enveloppe timbrée avec adresse pour la réponse.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 13 avril 1988 :

DES DÉCRETS

● Nº 88-337 du 11 avril 1988 portant approbation de modifications apportées aux statuts des sociétés nationales de programme.

● Nº 88-338 du 11 avril 1988 modifiant le décret nº 87-228 du 27 mars 1987 pris pour l'application du II de l'article L. 234-13 du code des communes et relatif à la dotation particulière des communes connaissant une forte fréquentation touristique journalière.

● Nº 88-343 du 11 avril 1988 portant statuts particuliers des corps de personnels de direction d'établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale et fixant les dispositions relatives aux emplois de direction et à la nomination dans ces emplois.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Germaine et Pierre GEORGE, Marie-Jeanne et Gilbert MANUELLAN,**
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Antoine, Pierre, Gilbert,

chez **Isabelle et François GEORGE.**

Paris, le 9 avril 1988.

– **Claude RIOTTE et Jean-Marie LAMBERT,**
ont la joie de faire part de la naissance de

Louise,

le 10 avril 1988.

3, sente de la Fontaine-aux-Loups,
95370 Montigny-les-Cormeilles.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Ileana BOUBOULIS

avec

Laurent-Marie BOURCHEIX,

qui sera célébré le samedi 2 juillet 1988, à 16 h 30, en la cathédrale orthodoxe grecque Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris (16e).

Décès

– Les enseignants,
Les étudiants,
Le personnel administratif de l'UER de philosophie de Paris-I,
ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre BOUDOT,
maître de conférences de philosophie
à l'université Paris-I.

– Mme Colette Couadau
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

le docteur Alain COUADAU,

survenu à Nice le 11 avril 1988.

14, avenue Le Mesnil,
06200 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Dikran G. DERVICHIAN,
professeur honoraire
à l'Institut Pasteur,
professeur honoraire
de l'Université de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 11 avril 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 avril, à 8 h 30, en l'église arménienne, 15 rue Jean-Goujon, Paris (8e).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voiteur (Jura).

De la part de
Mme Colette Dervichian,
son épouse,
Des familles
Jeannin, Barry et Pellerin.

7, rue Saint-Amand,
75015 Paris.

– Le 11 avril, le Seigneur a rappelé à lui

Mme DESCOUR,
née Marie-Louis
Courbon de Saint-Genest,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

Le général d'armée Descour,
son époux,
M. et Mme Georges Paul,
M. et Mme Marc Descour,
Le docteur et Mme Christian Descour,
M. et Mme Jean-François Descour,
M. et Mme Louis de Marcillac,
M. et Mme Jean Aubert-Couturier,
ses enfants,
Marie et Pierre Daumergue,
Jacques et Madeleine Paul,
Bénédicte et Daniel Berlendis,
Bernard et Anne Paul,
Laurent et Nadine Paul,
Fabienne Paul,
Elisabeth Paul,
Christian Paul,
Yves et Catherine Descour,
Erica et Roger Mas,
Anne Descour,
Béatrice et Antoine Barrier,
Antoine Descour,
Mathilde Descour,
Quentin Descour,
Olivier et Joyce Descour,
Hélène Descour,
Bertrand Descour,
Laure de Marcillac,
Guillaume de Marcillac,
Marguerite de Marcillac,
Amélie de Marcillac,
Camille Aubert-Couturier,
Frédérique Aubert-Couturier,
Noémie Aubert-Couturier,
ses petits-enfants,
Et ses vingt arrière-petits-enfants,
en font part.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 avril, à 10 heures, en l'église de Montbrison-sur-Lez, où une messe a été célébrée.

Pontaujard,
Montbrison-sur-Lez,
26770 Taulignan.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Lyon. Dijon. Eu.

L'ensemble du personnel
des Etablissements A. Desbordes SA

a la douleur de faire part du décès de son président fondateur,

M. André DESBORDES,
décoré de l'ordre
des Palmes académiques,
président-directeur général
des Etablissements A. Desbordes SA,

survenu à Lyon, le 10 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 avril, à 14 h 15, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, à Lyon, suivie de l'inhumation au cimetière de Neuville-sur-Ain, le même jour, vers 16 h 15.

A l'issue de la cérémonie, la famille ne recevra pas de condoléances des registres seront mis à disposition.

M. André Desbordes avait créé son entreprise en 1933. Il avait su, par son travail acharné, son courage, sa spontanéité et aussi sa très grande gentillesse et ses qualités humaines, en faire une entreprise de premier plan dans la profession de la robinetterie.

– M. et Mme Alfred Georges,
Mme Alice Moszkowicz,
ses enfants,
Martine, Georges et Alain Vallabriga,
ses petits-enfants,
M. et Mme Couba Lipszyc,
Mme Edouard Lipszyc,
ses frère et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Toute la famille,
font part du décès de

Mme Rose
GEORGES-MOSZKOWICZ,
née Lipszyc,

survenu le 12 avril 1988, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris (20e), à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

44, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

– Mme Emilie Lihou,
sa grand-mère,
M. et Mme Thierry Hollier-Larousse,
ses parents,
Ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
Ses oncles, tantes et cousins,
Ses nombreux amis,
ont la grande peine de faire part du décès de

Gilles HOLLIER-LAROUSSE,

survenu à Cherbourg dans sa vingt-sixième année, le 8 avril 1988.

Le service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité, à Louvigny, le 11 avril 1988.

« Je suis la Résurrection et la vie ; celui qui croit en Moi vivra, quand même il serait mort. »
Saint Jean, chapitre XI, verset 25.

Le Mesnil,
14111 Louvigny.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Albert LEDOUX,
ministre plénipotentiaire,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 15 avril, à 14 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e).

Ni fleurs ni couronnes.

De la part de ses enfants,
M. Pierre Ledoux et Mme,
née Agnès Détrie,
De ses petits-enfants,
Christian, Bruno et Ariane,
Des familles parentes et alliées.

Ambassadeur au Pérou, en Uruguay, en Norvège et au Danemark.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles RÉMOND,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre
des palmes académiques,
chevalier du Mérite postal.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 11 avril 1988, à Bures-sur-Yvette (Essonne).

– On nous prie d'annoncer le décès, à Londres, dans sa soixante-dix-septième année, de

Mlle Geneviève
ROUËT de CLERMONT,

157, rue Bernard-Le Pecq,
53000 Laval.
42, allée Marc-Sangnier,
53000 Laval.
38, passage du Désir,
75010 Paris.

– Laurence Gavron-Schaefer
a la douleur de faire part de la mort de

Martin SCHAEFER,

son mari.

Anniversaires

– Il y a un an nous quittait

Mme Marie-Rose CAMOUS.

Ayez une pensée pour elle et pour ceux qui l'aimaient.

De la part de sa fille,
Mme Rolande Ballorain.

« Pour moi, tu étais, tu seras immortelle. »

– Il y a quatre ans, le 14 avril 1984, disparaissait le philosophe

Noël MOULOUD.

Que ceux qui l'ont connu, admiré et aimé aient pour lui en ce jour les meilleures, les plus affectueuses et reconnaissantes pensées.

Communications diverses

– L'association Ossete en France organise une conférence de Charles Urjewicz, maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales, sur « Caucase géorgien, Géorgie caucasienne : deux entités contradictoires ? », le vendredi 15 avril, à 19 h 30, à l'Ecole des langues orientales : 2, rue de Lille, 75007 Paris.

– Le quarante-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. – Une cérémonie aura lieu, le jeudi 14 avril, au mémorial du Martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4e), pour commémorer le quarante-cinquième anniversaire de l'insurrection de Varsovie. Président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, M. Henry Bulawko présidera cette cérémonie, au cours de laquelle le nouveau grand rabbin de France, M. Joseph Sitruk, prendra la parole.

Exposition-jeu « Le Monde » - Relais H

Du 18 au 31 mars, *le Monde* a organisé avec les Relais H une exposition-jeu sur le thème 1981-1987 « Temps forts d'un septennat ». Les participants étaient invités à classer par ordre d'importance douze événements du septennant qui s'achève et à retrouver le classement type des Français issu d'un sondage réalisé par IPSOS.

Voici les résultats de ce sondage.

« Dans cette liste de douze événements, quels sont les trois qui, pour vous, ont le plus marqué le septennat de M. François Mitterrand ? »

	Ensemble %
1. La suppression de la peine de mort	51,2
2. La semaine de 39 heures et la retraite à 60 ans	42,5
3. Le terrorisme et les prises d'otages	38,2
4. La manifestation pour l'enseignement privé	23
5. La montée de l'extrême droite	21,4
6. La crise financière et boursière	21,3
7. Les nationalisations	21,2
8. Les privatisations	17,5
9. Les nouvelles chaînes de télévision	12,7
10. L'acte unique européen	11
11. La régionalisation	9,8
12. Les élections législatives de mars 1986	9,6
Ne se prononcent pas	3,5
	(1)

(1) Pourcentage inférieur à 300, certaines personnes n'ayant pas donné trois réponses.

★ Trois mille personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus et inscrite sur les listes électorales ont été interrogées du 7 au 17 mars 1988 (méthode des quotas).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Un zoo la nuit », un film de Jean-Claude Lauzon

Amour filial

Présenté au dernier festival de Cannes, à la Quinzaine des réalisateurs, Un zoo la nuit, *du Québécois Jean-Claude Lauzon, a obtenu dans son pays un triomphe public et toutes sortes de prix. En France, il a frôlé l'interdiction aux moins de dix-huit ans (*le Monde *du 12 avril). Pourtant, ce qu'il raconte, ce qu'il montre avec force et humour c'est la vraie violence des villes, la vraie tendresse des êtres humains.*


Gilles Maheu et Roger Le Bel.

COULOIR de prison, nuit confinée, sommeil inquiet. Un homme à la merci d'autres hommes. Viol. Ce sont les derniers jours de Marcel – Gilles Maheu – dans cet enfer. Quand Albert, son père – Roger Le Bel, – vient l'attendre, il est déjà parti. Sorti du cauchemar pour en affronter un autre, celui de la ville, des amours perdues, des flics pourris. La même violence.

Un zoo la nuit, de Jean-Claude Lauzon, se passe à Montréal, dans les rues déglinguées d'où l'on aperçoit des gratte-ciel, un grand pont sur le fleuve, et des bouts de ciel splendides. La ville est belle, d'une âpre beauté de western. Elle est aussi rude et dangereuse que les gorges des grandes montagnes nues. Mais c'est bien une histoire citadine que ce *Zoo la nuit*. La solitude du héros n'est pas celle des *lonesome cowboys*, il ne va pas son chemin à cheval, mais à moto. Il habite un immense loft lézardé plein de musique. En place de saloon est un peep-show où la fille qu'il aime s'exhibe et se fait coincer par un flic hystérique et homo (Lorne Brass)...

Un zoo la nuit raconte une poursuite et une vengeance, une histoire de drogue camouflée pendant le temps de prison et que les ripoux voudraient bien récupérer. Il y a la ville, sombre et secrète, les copains, les braves gens, et aussi les malades, les tueurs, ce garçon déboussolé, dont la culpabilité envers son père se transforme en affection protectrice, et qui court après son enfance, rêve de partir le plus loin possible, en Australie, puis va pêcher avec son père sur un lac, dans un paysage tellement pur et fastueux que les deux hommes retrouvent leur connivence. Mais les chacals surveillent et veillent...

Il y a un mouvement de balance qui va de la poésie nocturne au rêve naïf, de l'humour froid au grand rire paysan, de l'angoisse silencieuse au cri de révolte, des larmes retenues au sourire chaleureux. Il y a beaucoup d'amour autour du héros de Jean-Claude Lauzon, l'amour déçu envers cette fille qui ne l'a pas attendu, l'amitié sans réserve avec le gigolo blond (Jerry Snell) qui leur a permis à tous deux de supporter la prison. La dernière scène du film, un moment de superbe tendresse filiale.

La commission de censure avait demandé l'interdiction de *Un zoo la nuit* aux moins de dix-huit ans. Incitatif, paraît-il. Plus que les polars de la télé ? Plus que, disons, *Fatal Beauty* où les massacres succèdent aux massacres et, où, d'ailleurs quand ils s'arrêtent, on s'ennuie ? Là aussi il y a de la drogue (de la cocaïne frelatée et mortelle). Sans même parler de *Neige sur Beverly Hills* (le titre français est sans équivoque), qui sort le mercredi 13 avril, on ne peut plus voir un film sans au moins une ligne de poudre. Même dans *Hidden*, comédie d'épouvante tout public, on apprend que, si on achète une Ferrari, on a droit en prime à un rail... De là à penser que si on renifle un rail on arrivera à acheter une Ferrari...

Ce n'est peut-être pas un sujet de plaisanterie, mais priver *Un zoo la nuit* d'une partie de son public, en priver les adolescents est anachronique et malfaisant.

Le film, c'est vrai, n'est visiblement pas l'œuvre d'un enfant de chœur, les acteurs ne le sont certainement pas non plus. Tous sont fantastiques de force, d'authenticité, d'humanité. Gilles Maheu est si attachant (est-ce bien moral ?), Roger Le Bel surtout, sorte de Raimu québécois, est bouleversant.

Il eut été dommage de priver les adolescents d'une merveilleuse histoire entre un fils et un père aussi fragiles l'un que l'autre, que tout sépare, mais qui s'aiment en dépit de tout et qui, ensemble, retrouvent le goût du rêve ?

COLETTE GODARD.

A la suite d'une demande des autorités canadiennes, le ministre de la culture vient de rapporter la recommandation de la commission de censure interdisant aux moins de dix-huit ans *Un zoo la nuit*.

Rencontre avec le cinéaste

Comme un torrent

« JE suis tanné de parler du film. C'est très dur, pendant un an, de te concentrer à parler uniquement de ce que t'as fait. T'as envie de retourner à ta vie, pis de faire aut'chose. »

La complainte du service après-vente, air connu : quand un cinéaste découvre qu'écrire et tourner un film puis le voir sortir, c'est comme éternuer en 1986 et s'entendre dire « A vos souhaits » deux ans plus tard. Jean-Claude Lauzon a trente-quatre ans. Physique compact, énergie d'enfer, blouson de motard et accent québécois. Il est l'un des rois de la publicité au Canada. Quand il parle, c'est un torrent à la Louis-Ferdinand Céline. On résiste deux minutes puis on se laisse emporter.

Présenté en ouverture de la dernière Quinzaine des réalisateurs, son premier film, *Un zoo la nuit*, s'ouvre sur un viol dans une prison, s'achève sur une chanson de Jacques Brel, et, comme la plupart des premiers films, il est presque autobiographique. *« Très très proche. »* Y compris la prison ? *« J'en ai fait, oui. Délinquant juvénile. Oui, j'ai vécu des choses assez particulières quand j'étais plus jeune... Oui, vers quatorze ans, j'ai fait un casse, je suis passé en cour, j'ai fait de la taule, j'ai été ramassé par un homosexuel, j'ai connu des gens qui faisaient des vols de banque et je suis parti avec eux, j'ai commencé à* dealer *avec eux. Mais va pas faire de moi un Mickey Rourke québécois. Le côté petit-gars-de-l'est-de-Montréal-qui-a-réussi, c'est vraiment le mythe américain... »*

Commençons par la fin : pourquoi Jacques Brel ? *« Ah... Brel, ça veut dire autre chose pour moi que pour tous les autres. Mon père était alcoolique, ma mère schizophrène. Elle était blanche, lui métis d'Indien. C'était l'ignorance totale chez nous. Et tu commences à écrire des trucs pour toi tout seul et puis, un jour, à quatorze ans, en fouillant dans les vidanges, tu trouves un trente-trois tours d'un gars qui a des grandes dents, pis tu le ramènes chez vous, pis tu l'écoutes, pis c'est un gars que tu connais pas et qui s'appelle Jacques Brel. C'est la première personne qui m'a fait rêver quand je commençais à écrire, mes affaires, dans un milieu où les crayons, ça servait qu'à prendre des commandes. Tu comprends ? »*

C'est par hasard que Lauzon est entré dans l'écriture. Par un cheminement complexe, une de ses dissertations atterrit sur le bureau d'André Petrowsky, un ponte de l'industrie cinématographique québécoise qui met un an à retrouver Lauzon dans les bas-fonds de Montréal.

Il l'emmène chez lui. *« Au début, je croyais que c'était un gay. Puis avec sa femme et sa fille, ils m'ont recréé une vie de famille. Alors je me suis ouvert et j'ai commencé à écrire, à écrire, à écrire...*

» J'ai gardé un respect incroyable pour les gens qui écrivent. Ils sont tellement pas aidés dans cette solitude-là... Moi, il y a ce que je contrôle le jour, froidement, pour que l'histoire se tienne. Pis y a ce qui vraiment m'est donné la nuit. Se relever dans le noir, très angoissé. Avoir une hallucination claire... Mes scénarios, c'est vraiment bizarre : j'écris trois lignes, je fais quatre dessins. Une ligne de dialogue, une description d'un mouvement de caméra. Et quand je tourne, j'improvise pas : je vais chercher une hallucination que j'ai rêvée et dessinée sur papier. Comme ça, j'ai pas besoin d'expliquer, je montre.

L'époque moto, blouson de cuir

» J'étais ami avec Poignard [le nom de son personnage]. *« Poignard et Julie ». Poignard, il existe, il est dans le film, c'est lui qui fait le flic dans la prison. Julie, c'était vraiment une prostituée, c'était la blonde de Poignard. Elle aussi, elle est dans le film, tu la vois juste une seconde : c'est la fille qu'est assise au bar avec la fausse Julie. Elle a laissé Poignard. Pour moi. Je suis devenu le* chum *de Julie. J'ai commencé à vivre avec eux. Et là, j'étais devenu vraiment moto-blouson-de-cuir et tout ça.*

» Mais, une fois par mois, je remontais dans l'Est, j'allais voir mon père, mes parents, pis je parlais avec eux. Enfin, j'essayais. Il y avait un fossé tellement énorme entre nos modes de vie. Et moi, j'étais divisé par cette dualité. Ce contraste que je ressentais quand j'allais voir mon père, où je devenais « Ello-Mon-Père », pis à Noël, une fois de temps en temps, je me faisais tirer les cheveux... »

Caméra au poing, Lauzon part à la découverte de son Montréal. Le walkman vissé aux oreilles lui injecte du Brian Eno et des Talking Heads – *« une musique vraiment possédée, malsaine comme j'aime »*. Il fait près de cinq mille photos, les épingle au mur, commence à y mettre des têtes d'acteurs. Rejette, pour ses décors naturels, toutes les suggestions de ses directeurs artistiques. *« On m'emmenait dans de beaux buildings tout neufs, avec des lofts domptés, propres, aseptisés, réfléchis et gentils. »* Il demande qu'on lui trouve des lieux sales, on lui en trouve, il répond que ce n'est pas sale, c'est juste malpropre, ça manque de vie. Un jour enfin, il entre dans un loft désaffecté.

« Les skinheads habitaient encore la place. On avait de l'eau jusqu'ici, j'avais le walkman à flanc de poche, une petite lampe à la main – et j'étais vraiment possédé. Je fais plus de dope – j'en ai fait dans le temps, j'en fais plus, – mais je sentais des choses où j'avais même pas besoin de comprendre. C'était un squatter de punks, deux étaient morts brûlés trois semaines avant, et la ville avait complètement condamné le loft : pas d'électricité, pas de chauffage, mais des gens qu'étaient encore là. J'y ai passé tout le week-end.

» Puis, j'ai emmené mes producteurs. Je leur ai dit : « Habille-toi sale », je les ai pris par la main, je leur ai collé un walkman sur la tête... Et quand tu demandes à un producteur sérieux de sauter par-dessus une clôture avec du barbelé et que tu le fais entre des chars de police qui passent, et que tu te faufiles par des carreaux balisés de pointes de verre grandes comme ça, que tu passes à un cheveu de te couper tout le long du bras, c'est très cul, ça sent mauvais, c'est sale, mais y a pas un studio qui peut te recréer ça. Quand les gens ont habité, y a quelque chose qui reste. Et j'ai dit : « Je veux » tourner telle, telle, telle scène » ici. » Mes deux producteurs m'ont répondu : « C'est pas possi» ble, on est une production rai» sonnable. » Alors j'ai arrêté de respirer jusqu'à temps qu'on me donne ce que je veux. »

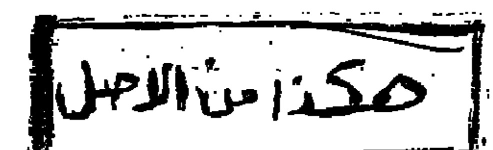
Les producteurs cèdent. La municipalité aussi. Lauzon prend une caméra super-8 et, en guise de répétitions, s'en va tourner avec les acteurs les deux tiers du film. Après ce premier brouillon, le vrai tournage commence. La scène : père et fils sur une barque au milieu du lac. Partie de pêche où ils tentent de rétablir le contact.

Après la mort du père

En tournant cette scène, en faisant ce film, Lauzon règle quelques comptes avec son père – et lui dit tout ce qu'il n'a jamais osé lui dire. Son père est toujours vivant ? *« Il est mort. J'aurais jamais pu faire* Zoo *sinon... » Roger Le Bel, qui joue son rôle, chez nous, c'est une institution. Notre père à tous. Monsieur télévision. Il trouvait le scénario bouillonnant d'idées, mais il était pas sûr de vouloir le faire. On a parlé, il a fini par accepter mais il a ajouté : « Je suis gros, je suis » vieux, j'ai été opéré au ventre... » La scène où le fils lave le père » tout nu, j'aimerais que tu » oublies. » Par pudeur, il ne voulait pas que ses enfants voient ça. J'ai promis.*

» Arrive le trente-deuxième jour de tournage, jour où on devait tourner cette scène. Je savais que Roger était arrivé, qu'il était au maquillage, j'étudiais avec mon chef-opérateur une manière de modifier la scène pour accommoder Roger, je me retourne – tu peux pas savoir le choc. Roger était entré tout seul, il avait écouté, il s'était silencieusement mis tout nu. Il a enlevé la robe de chambre, il a enlevé ses pantoufles, pis il est parti se coucher. Tel quel, les tétons pendards, les cheveux pas peignés... Il prend un drap sale, il se cache le sexe avec sa main qui tremble parce qu'il a la maladie de Parkinson, et il me dit : « Jean» Claude, ça va ? » Cette générosité-là... Un mec qui te donne ça. Tu lui donnes tout en retour. »

Propos recueillis par
HENRI BEHAR.



MUSIQUE

Weber, musicien romantique

Le vague des passions

Après « Obéron », le « Freischütz » et un concert de l'Orchestre national de Lyon, le TMP-Châtelet poursuit son cycle Weber avec un singspiel méconnu : « Abu Hassan », et trois concertos, tandis qu'à Toulouse Michel Plasson fait revivre le « Freischütz » avec les récitatifs de Berlioz qu'on n'avait plus joués depuis 1845.



LAUROS-GIRAUDON

La nouvelle gloire de Weber en France a suscité des contrefaçons avec la complicité d'un homonyme innocent (à gauche) dont le portrait apparaît actuellement plus souvent que l'original (à droite). Exigeons le vrai Weber !

POUR éviter d'appeler toujours Weber par son nom, certains disent « l'auteur du *Freischütz* ». Sans être inexact, cela ne revient pas au même, car la célébrité justifiée de l'ouvrage fait oublier une réalité moins confortable : Weber est mort à quarante ans, en 1826, sans avoir eu l'occasion de donner sa pleine mesure.

Le *Freischütz*, dans son esprit, n'était sans doute qu'une tentative sans illusions d'enrichir le répertoire allemand d'un singspiel un peu mieux écrit que les autres. Il ne pouvait imaginer le succès considérable qui allait suivre sa création a Berlin en 1821. Ce succès populaire nuira à la composition d'*Euryanthe*, véritable opéra romantique tel qu'il le rêvait – d'un seul tenant, dont les parties se fondent en un tout harmonieux, – car la nécessité d'une réussite aussi éclatante l'a poussé semble-t-il à imposer à sa librettiste des remaniements jusqu'à l'absurde.

L'accueil plutôt tiède du public et de la critique, le surmenage et les progrès de la phtisie réduisirent le musicien au silence pendant plus d'un an et, quand on lui proposa d'écrire *Obéron* pour le Covent Garden de Londres, l'occasion était trop belle. Cela en dépit des inconséquences du livret, qui ne permettait pas de donner aux personnages principaux une consistance véritable. Weber mourut à Londres peu après la création d'*Obéron* sans pouvoir effectuer le remaniement qu'il envisageait pour l'Allemagne.

On a longtemps prétendu que Wagner avait repris le flambeau échappé trop tôt des mains de Weber, qu'il en était le continuateur et qu'ainsi l'histoire de la musique n'avait à déplorer la perte d'aucun chef-d'œuvre... Peu à peu, Weber ne fut plus considéré que comme le précurseur de Wagner, et une gravure allemande fin de siècle montre le vieux Wagner assis sur un siège médiéval et donnant, partition en main, quelques conseils péremptoires au jeune Weber debout à ses côtés.

La vie et la couleur instrumentale

De fait, jusqu'à une période récente, la plupart des interprètes se sont efforcés de wagnériser les opéras de Weber – qui s'y prêtaient bon gré mal gré – comme on wagnérisait d'ailleurs *Idoménée, Alceste* et *Fidelio*. Mais on laissait à l'arrière-plan ce qui constitue ici la véritable originalité : la vie et la couleur instrumentale. Ce sont ces qualités auxquelles Berlioz, puis Bizet en France, Mahler et Strauss en Allemagne seront particulièrement sensibles – ils s'en montreront d'ailleurs les véritables continuateurs, – tandis que Wagner cherchera surtout l'homogénéité sonore et une certaine neutralité musicale propre à mettre le drame en valeur.

Le tort de Weber aux yeux de Wagner – qui ne l'en admirait pas moins – fut de croire que la mélodie devait régner sans partage, que l'opéra était au service de la musique et non l'inverse. C'est ce qui l'empêcha de briser les conventions du genre. Weber n'en est pas moins un compositeur essentiellement lyrique, dont l'inspiration toujours en mouvement répugne aux développements abstraits. Mais son théâtre n'est pas seulement sur la scène, il est aussi dans l'orchestre. Il transporte même l'action au concert : son *Konzertstück* pour piano et orchestre comporte un programme sous-jacent et ses concertos pour clarinette, par exemple, sont au fond de grands airs sans paroles, libérés des stéréotypes du répertoire dramatique.

Les paroles, si l'on veut, ce sont les timbres, les changements inopinés de registres, l'articulation capricieuse, les rythmes. On n'y voit souvent, à cause de la difficulté, qu'une débauche de virtuosité, alors que Weber nous offre les mouvements et les couleurs de la vie.

Nommé directeur musical de l'Opéra de Breslau à dix-huit ans, Weber acquit très tôt une expérience pratique des possibilités propres à chaque instrument et des affinités ou des incompatibilités existant entre les timbres. Jusqu'à sa mort (à Prague surtout, puis à Dresde), il consacrera à la direction de l'orchestre et des chanteurs une bonne partie de son temps. C'est ce qui l'empêchera pratiquement de composer entre 1813 et 1817, tout en lui assurant, pour ses ultimes chefs-d'œuvre, une incomparable sûreté d'écriture.

Mais, déjà dans ses premières œuvres comme les deux symphonies composées à vingt ans pendant l'hiver 1806-1807, Weber fait preuve dans le jeu des timbres et des idées d'un talent si frappant de metteur en scène qu'on peut encore écouter avec un plaisir curieux ces pages que lui-même jugeait sévèrement. En les écrivant, il voulait continuer la tradition de Haydn, en réaction contre les excès de Beethoven. A la même époque, il fit paraître dans un journal un fragment de roman où des instruments de musique entraient en rébellion contre les mauvais traitements que leur infligeait la *Symphonie héroïque*.

On s'est beaucoup servi de ce texte, en le tronquant, pour stigmatiser l'insolence de Weber osant critiquer les audaces géniales de son aîné. Outre qu'il est assez naturel de s'affirmer en s'opposant – et Beethoven précisément avait donné l'exemple, – on n'a pas vu que Weber se moquait autant de la paresse des instrument(iste)s ; car ce qu'il va développer au sein de l'orchestre, c'est justement la virtuosité individuelle des différents pupitres, dont les voix, sortant de leurs limites conventionnelles, pourront ainsi s'élever tour à tour.

L'illusion acoustique

Joseph Haydn avait été le véritable initiateur en ce domaine où ni Beethoven ni Schubert ne le suivirent. Un monde fascinant s'ouvrait ainsi à l'imagination et à la fantaisie sonore de Weber, qui, parallèlement à ses premières tentatives pour le théâtre, composa régulièrement des œuvres concertantes pour la flûte, la clarinette, le basson, le cor, l'alto et le violoncelle, mettant toujours en relief les qualités expressives de chacun.

Ecrivant en outre quantité de lieder et des chœurs, il acquit dans le domaine vocal une rare expérience dans le maniement et l'assemblage des divers registres. Weber excelle à créer l'illusion, par exemple, que le ténor chante par moment des notes plus aiguës que la soprano. Le procédé, en soi, est classique, mais les effets de croisement qu'il obtient sont toujours éloquents.

De même, en faisant jouer les bassons dans l'aigu et les flûtes dans le grave, en confiant le chant aux violoncelles et la basse aux altos, en mariant des instruments dans une disposition inhabituelle, Weber cultive l'illusion acoustique. Il substitue à la hiérarchie culturelle qui réglait jusque-là les questions de préséance entre les divers membres de l'orchestre, dont la fonction était bien arrêtée, un art de l'instrumentation à la fois pragmatique (puisqu'il repose sur l'observation expérimentale de l'effet) et poétique : d'une nouveauté propre à susciter des impressions inexprimables, irréductibles.

En effet, quand les instruments sortent de leur rôle habituel, ce n'est plus l'orchestre qu'on entend mais des sons dont l'origine reste mystérieuse même pour les auditeurs avertis. Ce dépaysement, ces sensations d'autant plus vives que la cause en est incertaine sont l'essence même du romantisme.

Car ce serait une erreur de croire que le romantisme, au sens où Weber et ses contemporains l'entendaient, trouve dans l'opéra son terrain d'élection. C'est au contraire dans la musique instrumentale que le vague des passions peut s'exprimer le plus manifestement, et, en cela, elle dépasse en puissance toutes les autres formes d'art. Les œuvres instrumentales de Mozart et de Haydn ouvraient les portes de ce monde indicible.

Ainsi, le *Grand Duo pour clarinette et piano*, le *Trio pour flûte, violoncelle et piano*, la *Quatrième Sonate pour piano*, le *Konzert Stück*, les concertos et le *Quintette avec clarinette*, le *Concertino pour cor* ne sont pas des parents pauvres dans l'œuvre de Weber, mais des manifestations hautement significatives de son génie romantique. Sur les trois cents compositions de son catalogue il en est de plus ou moins réussies techniquement, mais rares sont celles qui laissent indifférent, où l'on ne sent pas le souffle de l'inspiration.

S'il est naturel d'admirer le *Freischütz* à sa juste valeur, ceux qui se limitent à cela n'ont qu'une idée assez étroite du musicien allemand le plus marquant entre Beethoven et Schubert, disparu sans avoir pu écrire le grand ouvrage qui aurait résumé son art. Peut-être n'est-ce là d'ailleurs qu'une vue de l'esprit : Weber aimait à semer au vent les étincelles de son inspiration. A nous d'attraper au vol celles qui nous parviennent et dont l'éclat n'a guère diminué en deux siècles.

GÉRARD CONDÉ.

● **CALENDRIER :**

– Au Théâtre musical de Paris-Châtelet (tél. : 42-21-00-86).

Abu Hassan : avec Peter Jeffes, Catherine Dubosc et Laurence Albert, par l'Orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur, direction Jérôme Kaltenbach, mise en scène de Dominique Bluzet, décors de Guy-Claude François, les 19, 20, 21 et 22 avril, à 18 h 30. Concert de l'Orchestre régional de Cannes : *Concerto pour clarinette n° 2 en mi bémol* (soliste : Michel Lethiec) ; *Concerto pour basson* (soliste : Amaury Wallez), *Concerto pour piano n° 1* (soliste : Elena Bachkirova), le 23 avril, à 18 h 30.

– A Toulouse, l'Orchestre national du Capitole donnera le *Freischütz* en concert dans sa version française d'Emilien Paccini, avec les récitatifs de Berlioz, sous la direction de Michel Plasson, avec Alain Vanzo et Michèle Command, le 4 mai, à 19 heures, et le 5, à 20 h 30 à la Halle aux grains (tél. : 61-22-24-40).

● **A LIRE :**

– *Carl Maria von Weber*, par John Warrack (traduit par Odile Demange) : biographie et étude de l'œuvre. Editions Fayard, 471 p., 240 F.

– Un recueil d'articles et de nouvelles de Weber réunis sous le titre *la Vie d'un musicien et autres écrits* (traduit par Lucienne Gérardin). Editions Jean-Claude Lattès, 261 p., 140 F.

– Deux numéros spéciaux de l'*Avant-Scène Opéra* : n° 74, *Obéron* (70 F) ; double numéro 105-106, le *Freischütz* (98 F).

● **A ECOUTER :**

– La meilleure version d'*Abu Hassan* (N. Gedda, E. Moser, K. Moll, direction : W. Sawallisch) a disparu du catalogue EMI-VSM ; en attendant son retour, on peut trouver un document historique enregistré en 1941 avec E. Schwarzkopf chez les disquaires spécialisés.

– Quoique généralement considérée comme une référence, le *Freischütz* dirigé par Carlos Kleiber (avec G. Janowitz, P. Schreier, E. Mathis, T. Adam) manque absolument de naturel et de fraîcheur (DG 415.432-2 en compact, 2709.046 en noir) ; on préférera la version dirigée par Josef Keilberth, enregistrée en 1958 avec E. Grummer, R. Schock, L. Otto et H. Prey, si EMI se décide à la remettre sur le marché en France (VSM 2906963). On n'a pas fait mieux.

– Le seul enregistrement d'*Euryanthe* est davantage un bon document qu'une vraie réussite : la direction wagnérienne de Marek Janowski, l'inadaptation de Jessye Norman aux vocalises du rôle-titre et une prise de son exagérément réverbérée gâtent une réalisation satisfaisante par ailleurs (EMI 290698-3).

– L'unique enregistrement disponible d'*Obéron* est également un document : ni Birgit Nilsson ni Placido Domingo, dont le talent n'est pas en cause, ne sont à leur place dans ces rôles écrits pour des voix plus légères. Mais l'ensemble, sous la direction de Kubelik, n'est pas à dédaigner en attendant mieux (DG.419.038-1).

– A défaut de celui de Sawallisch (EMI 29.0718-1) retiré du catalogue, l'enregistrement des ouvertures par Karajan (*Abu Hassan, Euryanthe, Obéron*, le *Freischütz, Peter Schmoll, le Maître des esprits*) est assez satisfaisant (DG 419.070 en noir, cassette et compact).

– Les deux concertos et le Concertino pour clarinette, fort bien interprétés par Sabine Meyer, sont réunis sur un seul disque (EMI 270359, compact) ; de même les deux concertos et le *Konzertstück* pour piano, par Peter Rösel, accompagné lui aussi par la Staatskapelle de Dresde, direction : Herbert Blomstedt, (EMI 270358 compact).

– Bonne anthologie de concertos : pour clarinette (n° 1), pour basson et pour cor, avec J. Lancelot, P. Hongne et G. Barboteu, sous la direction de T. Guschlbauer (Erato STU 70.517).

– La meilleure version des deux symphonies est celle dirigée par Neville Marriner (ASV CD DCA 515 en noir et en compact, Schott).

– Les deux *Messes* sont disponibles chez EMI : la première, dite « du Freischütz », en compact (VSM 270365) la seconde, en noir (VSM 2906931).

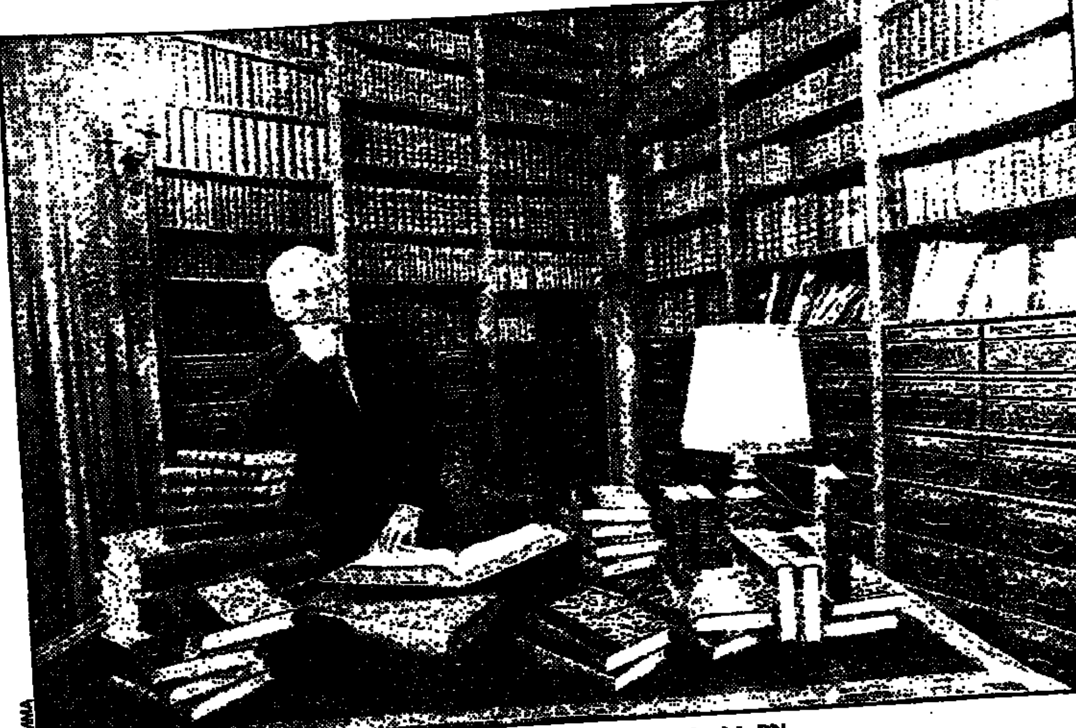
– Pour la musique de chambre, deux petites anthologies à recommander : l'une comporte notamment le *Trio* pour flûte, violoncelle et piano, avec Urbain, Péclard et Dugas (CAL. 1675), l'autre le *Grand Duo* et le *Quintette avec clarinette*, avec J. Hilton, K. Swallow et le quatuor Lindsay (Chandos 8366, distribution Schott).

G. C.

La réorganisation de la Bibliothèque nationale

L'heure des grands projets

Le ministre de la culture, François Léotard, devait annoncer, mercredi 13 avril, son intention de réorganiser profondément la Bibliothèque nationale. Cette réorganisation passe, notamment, par la construction d'une « BN-bis », à Paris ou dans son immédiate périphérie. Si ce projet était définitivement retenu, il pourrait constituer l'une des grandes réalisations du prochain septennat.


GAMMA
Emmanuel Le Roy-Ladurie : un historien à la BN

L'ANNÉE 1987 fut sombre pour la Bibliothèque nationale, en crise depuis une bonne décennie. Les magasiniers sont en grève. L'informatique patine. L'administrateur général, André Miquel, dénonce la sclérose qui menace, et démissionne avec éclat. L'institution a besoin de soins intensifs. Francis Beck, ex-collaborateur de Jack Lang, est chargé par François Léotard d'un rapport sur l'état du malade. Il propose un remède de cheval. Entre autres, le démembrement (voir *le Monde* du 7 décembre 1987). La potion du docteur Le Roy Ladurie, son nouveau responsable, est moins amère, mais, elle aussi, fort radicale. A quelques semaines de l'élection présidentielle, le ministre de la culture annonce donc les grandes lignes du traitement que son successeur sera, bien sûr, libre d'appliquer. Une chose est certaine, le redressement de la vieille bibliothèque ne se fera pas à coups de vœux pieux. Des engagements financiers importants devront être pris.

Et le premier d'entre eux concerne la construction de nouveaux bâtiments. Le quadrilatère de la rue de Richelieu croule, en effet, sous les arrivages quotidiens. Tous les services sont saturés, ou sont sur le point de l'être. Dans celui des imprimés, par exemple, il entre chaque année quatre-vingt mille volumes qui nécessitent 3 kilomètres de rayonnages supplémentaires. Fin 1990, on ne pourra plus y glisser un livre de poche. On peut, bien sûr, imaginer de creuser encore sous la cour Vivienne, ou gagner quelques mètres en aménageant des combles. « *Mais ce serait un emplâtre sur une jambe de bois* », affirme Le Roy Ladurie. Il est vrai que la transformation, à grand frais, du passage Vivienne, réussie sur le plan de l'architecture, n'a guère été qu'une mince bouffée d'oxygène pour la Nationale.

On peut aussi décider de créer *ex nihilo* une nouvelle bibliothèque pour y loger l'ancien fonds et le nouveau. La British Library de Londres a choisi cette voie. Elle a quitté le British Museum pour le quartier de Saint-Pancrace, dans la ville même. Ainsi, aucune coupure n'est créée dans les collections. En revanche, le coût d'une telle opération, fort longue, est excessivement élevé. En Angleterre, les travaux – 4 milliards de francs – entamés en 1962, s'achèvent aujourd'hui. A Paris, on estime qu'un semblable plan serait trop lourd et poserait, par ailleurs, une question insoluble : que faire de la rue de Richelieu en cas de transfert total ?

Créer une « BN-bis »

Une autre solution, minimaliste – et qui a donc l'oreille du ministère des finances, – serait d'implanter en province des points de stockage où serait entreposé le papier imprimé. Les lecteurs auraient accès aux livres grâce à un système de navettes. Emmanuel Le Roy Ladurie est résolument contre ce saupoudrage. « *On ne compte plus les châteaux historiques et les couvents transformés en dépôts avant de s'apercevoir que leur architecture ne convient pas à l'économie d'une bibliothèque moderne. Les succursales ouvertes en province, comme celle de Versailles, se transforment vite en simples annexes techniques. Les demandes des chercheurs ne peuvent, dans ces conditions, être satisfaites sans délais excessifs : vingt-quatre heures.* » Or l'attente actuelle, rue de Richelieu – quarante minutes, – est déjà trop longue, estime-t-il ; il faudrait même pouvoir la réduire de moitié.

Il reste alors une dernière solution : créer à Paris même ou dans son immédiate périphérie, dans un lieu impérativement desservie par une ligne de métro, une « BN-*bis* ». Elle serait destinée à recevoir tous les imprimés depuis sa date d'ouverture et les périodiques depuis 1959. Elle accueillerait, en outre, toutes les opérations issues du dépôt légal, y compris la mise en fiches informatisées. Bien sûr, les technologies les plus modernes seraient mises au service des lecteurs.

Ce programme ambitieux pourrait se mettre en place progressivement : il suffirait d'aménager pour commencer 25 000 mètres carrés, à terme, le double. L'addition, estimée à 500 millions de francs, ne comprend ni le prix du terrain ni le réaménagement de la rue de Richelieu. Celle-ci serait transformée en une sorte de musée-bibliothèque, un temple de la mémoire dont le fonds prestigieux pourrait être mis en valeur. Les livres endommagés seraient consultés grâce à une vaste salle informatisée. Les départements à l'étroit – celui des estampes ou celui des cartes – s'agrandiraient. Bref, le bonheur. Emmanuel Le Roy Ladurie a la foi du néophyte. Le mécénat, nouveau sésame de la culture, n'ouvre-t-il pas toutes les portes. La rénovation complète de la bibliothèque de l'Opéra – 22 millions de francs, – menée pour un tiers grâce aux fonds collectés par l'AROP (Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris), une association privée, le fait rêver. Ironie des fins de ministère, François Léotard qui a toujours dénoncé la « mégalomanie » des grands travaux présidentiels en propose un – et de taille – pour le prochain septennat.

Mais la création de cette « BN-*bis* » est d'autant plus nécessaire, estime l'administrateur général, que l'accroissement des collections doit s'accélérer. Pour combler certains trous – celui du domaine latino-américain des années 1920-1950, par exemple – et augmenter notablement les achats de livres étrangers : de dix mille à vingt mille volumes supplémentaires par an. « *Je ne suis pas gratuitement papivore,* explique-t-il. *Mais il faut savoir que la bibliothèque du Congrès à Washington reçoit dix fois plus de livres que nous. Si la Nationale veut continuer à tenir son rang, elle doit se préoccuper davantage de ce qui se publie dans le monde. Spécialement dans le domaine anglophone. Qu'on le veuille ou non, c'est dans cette langue que sont jetés sur le marché un grand nombre de publications fondamentales. Ne pas les acquérir serait se mettre dans la position d'un bibliothécaire du Moyen Age qui négligerait de prendre en compte les textes rédigés en latin.* »

En contrepartie de ces exigences, il consent à lâcher quelques miettes périphériques de son fragile empire : la bibliothèque du Conservatoire, de la rue de Madrid, qui doit déménager bientôt dans la nouvelle Cité de la musique, à La Villette ; ou la tutelle des costumes et des décors du département des arts du spectacle, qu'on ne sait plus où loger. Il est, en revanche, plus réservé que Francis Beck sur l'importance des nouveaux supports (bandes magnétiques, logiciels, etc.). « *Le papier est encore hégémonique pour un bon demi-siècle* », estime Le Roy Ladurie. Aussi convient-il d'empêcher qu'il ne tombe spontanément en poussière, ce qui menace un ou deux millions de titres, rue de Richelieu.

Le remède est connu : désacidifier le papier. Les techniques sont au point, mais chères : 200 francs le volume. Un centre de traitement fonctionne à Sablé. Il suffirait de trouver 300 millions de francs pour régler ce problème ! Pour contourner ce problème, en amont, on peut, dès l'enregistrement, désacidifier les imprimés préventivement – cela se fait déjà à la bibliothèque d'Ottawa – et les microfilmer au même moment. Ce genre d'opération est facilité grâce à l'informatique, qui a enfin démarré sérieusement rue de Richelieu.

La seule francophone des « cinq sœurs »

Le « big-bang » a eu lieu en février dernier, après bien des péripéties. Aujourd'hui les lecteurs peuvent consulter les fiches bibliographiques en tapotant sur un terminal dans la grande salle des catalogues. Cinq cent cinquante mille titres sont emmagasinés dans la mémoire centrale. Tous les volumes enregistrés depuis 1975. Quatre cent mille, sont prêts à les rejoindre. A condition d'obtenir une rallonge de 6 millions de francs du ministère de la culture. Il sera plus difficile de remonter au-delà de 1970. Emmanuel Le Roy Ladurie a bon espoir qu'un jour ou l'autre la totalité du catalogue des imprimés sera consultable sur écran. En attendant, l'informatisation du dépôt légal permet d'enregistrer directement sur écran les quatre-vingt mille volumes qui débarquent chaque année rue de Richelieu. Mais puisque la BN fait ce travail bibliographique, pourquoi ne diffuserait-elle pas ces fiches à l'ensemble des bibliothèques françaises ainsi déchargées de cette tâche fastidieuse ? Ce serait trop simple. Seule la bibliothèque Sainte-Geneviève est équipée d'un terminal connecté à l'ordinateur central de la BN.

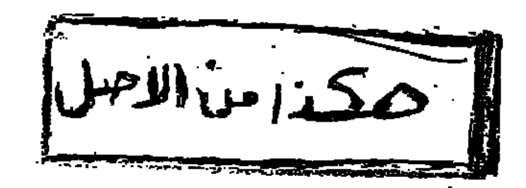
En 1983, quand on fit le choix d'un logiciel – un logiciel canadien, GEAC, – choix effectué par le ministère de la culture et son collègue de l'industrie, un autre système, Libra, fut adopté par la direction du livre pour les autres bibliothèques. Ce système, fort coûteux, n'est toujours pas au point, en dépit de subventions qui s'élèvent aujourd'hui à 80 millions de francs. Le CISI, une société filiale du CEA, qui supportait une grande partie de ce projet, vient d'ailleurs de baisser les bras. Il a annoncé au ministère de la culture qu'il dénonçait à partir du 30 juin la convention qui le liait à l'Etat.

Il est donc urgent de mettre à plat tout le système de l'informatisation des bibliothèques. Une cellule a été créée à ce sujet rue de Valois. Elle doit débrouiller un écheveau beaucoup plus complexe qu'il n'en a l'air. Car on ne sait toujours pas s'il est possible de confier à un seul organisme, la Bibliothèque nationale, le soin d'établir les fiches de l'ensemble des publications pour toutes les bibliothèques, municipales, départementales, universitaires, ou même dépendante des finances, comme celle de l'INSEE. Leurs systèmes informatiques ne sont, en effet, pas toujours compatibles entre eux. Il faut en outre régler les problèmes de diffusion et de commercialisation de ces fiches. Ceux-ci sont d'autant plus difficiles à résoudre que les susceptibilités politiques et personnelles foisonnent.

Ultime étape du lifting de la vieille dame de la rue de Richelieu : la modification de son organigramme. Divers services doivent être regroupés en douceur dans quatre grandes directions : commerciale, administrative et financière, technique, scientifique. Le conseil d'administration devrait suivre une cure d'amaigrissement – passant de vingt-six à onze membres – et se doter de réels pouvoirs. Enfin, la rémunération de certaines catégories de personnels (les manutentionnaires aussi bien que les conservateurs) est en passe d'être révisée à la hausse.

Des cinq grandes bibliothèques qui possèdent dans leurs murs plus de douze millions de volumes – les « cinq sœurs », – la Bibliothèque nationale est la seule francophone. Les autres sont toutes anglo-saxonnes. Cette situation mérite certainement un effort. Mais celui-ci ne pourra être couronné de succès que si l'ensemble de la politique des bibliothèques est, en France, profondément remanié.

EMMANUEL DE ROUX.



Société

JUSTICE

La campagne en référé

Guerre des affiches sous le signe de la courtoisie

Ah ! si les hommes politiques prenaient exemple sur les avocats... comme tout serait plus simple, ouaté, en un mot : urbain. Le mardi 12 avril, alors que les *« petites phrases »* assassines griffaient les ondes, à propos d'une campagne d'affiches de M. François Mitterrand, un peu trop barbouillées de bleu blanc rouge, Me Georges Kiejman, pour la défense du président-candidat, et Me Patrick Devedjian pour M. Jacques Chirac, rivalisaient de courtoisie au Palais de justice de Paris. Cela se passait en fin de matinée, devant M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance, et ses deux assesseurs siégeant en référé (*le Monde* du 13 avril).

Sous le plafond à caissons de la première chambre civile, il n'était plus question de la *« nervosité »* attribuée par M. Pierre Bérégovoy, directeur de la campagne de M. Mitterrand, à M. Chirac, ou encore de son *« initiative fébrile et intempestive »*, selon les termes d'un communiqué de M. Georges Sarre, secrétaire national du Parti socialiste. Non, les avocats des deux grands rivaux politiques en étaient revenus à une entente cordiale. Le mot n'est pas trop fort.

L'affaire en cause ne méritait peut-être pas que l'on s'étripe. M. Chirac reprochait à M. Mitterrand quelque 900 affiches composant des triptyques, collées un peu partout en France. La première, sur fond bleu, est frappée du profil du candidat Mitterrand, les deux autres, sur fond blanc, puis rouge, déclinent le slogan désormais bien connu : *« La France unie »*.

Ni polémique ni argutie

Bref, Me Devedjian, sur un ton chagriné, faisait remarquer que l'article R.27 du code électoral interdit l'utilisation des couleurs nationales par les candidats durant la campagne officielle. Et il plaidait sans trop d'ardeur : *« Je souhaite que le président de la République soit le premier à respecter la loi et ne donne pas le sentiment d'une candidature officielle »*. Rien de plus, si ce n'est que Me Devedjian, *in extremis*, ne put s'interdire le plaisir de glisser d'une voix unie : *« C'est le principe des élections du Second Empire que de se draper dans le tricolore »*.

Ecartant toute estocade, Me Kiejman déclara sans fioriture : *« Un tel débat ne me paraît pas avoir d'objet aujourd'hui. Une cohabitation juridique avec mon confrère et ami Devedjian pourrait abréger votre temps de travail en cette affaire*, dit-il à l'adresse du tribunal. *La position du candidat François Mitterrand est très claire. Il ne souhaite nulle polémique, ni recourir à des arguties. S'il était avéré que quelques-unes de ces affiches sont restées en place après le début de la campagne officielle, il le regretterait. Il entend ne pas recourir le moindre risque de critique sur ce plan »*.

L'écologiste inattendue

En d'autres termes, la guerre promise quelques heures plus tôt par les états-majors politiques, n'aurait pas lieu. Me Kiejman soulignait soigneusement que son client n'a *« aucun pouvoir de fait ou de droit sur les panneaux commerciaux »* arborant les affiches critiquées et qu'il se désolait le premier d'*« un débordement, fût-ce de vingt-quatre ou quarante-huit heures »* qui n'était pas de son fait et ne pouvait donner lieu de sa part à un quelconque « donné acte ».

Ces explications furent assez convaincantes pour satisfaire Me Devedjian. La passe d'armes incisive attendue s'effaçait au profit d'un gentlman's agreement. *« Je crois sur parole Me Kiejman*, disait le conseil de M. Chirac. *On me dit que les affiches seront recouvertes : je le pense. M. Mitterrand s'est rendu compte de la bévue commise, probablement plus par son publicitaire que par lui »*. A ces douces paroles, le président Diet conclut derechef *« à la radiation de ce dossier »*, c'est-à-dire à sa mort juridique, aucun jugement n'ayant plus à départager quiconque.

Une deuxième affaire a occupé plus longuement le tribunal. Une méchante affaire de pastiche. Toujours en référé, M. Diet et ses assesseurs étaient invités par Me Devedjian à juger les auteurs et fabricants présumés d'une affiche présentant une photographie peu engageante de M. Chirac, *accompagnée du slogan « Il arnaque »* et du sous-titre : *« Oui, c'est Chirac. »* Quels auteurs ? La fédération de Paris du PS et les sociétés Print Offset, Promo-Service et Media-Service, a expliqué Me Devedjian. En l'absence de M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération du PS de Paris, et de M. Jean Bru, imprimeur, le tribunal a sagement décidé de reprendre son audience mercredi à 9 heures, en leur présence cette fois, naturellement assistés de leurs avocats, dont Me Christine Courégé et Francis Terquem.

Dans ces querelles de « grands » il manquait à l'évidence un « petit ». Il déboula sans crier gare au beau milieu du prétoire, en pleine audience, sous les traits et la robe de Me Pierre François Divier, conseil *du candidat écologiste, M. Antoine* Waechter. Au tribunal légèrement abasourdi, Me Divier lança : *« Je vais plaider très sobrement et brièvement »*. Ce qui fut fait !

Cette apparition aux allures de gag fut en réalité des plus sérieuses. L'avocat était venu rappeler, le plus démocratiquement du monde, que le début de la campagne électorale officielle marque, en principe, la fin légale, *de tout affichage politique* sur les panneaux de publicité commerciale. En conséquence de quoi, fort de l'article L. 51 du code électoral, Me Divier a demandé au tribunal d'*« ordonner immédiatement la lacération de toutes les affiches par définition illégales depuis le 8 avril »*. Pour faire bonne mesure, l'avocat a aussi réclamé la somme de 5 000 francs aux candidats Jacques Chirac et François Mitterrand, le demandeur et le défendeur, histoire sans doute d'améliorer l'ordinaire de la modeste campagne des écolos...

LAURENT GREILSAMER.

FAITS DIVERS

Dans une HLM de la banlieue parisienne

Un « squat » tranquille

(Suite de la première page.)

Il y avait justement un logement vide perché au quinzième étage de la barre de béton où habitent déjà sa mère et certains de ses frères et sœurs. Il a suffi de forcer discrètement la porte en pleine nuit et de s'installer au beau milieu des pots de peinture des ouvriers qui travaillaient à la réfection des lieux.

Depuis, elle campe en compagnie de sa marmaille, bien décidée à obtenir un relogement en HLM. *« Mon but n'est pas de squatter à vie*, explique-t-elle. *Ce que je veux, c'est un logement et un contrat de location. Et qu'ils n'aient pas peur des loyers impayés. Je ne peux pas travailler à cause des enfants, mais je touche actuellement bien plus que le SMIC grâce aux allocations. Si cela les rassure, je veux bien accepter un prélèvement automatique, mais il me faut à tout prix un logement. »*

En quelques jours, la famille Leblanc, qui a apporté avec elle quelques meubles, a réussi à installer un début de confort. Prises d'électricité et douilles ont été bricolées à la hâte, et le tout a été directement branché sur le compteur électrique du palier. La machine à laver a tourné dès le premier jour. Pas de problèmes pour l'eau chaude et les radiateurs : tout était resté allumé. *« Finalement, nous sommes presque mieux qu'à Sarcelles*, constate-t-elle en souriant. *Là-bas, nous n'avions pas d'eau froide, un comble! Et, dans les deux chambres, il n'y avait même pas de prise. En plus, nous étions envahis par les punaises. »*

Le berceau de Madinina

Difficile toutefois de se croire dans un intérieur familial douillet : les murs de ciment sont recouverts de lambeaux de papier peint mal arraché, et des taches *de peinture blanche souillent* le lino gris du salon. L'une des deux chambres reste inutilisable ; malgré les rafistolages, la fenêtre refuse obstinément de se fermer. *« Pour nous, à la rigueur, ça irait*, précise-t-elle, *mais il y a Madinina. »* Madinina, deux mois, la petite dernière de la maisonnée. Un bébé placide qui s'endort facilement parmi les cris de ses six frères et sœurs. A vingt jours, elle a été admise en urgence dans un *service de réanimation* à la suite d'un problème respiratoire. Depuis, elle doit être régulièrement suivie.

Toutes les semaines, Claudia se rend donc au centre de protection maternelle et infantile de Villetaneuse, qui se situe désormais à plus d'une heure trente de son nouveau domicile. Pour éviter une nouvelle crise, les médecins lui ont conseillé d'humidifier en permanence l'air de la chambre du bébé. Mais, quelle chambre ? Le berceau de Madinina est planté au beau milieu du salon, entre la télé et le canapé.



« Mon père dit que nous sommes trop pauvres pour recevoir des allocations. »

(Dessin de Calman, dans le Times *du 13 avril.)*

En attendant des nouvelles de l'office départemental des HLM, Claudia s'occupe de son petit monde comme si de rien n'était. Vanessa et Laetitia, les deux aînées, charrient les courses avec application : six baguettes de pain *et six litres de lait par jour, sans* compter les kilos de pâtes ou de pommes de terre. En ce moment, le temps ne leur manque pas. Depuis le *« déménagement »*, comme dit Samuel, les plus grands n'ont pu remettre les pieds à l'école. Celle de Sarcelles est *trop éloignée*, et les inscriptions au sein du groupe scolaire installé à deux pas de leur nouveau logement s'annoncent difficiles. Ne risque-t-on pas de leur demander une quittance de loyer? ?

Souvent dans la journée, la mère de Claudia, qui habite au neuvième étage, vient aider sa fille. Les histoires de ce genre, elle les connaît. *N'est-elle pas elle-*même la mère de onze enfants ? N'a-t-elle pas obtenu son actuel logement en décembre dernier après un squat de plusieurs mois dans un *HLM* de *Dury* ? *Yvonne* Huriez, dont le fils aîné, Thierry, âgé de quatorze ans, s'est suicidé, lors d'un séjour de sa mère en prison (1), n'a pas pour habitude de baisser les bras. *« Croyez-moi, on ne squatte pas par plaisir*, soupire-t-elle. *On s'installe comme on peut dans des logements vides souvent abîmés, et le bras de fer commence. Les visites de l'Office, la surveillance de l'appartement, les coupures d'électricité, mais on n'a pas le choix. Si on nous attibuait des logements en HLM, on n'aurait pas à les squatter.*

ANNE CHEMIN.

(1) *Yvonne Huriez a consacré un* livre à son histoire : *Pour Thierry*, en collaboration avec Sylvie Péju. Ed. du Seuil.

Un collégien tué dans les Yvelines a pu être victime d'un racket

Le service régional de police judiciaire de Versailles s'efforce, depuis la fin de la semaine dernière, d'établir dans quelles conditions et pour quelles raisons a été tué un garçon de quinze ans, Stéphane Hamayon, *dont le corps a été retrouvé*, samedi 9 avril, sommairement enseveli dans un sous-bois près de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines). Le processus actuellement envisagé est celui des conséquences d'un racket dont a pu être l'objet cet élève du collège de Guyancourt que ses parents n'avaient pas vu rentrer à leur domicile de Montigny-le-Bretonneux, d'où il était parti le 8 avril vers 10 heures. Les enquêteurs ont pour éléments de recherche leurs premières constatations, les résultats de l'autopsie et les témoignages de l'entourage.

Stéphane Hamayon a *été retrouvé* les mains liés par les lacets de ses chaussures et le cou enserré de la même façon. Les médecins légistes ont conclu à un décès consécutif à une hémorragie interne et relevé sur le corps d'importants traumatismes au crâne, des fractures de six côtes, un éclatement du foie.

Selon ses proches, l'adolescent, qui avait quitté ses parents pour un rendez-vous avec des « copains », en confiant à son frère Bruno qu'il ne rentrerait pas pour déjeuner, apparaissait d'une taille et d'une morphologie le faisant paraître plus jeune qu'il n'était. Les enquêteurs ont encore appris que sa bicyclette avait disparu ainsi qu'une somme de 200 F, indices *qui pourraient confor*ter la thèse d'un racket dont le collégien aurait pu faire l'objet de la part de condisciples avec lesquels il se plaisait aussi à faire des trocs.

A Bastia, Corte et Ajaccio

Quinze militants nationalistes corses sont placés en garde à vue

BASTIA
de notre correspondant

Tôt dans la matinée du mardi 12 avril, le service régional de la police judiciaire de Corse a interpellé quinze militants nationalistes : douze à Bastia, deux à Corte et un à Ajaccio. Plusieurs de ces personnes sont responsables de A Risposta, l'association d'aide aux familles des « prisonniers politiques » corses. Cette association avait succédé à une autre organisation humanitaire, A Riscossa, dissoute le 3 juin 1987 par le conseil des ministres.

Agissant sur commission rogatoire de M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris chargé de la lutte anti-terroriste, les enquêteurs ont aussi perquisitionné, mardi à 11 heures, dans les locaux bastiais de l'association A Risposta. Les conditions de cette perquisition ont été critiquées par M. Léo Battesti, conseiller régional nationaliste à l'assemblée de Corse : *« Le local de l'association était fermé à clé et vide de tout occupant à l'arrivée des enquêteurs de la police judiciaire, qui ont dû forcer les portes à l'aide de pieds-de-biche avant de procéder à une fouille minutieuse des bureaux, cela en l'absence de représentants de* A Risposta. *Les saisies effectuées par la police sont donc sujettes à caution »*, devait déclarer M. Battesti.

Une cache d'armes à Bastia

Quelques instants plus tard, les enquêteurs de la police judiciaire opéraient une autre perquisition dans le local voisin abritant les bureaux de la société Scritti, chargée de l'édition de l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*. Cette perquisition devait, elle aussi, être contesté par M. Léo Battesti qui faisait remarquer *« que la police ne disposait pas de mandat de perquisition pour les locaux d'U* Ribombu *»*. C'est dans ces mêmes locaux que, le 1er octobre dernier, un document dactylographié de vingt-cinq pages, attribué à l'ex-FLNC, avait été saisi. M. Yves Stella, le directeur de la publication d'*U Ribombu*, avait été interpellé et inculpé notamment de reconstitution de ligue dissoute. M. Stella est, depuis, incarcéré à la prison de la Santé (*le Monde* du 7 octobre 1987).

Mardi, vers dix-huit heures, plus d'une centaine de personnes s'étaient rassemblées devant le commissariat de Bastia pour protester contre les perquisitions et les interpellellations des quinze militants nationalistes, dont la garde à vue pourrait se prolonger jusqu'à samedi *matin. Parmi les personnaes inter*pellées figure notamment un prêtre, l'abbé Jean-Claude Mondolini, condamné le 19 juin dernier à un an de prison, dont six mois avec sursis pour coups et blessures à agents de la force publique, rébellion, reconstitution de ligue dissoute, à la suite des *incidents qui avaient marqué le* voyage en Corse de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, trois jours plus tôt. Ont été également interpellés : M. François Viola, le secrétaire général de l'association A Risposta ; MM. Jean Giambelli, l'un des responsables du mouvement nationaliste A Cuncolta Naziunalista et Dominique Gallet, un ancien élu nationaliste à l'assemblée de Corse.

Certains observateurs mettent en relation ces interpellations avec la découverte récente, dans un immeuble d'un quartier populaire au sud de Bastia, d'une cache d'armes attribuée à l'ex-FLNC – découverte non encore reconnue officiellement par les services de police. D'autres observateurs notent que les quinze personnes interpellées sont toutes connues pour leur participation active à l'association A Risposta, dont le rôle est de plus en plus prééminent dans l'action nationaliste en Corse. A ce titre, cette association *pourrait faire l'objet d'une surveil*lance plus étroite de la part des services de police chargés d'établir les éventuels liens que l'organisation humanitaire pourrait entretenir avec l'ex-FLNC.

MICHEL CODACCIONI.

● **Attentat à Bastia.** – La voiture particulière du conseiller régional nationaliste M. Léo Battesti a été détruite par un cocktail Molotov dans la *nuit du mardi* 12 *au mercredi* 13 avril, à Bastia. L'attentat n'avait pas été revendiqué mercredi en fin de matinée.

Un point de vue de la CFDT

Complémentarité entre la police d'Etat et les polices municipales

par Jacques Nodin
secrétaire général de la fédération INTERCO CFDT et

Didier Gounet
secrétaire national de l'Union fédérale CFDT de la police nationale

LE débat sur les *polices municipales* ne peut être circonscrit au constat actuel ou aux quelques excès, soigneusement choisis et exploités. Ce n'est pas par des manifestations corporatistes spectaculaires que l'on s'inscrira positivement dans cette question.

Qu'a-t-on constaté au cours des dix dernières années ? Les polices municipales se sont développées de manière considérable (de quatre mille en 1977 à vingt-cinq mille policiers *municipaux aujourd'hui) sans que la* législation s'adapte. Les gouvernements successifs portent une large part de responsabilité dans cet « embrouillamini législatif ».

Aucun d'entre eux – qu'ils soient de droite ou de gauche – n'a entrepris un travail en profondeur. Seul, M. Joxe, le 10 mars 1986, a sorti une série de circulaires rappelant les attributions des agents de police municipale en matière de code de la route, les modalités de leur armement, *leurs attributions suite aux lois* de décentralisation, la promesse de l'étude d'un statut, et... la création d'une carte professionnelle de garde-champêtre !

Depuis maintenant plus d'un an, une commission composée à la fois d'élus et de représentants de l'administration (police-gendarmerie-justice) fonctionne sous la présidence *du préfet Lalanne. Un travail de qua*lité a été fourni par cette commission, qui s'est traduit par un important « Rapport sur les forces de police municipale ». Une projet de loi a été voté *par le Sénat*, et doit être présenté à l'Assemblée nationale à la session de printemps. Il est important que ce texte soit voté, pour qu'enfin les polices municipales soient sérieusement réglementées, le statut de leurs agents reconnu et *amélioré*.

Le texte de loi tel qu'il est proposé aujourd'hui, s'il n'est pas parfait, contient néanmoins des éléments positifs. Comme nous le souhaitions, *le contrôle sera renforcé. En effet*, après avoir suivi une formation, les policiers municipaux devront être agréés par le procureur de la République. Le commissaire de la République, *quant à lui, pourra demander au* procureur de retirer l'agrément d'un policier municipal. Voilà bien un moyen d'action du représentant de l'Etat. Quant à la tenue d'uniforme, le texte prévoit qu'elle devra être distincte de celle des policiers nationaux. C'est une revendication des *manifestants policiers* à Nice. Il faut croire qu'ils n'ont pas eu le temps de lire le projet de loi... Comme l'avait souhaité la fédération INTERCO CFDT, la sécurité des personnes et des biens restent du rôle des policiers nationaux, et, d'autre part, les policiers municipaux n'interviendront *pas en maintien de l'ordre*, et n'auront pas accès aux fichiers de la police nationale ou de la gendarmerie. Enfin, comme pour la police nationale, un code de déontologie sera établi.

Passons maintenant au moins bon. Désormais, les policiers *municipaux pourront* être armés. Sur le fond, la CFDT n'était pas favorable à l'armement. Le législateur ne nous a pas suivi. Nous avons donc demandé que les élus désirant armer leurs *fonctionnaires leur dispensent une* formation tant technique que juridique.

Le texte proposé aujourd'hui ne va pourtant pas assez loin, des précisions devront *intervenir* dans les décrets d'application. C'est le cas, en particulier, de la complémentarité *avec les forces de police d'Etat*. Nous avions demandé – et nous le demandons – la *signature* de conventions locales visant à répartir les *missions* entre les différentes forces de police, sous le contrôle du procureur de la République. C'est un *des moyens de limiter la « guerre des polices »*. Mais ce n'est pas suffisant. Le plus gros travail consistera à faire changer les mentalités.

La partie sera difficile. Ce n'est sûrement pas en jetant de l'huile sur le feu que nous pourrons améliorer le service public, qu'il soit d'Etat ou local. Les usagers de ces services publics, eux, n'ont que faire des *rivalités de clocher. Ils s'intéressent* aux services rendus. Et ils ont raison.

*Enfin, sur le fond, faut-il être poli*cier national pour faire traverser les enfants à la sortie des écoles, pour faire la circulation ? On peut constater aujourd'hui que les forces de police d'Etat ont abandonné une partie de leurs attributions pour se consacrer à des missions plus « *gratifiantes* » comme la lutte contre la petite et moyenne délinquance, contre le terrorisme. Il semble normal que les missions de bon voisinage, de réglementation de la circulation *relèvent des collectivités territoriales*. Certains n'auraient-ils pas joué les pompiers-pyromanes ?

Les problèmes de sécurité publique ne peuvent être traités par des *opérations médiatiques* ou corporatistes... Ils demandent du sérieux, de la compréhension et de l'efficacité... Pour sa part, la CFDT a pris ses responsabilités tenant compte des aspirations des policiers *nationaux et des* policiers municipaux.

SPORTS

● **FOOTBALL : Coupe de France.** – Malgré un match nul réussi, le mardi 12 avril, en seizième de finale retour (2 à 2), le club de division d'honneur US *Endoume*-Catalans a été éliminé de la Coupe de France par l'équipe de deuxième division de *La Roche-sur-Yon*, victorieuse au match aller (4 à 1).

● ***BASKET-BALL*** **: championnat de France féminin.** – Le Basket Astarac Club de *Mirande (Gers)* a remporté, le mardi 12 avril, le titre de champion de France féminin de basket-ball. Les basketteuses gersoises ont battu en finale *retour* le Stade français-Versailles par 82 à 72 après s'être déjà imposées à l'aller (44 à 42), mettant fin à cinq ans de règne de l'équipe parisienne.

A Montpellier

Incendie dans les locaux de SOS-Racisme

Les locaux de deux associations, dont SOS-Racisme, ont été détruits dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 avril à *Montpellier (Hérault)* par un incendie dont l'origine n'avait pas été déterminée mercredi en fin de matinée.

Après avoir pris naissance vers 3 heures dans les locaux de la *Confé*dération syndicale du cadre de vie situés au rez-de-chaussée d'un *immeuble du centre-ville*, l'incendie s'est propagé au premier étage abritant ceux de SOS-Racisme.

Une partie du mobilier et de nombreux documents ont été la proie des flammes.

Pour les responsables locaux de SOS-Racisme, l'incendie serait d'origine criminelle et surviendrait après une série de menaces visant leur association.

● **Arrestation d'un évadé de la prison de Privas.** – Inculpé du meurtre d'une personne âgée, William *Seybor*, vingt-cinq ans, qui s'était évadé, dimanche 10 avril (*le Monde* du 12 avril) de la *maison* d'arrêt de Privas (Ardèche), a été arrêté, au terme d'une vaste opération *conduite* par la gendarmerie, près de Modane (Savoie), où le jeune homme avait essayé d'échapper *aux* recherches.

Société

SCIENCES

Selon un rapport remis au premier ministre

La France doit combler son retard dans les biotechnologies

« On ne peut pas tout faire. La France doit choisir et définir ses priorités pour combler son retard dans le domaine des biotechnologies » qui permettront demain de disposer de vaccins synthétiques, de médicaments spécifiques comme les anticorps monoclonaux, de souches bactériennes productrices de protéines, de plantes et de semences acclimatées ou résistantes aux maladies. La tâche ne sera guère facile, mais la relative lenteur de pénétration de ces disciplines dans l'industrie devrait donner à notre pays *« une chance d'insertion dans un mouvement qui va s'accélérer et qui va concerner au premier chef les trois activités qui ont contribué à sa force économique : la santé, l'agro-alimentaire et l'agriculture »*.

C'est ce qu'estime M. René Sautier, ancien président-directeur général sur la société pharmaceutique Sanofi, dans le rapport sur les biotechnologies qu'il vient de remettre au premier ministre, M. Jacques Chirac. *« Si les biotechnologies ne constituent pas*, dit-il, *la naissance d'un secteur nouveau, elles commandent l'avenir comme l'ont fait l'électronique et l'informatique. »* Mais, *« si les entreprises concernées, et à travers elles, les agents économiques, ne préparent pas cet avenir, elles encourent un risque majeur de disparition à terme »*. Reste à *« hiérarchiser les urgences »* et *« concentrer les moyens, pour éviter la dispersion et les cloisonnements qui seraient générateurs à terme de handicaps insurmontables pour un pays comme la France »*, mais sortir aussi de l'attentisme qui était devenu la règle du fait même de la lenteur des applications des connaissances.

Trop vite on a cru aux miracles des biotechnologies. Il a fallu déchanter, même si *« les progrès dans la connaissance et la modification du vivant s'effectuent à un rythme beaucoup plus rapide qu'il n'était prévu et qui paraît s'accentuer »*. Ainsi a-t-il fallu dix ans pour voir apparaître en 1982-1983 un premier produit obtenu par génie génétique : l'insuline. C'est dire l'importance du facteur temps dans ces disciplines *« car tout produit destiné à l'homme réclame de très longs délais de mise au point et de contrôle*. A cela s'ajoute le fait que, trop souvent, les compétences technologiques et fondamentales n'étaient pas réunies ou disponibles pour aboutir à bref délai.

90 milliards de dollars

Les applications ne peuvent donc déboucher, souligne M. Sautier que *« lorsque la faisabilité industrielle existe, que lorsque l'économie des coûts le justifie et lorsque le marché est prêt à accueillir le produit nouveau et modifié »*. Il n'y a donc pas de temps à perdre, *« même si nous savons maintenant où nous allons, sans pourtant savoir à quelle vitesse nous le ferons »*. Etre absent de ce champ d'activité, c'est se condamner à disparaître. Car, même si les chiffres sont sujets à caution, les experts pensent qu'en l'an 2000, le quart ou le cinquième du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique – il est aujourd'hui de 90 milliards de dollars – sera généré par les produits biotechnologiques. Pour la même période, les prévisions sont de 23 % pour l'agro-alimentaire, 4 % à 5 % pour l'agriculture et environ 5 % pour la chimie et les secteurs restants.

Dans ce contexte, la France se doit de réagir. Les crédits alloués à ce type de recherche par l'Etat ne sont pas en cause. M. Sautier considère que l'effort public s'est accru dans ce domaine de façon significative, pour atteindre en 1987 une enveloppe de 2,8 milliards de francs. Mais il est, en revanche, plus critique pour ce qui concerne la recherche industrielle, surtout dans le domaine de l'agro-alimentaire et de l'agriculture, dont les industriels ne sont pas toujours dans une situation financière idéale pour investir massivement dans la recherche.

Diffusion des connaissances

S'ajoute à cela que *« la diffusion des connaissances paraît mieux assurée à l'étranger qu'en France* [...] *en dépit de nombreuses formules destinées à favoriser les transferts de technologies »* et que des mesures de rapprochement entre recherche publique et recherche industrielle devraient être favorisées. Notamment en donnant aux unités mixtes (laboratoire de recherche-industrie) une autonomie de gestion et de fonctionnement accrue, mais en offrant aussi des dispositions fiscales aux industriels qui aident à leur financement.

De même, M. Sautier souhaite qu'un inventaire des programmes et des moyens de la recherche publique soit mené avant de procéder à un regroupement nécessaire des moyens, tout en identifiant pour les industriels, comme pour les chercheurs, les thèmes de recherche à privilégier et les lacunes à combler : microbiologie, biochimie du gène, ingénierie des protéines, chimie des peptides, génétique des plantes, produits de diagnostic, lutte biologique, *techniques de séparation et de purification* et informatisation des banques de gènes et de souches. Bref, *« tout un ensemble de voies de réflexion »*, dont M. Sautier espère qu'elles trouveront rapidement un début de concrétisation de la part des pouvoirs publics, mais aussi de ses confrères de l'industrie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Aux Etats-Unis

Une souris a été brevetée après manipulations génétiques

Deux chercheurs de l'université américaine Harvard, MM. Philip Leder et Timothy Stewart, ont reçu mardi 12 avril un brevet pour une « invention » d'un genre très particulier : une souris au patrimoine génétique modifié qui facilitera les recherches sur les cancers du sein. La société Du Pont, qui a financé les recherches, a obtenu le droit de commercialiser ce brevet.

C'est la première fois qu'un animal supérieur est breveté, mais des micro-organismes et des plantes ont déjà bénéficié de cette protection juridique, depuis qu'en juin 1980 la Cour suprême des Etats-Unis a décidé que des demandes de brevets sur des êtres vivants étaient recevables.

Les chercheurs de Harvard ont inséré dans un chromosome de l'animal un fragment de génome humain qui déclence l'apparition de cancers du sein. Cela permettra de disposer à volonté de souris cancéreuses et donc de tester l'efficacité de nouveaux *traitements de manière beaucoup* plus systématique et efficace que ne le permettent les essais cliniques.

La possibilité de breveter des organismes vivants génétiquement modifiés a été posée dès le début des recherches en biotechnologie. La législation américaine autorisé que soient brevetés certains êtres vivants (Pasteur a reçu au siècle dernier un brevet pour une levure de bière). En juin 1980, la Cour suprême avait décidé, à la faible majorité de cinq voix contre quatre, qu'un organisme modifié par manipulation génétique pourrait être breveté. Il s'agissait alors d'une bactérie produisant des protéines à partir de pétrole. Mais à l'époque, plus d'une centaine de demandes portant sur d'autres micro-organismes étaient en attente.

L'obtention d'un brevet paraît en pratique indispensable à une exploitation industrielle. *Si un* organisme vivant obtenu par les techniques du génie génétique présente des propriétés intéressantes mais n'est pas protégé en tant que tel, il paraît difficile que son inventeur puisse l'exploiter industriellement sans voir apparaître à brefs délais des répliques ayant les mêmes fonctions. C'est bien la raison pour laquelle plusieurs groupements environnementalistes ont tenté, jusqu'ici vainement, de contrer la décision de la Cour surprême en faisant voter un texte par le Congrès qui interdirait de breveter des êtres vivants génétiquement manipulés. Ces groupes craignent, à tort ou à raison, que de tels organismes ne présentent des dangers pour l'homme et veulent en réalité empêcher l'utilisation des manipulations génétiques. La querelle juridique sur les brevets cache donc un problème d'ampleur beaucoup plus vaste.

Sauf revirement du Congrès, qui peut toujours adopter une législation restrictive, ces groupes semblent avoir perdu. Car la décision de l'Office des brevets ne restera pas isolée. Des demandes ont été déposées pour une vingtaine d'autres animaux « artificiels », et il va sûrement en venir beaucoup d'autres.

MAURICE ARVONNY.

Le conseil d'administration de l'ARC démet M. Yvan Ledoux de ses fonctions

Le conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), qui se tenait le mardi 12 avril, a démis de ses fonctions le vice-président, secrétaire général de l'association, M. Yvan Ledoux, par 20 voix contre 1 et 1 abstention. Ce vote met fin au conflit qui, depuis plusieurs mois, opposait le président le l'ARC, M. Jacques Crozemarie, à M. Ledoux.

Le 22 octobre dernier, le bureau de l'association avait mandaté M. Crozemarie pour *« régulariser la situation causée par l'ambiguïté de la position de M. Ledoux en sa double qualité de membre du conseil d'administration et de fournisseur prestataire de services et les suites juridiques et administratives qui pourraient en découler »*. M. Ledoux, en sa qualité de PDG de la société FAT-Communication, avait effectué divers travaux pour le compte de l'ARC.

Le 6 janvier dernier, M. Crozemarie adressait à M. Ledoux une lettre recommandée dans laquelle, reprenant la position du bureau, il indiquait qu'*« à l'heure où l'ARC fait l'objet d'attaques sur la transparence de ses comptes »*, il décidait d'*« accepter purement et simplement la démission présentée par M. Ledoux le 23 juin 1987 »*. De son côté, M. Ledoux nie avoir jamais remis pareille démission.

Le vice-président répliquait le 17 janvier 1988 dans une lettre adressée à M. Crozemarie, contestant *« tant la forme que le fond »* de la *« décision »* de M. Crozemarie. M. Ledoux indiquait qu'il n'avait aucune intention de démissionner, mais qu'il se trouvait dans la quasi-impossibilité d'assurer le mandat de vice-président, secrétaire général que lui avait confié le conseil d'administration. Ce dernier ne l'ayant pas encore écarté, il était donc bien toujours, à cette date, en vertu des statuts de l'ARC, vice-président de cette association. Son renvoi nécessitait une décision du conseil d'administration. C'est chose faite depuis le 12 avril.

ÉDUCATION

A Neuilly-sur-Seine

L'instituteur atteint du SIDA n'obtient pas sa titularisation

M. Didier Hutin, l'instituteur de trente ans atteint du SIDA, pourra continuer d'enseigner à l'école Charcot de Neuilly-sur-Seine, en qualité de stagiaire, mais l'administration se donne deux ans pour décider ou refuser sa titularisation. Telles sont les conséquences de la décision du ministre de l'éducation nationale rendue publique le mardi 12 avril.

« Conformément aux usages dans ce genre de situation, est-il écrit dans le texte, *le ministre a décidé de suivre les conclusions du Comité médical supérieur, qui consistent à surseoir à la titularisation de M. Hutin, pour une période de deux ans, et à permettre à l'intéressé de continuer à exercer ses fonctions d'instituteur en qualité de stagiaire. »*

M. Hutin exerce les fonctions d'instituteur stagiaire depuis son succès à un concours de recrutement dans les Hauts-de-Seine en 1984. Mais il est tombé malade fin 1986, quelques mois avant de soutenir le mémoire qui devait le conduire à la titularisation. Il obtient alors un congé de longue maladie et suit un traitement ; son état s'améliore. A la rentrée dernière, M. Hutin est nommé à l'école Charcot de Neuilly, mais l'administration s'alarme. Le comité départemental refuse, le 1er décembre 1987, de prononcer sa titularisation et demande à le revoir dans six mois. Mais l'administration tente de faire pression sur l'instituteur en lui « conseillant » de rester chez lui. Il refuse et décide de former un recours devant le Comité médical supérieur (CMS). Cette instance, placée auprès du ministère de la santé et uniquement composée de médecins, se réunit à huis clos le 29 mars. Entre-temps, M. Hutin décide de rendre publique sa situation (*le Monde* du 12 février) et il est accueilli dignement à la rentrée des vacances de février par ses collègues, ses élèves et leurs parents.

L'avis du CMS n'a pas été pris en vertu de l'arrêté du 28 janvier 1980 qui prévoit que *« les affections contagieuses et transmissibles dont la guérison définitive n'est pas prévisible dans un délai d'un an* [sont] *incompatibles avec l'accès à certains emplois relevant du ministère de l'éducation. »* Au ministère de la santé, on précise que le comité a examiné le cas de M. Hutin *« dans les mêmes conditions que celui d'autres malades dont la guérison n'est pas immédiate »*, comme le cancer, et a souhaité ne pas singulariser le SIDA. *« La titularisation entraîn des droits et des obligations pendant toute la carrière du fonctionnaire*, commente-t-on, *et ne peut s'apprécier uniquement en fonction de l'état de la personne un jour donné. L'avis qui a été rendu est porteur d'espoir car si la maladie n'est pas guérissable aujourd'hui, elle peut l'être dans l'avenir. »*

L'administration qui, pour la première fois, était amenée à prendre position pour un cas de ce genre, a pris son temps. Quinze jours se sont écoulés entre la réunion du Comité et la publication de la décision du ministre de l'éducation nationale, qui pourrait bien faire jurisprudence. Mais pour M. Didier Hutin, cette décision est *« malhonnête »* : *« L'administration ne prend pas ses responsabilités*, nous a-t-il déclaré *elle ne peut m'empêcher de travailler car j'ai montré que j'en étais capable mais elle me refuse des garanties statutaires, liées à la titularisation. J'ai l'impression qu'ils attendent que je meure. »* L'instituteur a l'intention de demander au président de la République qu'il prenne une *« position de principe »*.

Ph. Be.

DÉFENSE

Pour remplacer ses avisos-escorteurs

La marine nationale est autorisée à fabriquer de nouvelles frégates légères

Le Conseil supérieur de la marine a approuvé, mardi 12 avril, la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, d'engager la fabrication, par l'arsenal de Lorient, de trois frégates légères (dont la première sera mise en service en 1993) et d'autoriser la direction des constructions navales à négocier avec les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, la mise en chantier de six frégates de surveillance dont la première sera lancée en 1991 pour être ensuite équipée en armements opérationnels par l'arsenal de Toulon.

Cette double décision, qui consiste à concevoir le développement de neuf frégates sur un programme total de douze exemplaires, concerne une catégorie de bâtiments de trois mille tonnes destinés à succéder aux avisos-escorteurs actuels. La différence entre la frégate légère et la frégate de surveillance est que la deuxième unité sera momentanément moins bien équipée que la première en matériels modernes.

Actuellement, ces tâches de présence permanente ou de surveillance du trafic maritime national sont accomplies, la plupart du temps, par des avisos-escorteurs dont beaucoup sont hors d'âge, usés par un emploi intensif ou dont l'équipement de bord deviendra progressivement suranné après 1995.

En 1982, la marine nationale a donc conçu le projet d'une frégate légère (par rapport à ses frégates actuellement en service, qui déplacent 6 000 tonnes à pleine charge) capable d'opérer loin de ses bases, pendant des patrouilles d'une cinquantaine de jours, en toutes zones géographiques et par toutes les conditions atmosphériques. Cette frégate légère devait, de surcroît, être armée pour affronter, seule, des menaces aériennes ou de surface d'un niveau d'intensité assez élevé, tout en étant dotée de moyens actifs et passifs d'autoprotection, y compris des qualités propres de « furtivité ». Long de 114 mètres et déplaçant 2560 tonnes aux essais, ce bâtiment, que la marine souhaite appeler frégate-aviso, disposera d'un appareil propulsif de 19200 chevaux, capable de lui imprimer une vitesse maximale supérieure à vingt-cinq nœuds ou de parcourir, en toute autonomie, une distance de 7 000 nautiques (environ 12000 kilomètres) à la vitesse moyenne de huit nœuds. L'architecture du navire a été conçue, dès le *départ, pour améliorer ses capacités* de survie et pour offrir une moindre prise à la détection (élimination des points brillants, regroupement des superstructures, camouflage) en rendant « furtives » ses formes.

Coque en kit

Cette frégate légère devrait embarquer soixante hommes de l'équipage, ce qui permet de conduire des opérations mais risque de poser un problème pour tout ce qui concerne, ensuite, les tâches d'entretien régulier d'un tel navire.

Mais c'est probablement l'armement de ce bâtiment qui, à terme, réclamera de la marine un maximum d'effort financier dans ses budgets ultérieurs. En effet, cette frégate-aviso apparaît, pour l'instant, davantage comme une coque, dont l'armement reste à définir, que comme un véritable navire de combat. Ainsi, actuellement, des volumes et des espaces ont été laissés disponibles ou réservés pour y installer à l'avenir les systèmes d'armes modernes qui seront requis.

Sur la plage arrière, par exemple, ont été aménagés une aire de manœuvre et un hangar pour un hélicoptère de moyen tonnage de la classe du Super-Puma actuel. Mais, le véritable hélicoptère adapté à ce type de frégate est le NH-90 que plusieurs pays de l'alliance atlantique, dont la France, tentent, non sans difficultés, de développer en coopération. En principe, le NH-90 devrait être spécialisé dans le combat antisurface et la lutte anti sous-marine.

De même, la possibilité d'installer un système sol-air antimissiles, un système d'armes antiaérienne, et un système de lutte antitorpilles a été préservée. Le premier de ces trois systèmes d'armes fait appel au projet, tout à fait original, de la société Aérospatiale, connu sous le nom de missile antimissiles Aster, qui sera prêt pour 1996 mais, d'abord, pour les porte-avions. Le deuxième système pourrait être inspiré du missile antiaérien Mistral développé par la Matra.

Pour l'instant, la frégate-aviso ne peut compter, pour son armement prévisible, que sur le traditionnel canon antiaérien de 100 millimètres et sur des missiles surface-surface Exocet (1). Ce qui est, aujourd'hui, suffisant mais le sera moins demain, si ce bâtiment construit en kit ne recevait pas les armements prévus à l'origine. On estime généralement le prix d'une telle coque à environ 750 millions de francs. Le programme complet de frégate légère *devait porter sur douze unités*, s'il était respecté : d'un côté les six frégates légères construites à Lorient grâce à un financement direct de l'Etat et, de l'autre, les six frégates de surveillance assemblées à Saint-Nazaire selon une modalité de financement qui est encore à l'étude et qui devrait s'apparenter à un mécanisme de location-vente.

JACQUES ISNARD.

(1) Devant le Conseil supérieur de la Marine, M. Giraud a laissé entendre que le prochain missile surface-surface, à savoir le successeur de l'Exocet actuel, sera construit en coopération avec l'Allemagne fédérale.

[Filiale d'Alsthom, les Chantiers de l'Atlantique sont les derniers survivants des grands chantiers civils français après l'effondrement de la Normed (Dunkerque, La Ciotat, La Seyne) et la fermeture de Dubigeon à Nantes. *Situés à Saint-Nazaire, employant* quelque 4 500 personnes, les Chantiers de l'Atlantique ont acquis une réputation mondiale dans la construction des *grands paquebots de croisière. Ils ont* livré, fin décembre, le plus gros paquebot du monde, et ils en ont deux autres en commande, auxquels s'ajoutent, *notamment, deux car-ferries pour des* armateurs français.

C'est la première fois depuis quarante ans que les Chantiers de l'Atlantique reçoivent une importante commande de la part de la marine nationale. C'est un domaine habituellement réservé (sauf rares exceptions) aux arsenaux. On s'interrogera toutefois sur le fait que cette commande ait été rendue publique par une lettre de M. Jacques Chirac adressée à M. Olivier Guichard, député RPR, président du conseil régional des Pays de la Loire. Les dirigeants de l'entreprise ont été informés de la décision du gouvernement par *M. Guichard le 12 avril* dans l'après-midi, mais n'ont toujours pas reçu de lettre de commande. – F. Gr.]

ÉCHECS

La Coupe du monde

Karpov en tête à mi-parcours

A mi-parcours du Tournoi Swift de Bruxelles, comptant pour la première Coupe du monde d'échecs, les Soviétiques, « tirés » par Karpov, se sont réveillés.

Le rival de Kasparov, après une nulle contre Nunn dans la septième ronde, a successivement battu Sokolov puis Ljubojevic (avec les Noirs). Quant à Beliavsky, il a marqué deux points en triomphant de Nogueiras (avec les Noirs), puis de Tahl. Speelman, battu par l'avant-dernier du classement, le Hongrois Sax, a rétrogradé à la quatrième place.

CLASSEMENT APRÈS NEUF RONDES. – 1. Karpov, 6/9 ; 2. Beliavsky, 5,5/8 ; 3. Salov, 5,5/9 ; 4-5. Speelman, Portisch, 5/8 ; 6-8. Nunn, Tahl, Ljubojevic, 4,5/8 ; 9. Andersson, 4,5/9 ; 10. Nikolic, 4/7 et une ajournée ; 11. Kortchnoï, 4/9 ; 12. Seirawan, 3,5/8 et une ajournée ; 13-14. Sokolov, Timman, 3,5/8 ; 15. Nogueiras, 3,5/9 ; 16. Sax, 2,5/9 ; 17. Winants, 1,5/9.

● **Première norme de grand maître pour Renet.** – Le Parisien *Olivier Renet, vingt-quatre ans*, a réalisé sa première norme de grand maître international en terminant troisième, avec 6 points (la norme *exigée), du Tournoi de Lyon, qui s'est* terminé le dimanche 10 avril. Le tournoi a été remporté avec 6 points et demi par le jeune grand maître norvégien Agdestein, vingt ans, ex aequo avec Lobron.

هكذا من الأصل

Education

Les demoiselles de la Légion d'honneur

Derrière les hauts murs des « maisons d'éducation » de Saint-Germain-en-Laye et de Saint-Denis, les filles de « légionnaires » préparent le bac en s'initiant aux bonnes manières.

LOIN des bruits de ce monde, les demoiselles de la Légion d'honneur portent le flambeau d'une éducation à l'ancienne. Filles ou petites-filles de « légionnaires », ces jeunes pensionnaires groupées dans deux « maisons d'éducation » proches de Paris vivent au rythme d'une tradition née sous le règne de Napoléon Ier.

Soigneusement retranchées derrière leurs grands murs et les collerettes blanches de leurs tenues d'uniforme, ces jeunes filles comme il faut préparent à la fois leur baccalauréat et leur entrée dans le monde. Un noviciat d'un autre âge, qui semble hors du temps, malgré quelques assouplissements à la règle et des projets de modernisation.

Soucieux de fournir des épouses irréprochables à ses braves et d'accueillir les filles des soldats morts au combat, Napoléon Ier créa les maisons d'éducation en mars 1809. Ces établissements publics, placés sous le contrôle de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et du ministère de la justice, accueillent aujourd'hui mille jeunes filles, âgées de dix à dix-huit ans.

Situé à l'orée de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, le pensionnat des Loges héberge les élèves de la sixième à la troisième, tandis que celui de Saint-Denis, accoté au flanc de la basilique, regroupe les « grandes » de la seconde à la terminale.

Obligatoirement internes, les élèves suivent les programmes des collèges et des lycées, sous la houlette d'enseignants détachés par le ministère de l'éducation nationale. Les maisons d'éducation, qui se veulent avant tout une *« œuvre sociale »*, proposent une pension complète et un encadrement de chaque instant, pour la somme assez modique de 5 000 francs par an. *« Nous acceptons en priorité les cas sociaux*, explique le général Pierre Mary, à la grande chancellerie de la Légion d'honneur. *Les pupilles de la nation, les orphelines ou les enfants de familles en difficulté passent avant les bons dossiers scolaires. Nous recevons aussi les filles de militaires ou de diplomates nommés à l'étranger. »*

A condition d'être issus de parents ou de grands-parents dûment médaillés, les *« cas sociaux »* et les autres bénéficient de locaux splendides et d'excellents résultats au baccalauréat. Cette bonne réputation attire de nombreuses familles. *« Dans le second cycle, nous refusons chaque année 40 % des dossiers »*, souligne Mme Françoise Girard, censeur à Saint-Denis. Au-delà de ces performances scolaires, les parents sont aussi séduits par les bonnes manières que dispensent les dames de la Légion. Un cocktail de distinction et de dignité, avec un zeste de patriotisme, n'est pas pour déplaire aux familles. Enfin, la discipline est appréciée et les parents continuent de réclamer un ferme encadrement, même si les habitudes des maisons se sont assouplies au fil des ans.

Les jeunes filles de la Légion ne sont plus appelées par leur seul nom de famille, menées à la baguette et formées comme des grognards en jupons. *« Nous souhaitons que les élèves soient heureuses et entourées »*, affirme Mme Aliette Van de Voorde, surintendante des maisons d'éducation. Pourtant, si leurs conditions d'existence ont subi quelques modifications, les jeunes pensionnaires n'en vivent pas moins dans un univers clos où s'applique une règle presque conventuelle.

Logées dans deux anciennes abbayes, les demoiselles de la Légion ont succédé en douceur aux moines qui avaient coutume de prier dans le calme de ces lieux. Comme eux, elles glissent silencieusement le long d'imposants couloirs, silhouettes bleu-marine perdues dans d'immenses cloîtres de pierres taillées.

Les « blanches » et les « bleues »

La maison de Saint-Denis, classée monument historique, trône dans vingt hectares ornés de perrons, de parterres et d'un pavillon de musique. Les élèves y passent leurs récréations dans de vastes jardins à la française qui tranchent avec le paysage des banlieues alentour. De l'autre côté de la rue, un établissement de quartier nommé Collège République paraît presque misérable en comparaison de ces colossales bâtisses.

Levées à 7 heures et couchées dès 21 h 30, les élèves sont soumises à un emploi du temps qui ne souffre aucun écart. Aussitôt passé l'uniforme agrémenté d'une ceinture qui leur barre la poitrine, elles se rendent en cours, puis au réfectoire. A Saint-Denis, l'immense salle voûtée dans laquelle les moines mangeaient en silence a peu changé, à commencer par le portrait en pied de Napoléon, qui, du fond de la pièce, surveille impérialement le repas de ses oiselles.

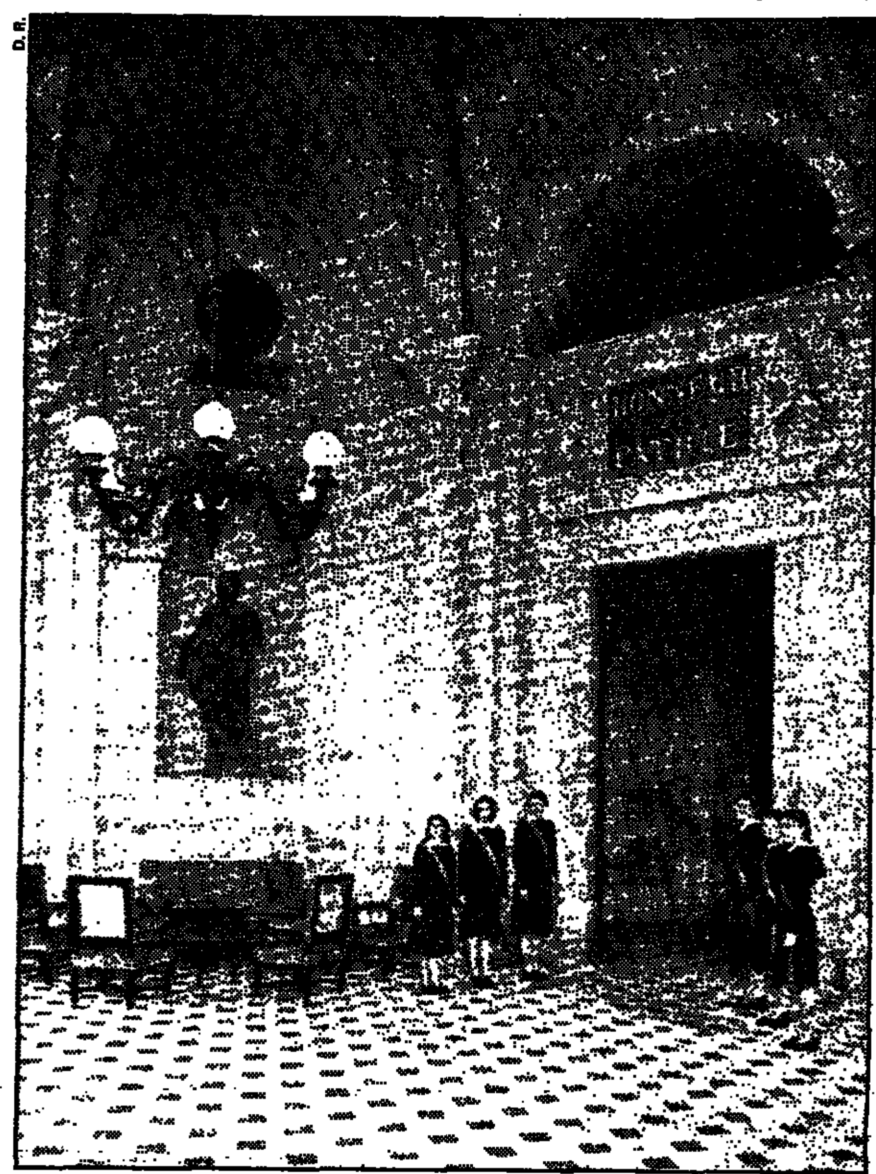
Les pensionnaires – que l'on appelle les *« blanches »*, les *« bleues »* ou les *« violettes »*, du nom de leurs ceintures dont les couleurs diffèrent selon les classes – reçoivent des médailles et des tableaux d'honneur lorsqu'elles ont donné satisfaction par leur travail scolaire, mais aussi par leur conduite. Pour devenir de parfaites dames du monde, elles doivent veiller à la correction de leur mise et de leur coiffure, proscrire le maquillage et les cigarettes qui donnent un genre déplorable, ne jamais se montrer insolentes avec leurs supérieures et ne pas prononcer de grossièretés. En fin d'année, une distribution des prix, en bonne et due forme, sanctionne la réussite de leurs efforts.

Cette existence réglée n'est interrompue qu'à l'heure des sorties ou des cérémonies officielles. A Saint-Denis, les élèves peuvent sortir deux heures, le mercredi, lorsqu'un adulte dûment mandaté vient les chercher, et le samedi à partir de 16 h 30, jusqu'au dimanche soir.

Deux fois par an, elles se rendent en bon ordre aux bals des écoles militaires de La Flèche et Saint-Cyr, en tenue de soirée... règlementaire, jupe noire et chemisier blanc. L'uniforme est aussi de mise lors des cérémonies officielles, prises d'armes entre autres, au cours desquelles les jeunes filles représentent la France.

Enfin, les différents présidents de la République les honorent de leur visite, le jour du concert annuel des maisons d'éducation. Contrairement à ses prédécesseurs, qui se contentaient de venir une seule fois au cours de leur septennat, M. François Mitterrand semble prendre plaisir aux variations musicales des demoiselles de la Légion, puisqu'il est venu les écouter chaque année depuis 1982.

En dehors de ces temps forts, les jeunes filles sont encadrées jour et nuit par des *« dames éducatrices »*, souvent anciennes élèves elles-mêmes, qui veillent chacune sur une classe. Attentives au maintien des élèves, à leur travail en étude et, le cas échéant, à leurs accès de nostalgie, ces *« dames »* pratiquent une sorte de garde à vue maternelle, depuis le lever jusqu'à l'heure du coucher.


D.R.

Napoléon Ier créa les maisons d'éducation en 1809. Elles accueillent aujourd'hui mille jeunes filles âgées de dix à dix-huit ans, qui préparent leur examen de fin de secondaire et leur entrée dans le monde...

A Saint-Denis, les jeunes filles dorment, en chemise de nuit d'uniforme, dans d'immenses dortoirs monacaux, où s'alignent de cent vingt à cent trente lits recouverts de drap en piqué blanc. Fait non prévu par la règle, les lits de fer qui datent de l'ère napoléonienne y sont malheureusement devenus trop courts pour les plus grandes d'entre elles...

« Nous cherchons à en faire des femmes autonomes et bien armées pour la vie », explique une dame éducatrice. Tel n'est pourtant pas l'avis de toutes les élèves. *« On nous traite comme des petites filles, on nous coupe de l'extérieur et nous n'avons aucune responsabilité »*, soupirent certaines d'entre elles. Ne voir du monde que ce que l'on peut apercevoir entre les barreaux d'une grille n'est évidemment pas idéal pour se préparer à l'existence.

« Comme un troupeau »

Les jeunes filles reconnaissent que la vie de groupe leur apprend les règles d'une collectivité, mais elles regrettent de n'avoir pas de prise sur leur propre destin. En outre, beaucoup se plaignent de n'avoir aucune intimité. *« Quand on est adolescent, on a envie d'avoir la paix de temps en temps*, explique Sandrine, une ancienne élève. *Nous étions comme un troupeau toujours flanqué de bergers, et il était impossible d'être seule cinq minutes. »*

Les demoiselles de la Légion d'honneur refusent pourtant d'être considérées comme des bêtes curieuses. *« Nous sommes normales »*, s'exclament-elles souvent, mi-souriantes, mi-fâchées. Toutefois, leur costume désuet (qui doit changer prochainement) et leur mode de vie singulier ne les laissent pas indifférentes. *« Parfois, les gens de Saint-Denis nous traitent de religieuses, lorsqu'ils nous aperçoivent »*, ironise une élève de terminale. *« Ce sont des filles à papa*, déclare péremptoirement une élève du collège République à Saint-Denis. *Après tout, pourquoi n'aurais-je pas le droit d'aller me promener dans leur parc. »*

La Légion pourtant ne craint pas de se démocratiser : dès la rentrée prochaine, les hauts murs accueilleront aussi les enfants de personnes décorées de l'ordre national du Mérite...

RAPHAELLE RÉROLLE.

Lyon couve ses entreprises

L'agglomération lyonnaise a décidé de créer trois pépinières d'entreprises innovantes. Les grandes écoles et les universités jouent un rôle décisif dans cet effort de rénovation industrielle.

PHÉNOMÈNE de mode ou réponse à un véritable besoin ? Au moment où l'entreprise petite et moyenne, dynamique, performante, innovante et de haute technologie, apparaît comme le remède à tous les maux économiques et à la crise de l'emploi, il n'est point de ville qui ne cherche à créer sa technopole ou sa pépinière d'entreprises. Transfert de technologie et fertilisation croisée entre établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche et entreprises innovantes sont devenus les nouveaux credos.

Après bien d'autres, la métropole lyonnaise se lance à son tour dans l'aventure. Et, comme pour rattraper ce léger retard à l'allumage, elle envisage la création de trois pépinières d'entreprises dans les mois qui viennent. La première, baptisée Delta, a été inaugurée le 15 février dernier par MM. Raymond Barre et Michel Noir ainsi que des représentants de la ville de Lyon, du département et de la région. Située à Ecully, dans mille mètres carrés de bâtiments, aux côtés de l'Ecole centrale de Lyon, de l'Ecole supérieure de commerce (ESCL), de l'Ecole nationale vétérinaire, elle accueille aujourd'hui huit créateurs d'entreprises.

En 1989, les deux autres pôles universitaires de l'agglomération, celui de la Doua (qui abrite l'INSA, l'Ecole supérieure de chimie industrielle, les universités Claude-Bernard et Jean-Moulin), et celui de Gerland (avec l'Ecole normale supérieure, les instituts Pasteur et Mérieux, le Centre technique du cuir) auront chacun leur pépinière. Ce plan « technopole », lancé par l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), s'inscrit dans une perspective plus large de valorisation des centres de recherche de la ville, de renouvellement du tissu industriel et d'accueil d'entreprises de haute technologie.

Le principe est simple. A l'image de la pépinière, *« terrain où l'on cultive de jeunes plants destinés à être repiqués ou à servir de porte-greffes »*, les pépinières d'entreprises veulent être de douillets cocons capables d'accueillir de jeunes créateurs prometteurs avant la transplantation éventuelle de leur entreprise dans le périmètre de la commune. On met donc à leur disposition des locaux à moindre prix et des services communs d'intendance (secrétariat, accueil, salles de réunion...) dans un environnement privilégié, à proximité des laboratoires de recherche des grandes écoles et des universités. Cette aide au démarrage est destinée à éviter un investissement initial trop important. Elle est cependant dégressive et limitée à deux ans en principe, afin d'inciter les jeunes créateurs d'entreprises à voler ensuite de leurs propres ailes.

Une trentaine d'emplois créés

Les candidats, après plusieurs entretiens avec un des membres du comité de sélection – composé de représentants de la ville, des grandes écoles du site, de la chambre de commerce et d'industrie, d'industriels et de banquiers – doivent remplir un dossier très complet précisant leur motivation, la nature de leur projet et de leur produit, des études de marché sur la demande et la concurrence ainsi que les caractéristiques précises de la société. Inutile de se présenter avec une simple idée et *« l'envie de monter sa société »*. *« La pépinière apporte une aide à une entreprise qui est déjà prête. C'est une rampe de lancement pour un projet opérationnel »*, souligne M. Philippe Albert, directeur du développement du groupe de l'ESC Lyon.

Huit créateurs se sont installés entre décembre 1987 et février 1988 : Sino-France de Développement, spécialisée dans les transferts de haute technologie vers la Chine ; deux sociétés d'informatique LIC (Conception et commercialisation de logiciels) et Pollen informatique (Conseil de gestion informatique) ; Forme, une entreprise de design industriel ; Progtool (mise au point d'outillage de presse) ; Cableco (équipements électroniques pour le chauffage et la climatisation) ; Alpidess (conception assistée par ordinateur pour les industries mécaniques) et Iris (système de numérisation tridimensionnel). En tout une trentaine d'emplois ont été créés.

Quatre des huit créateurs avaient été admis préalablement à suivre, à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, le *« programme d'appui à la création d'entreprise innovante »* mis au point par l'école et la chambre de commerce et d'industrie. D'une durée de quatre mois et demi, il offre aux futurs responsables une formation technique (marketing, finance, gestion, droit), un suivi individuel, un parrainage par un chef d'entreprise confirmé et les moyens documentaires et informatiques du groupe.

M. Ham San Chap, fondateur avec sa femme de Sino-France de développement, chercheur et enseignant à l'ESCL, a rejoint la pépinière en janvier 1988 après le programme d'appui. Il dispose aujourd'hui de 100 mètres carrés, a créé quatre emplois et tire savamment profit de l'environnement de la pépinière. *« Notre politique de communication a été confiée à des étudiants de troisième année de Sup de Co. J'ai demandé à mes élèves de nombreuses études de marché et nous avons souvent recours à des stagiaires de l'école. »* Pour M. Chap, la pépinière répond aux deux principaux besoins des créateurs d'entreprise : la mise de fonds initiale est faible et permet de ne pas immobiliser dans les services un argent rare. L'environnement est stimulant, et le créateur ne se retrouve pas seul face à ses difficultés. Il peut de plus espérer des banques – souvent partie prenante du comité de sélection – une plus grande bienveillance.

Une maternité avant le jardin d'enfants

« Nous avons rempli la pépinière d'Ecully beaucoup plus vite que nous le pensions et en sélectionnant parmi de nombreux dossiers, observe M. Albert, *mais nous ne savons pas si nous avons affaire à un stock ou un flux de projets ! »* M. Philippe Mougenot, ancien directeur de la promotion de l'industrie à la chambre de commerce et d'industrie, nommé depuis le 1er janvier 1988 « monsieur Pépinières » à Lyon, reçoit déjà plusieurs dossiers de candidatures pour la pépinière de Gerland, qui devrait ouvrir ses portes en octobre prochain. *« La qualité d'une pépinière dépend en grande partie de la rigueur de la sélection. Ce qui signifie, par exemple, que nous devons accepter la vacance ou la sous-utilisation des locaux. Mais il ne suffit pas d'attendre que les projets soient déposés sur nos bureaux,* explique M. Mougenot. *Nous avons un énorme travail de prospection à faire en amont de la pépinière, pour avoir ensuite plus de candidats que de places. »*

Au groupe ESCL, on considère également que le « jardin d'enfants » n'est qu'une étape de l'aide à la création d'entreprises. Outre le programme d'appui, le groupe a élaboré un programme Création d'entreprises réservé aux étudiants de l'Ecole centrale de Lyon, de l'ESCL et du Centre d'études supérieures du management (CESMA). D'une durée d'un an, cette spécialisation cherche à développer l'esprit d'entreprise et à préparer des projets. Une maternité avant le jardin d'enfants en quelque sorte... Une chaire Création d'entreprises a été fondée par le groupe avec le soutien financier de la Lyonnaise de banque, et des accords de coopération ont été signés avec deux universités à Barcelone et à Milan. Baptisés Eurostart, ils prévoient des rencontres et des jumelages entre les créateurs des trois pays.

A l'INSA – associé au projet de pépinière du campus de la Doua qui devrait voir le jour au cours du premier trimestre 1989, – on se refuse aussi à isoler ce soutien aux jeunes entreprises. *« Nous nous interrogions depuis longtemps sur les moyens de valorisation de la recherche menée à l'INSA,* explique Mme Michèle Stuckens, chargée de mission depuis deux ans sur ce projet. *La pépinière est une réponse, mais elle s'inscrit dans un ensemble, le Centre d'entreprise et d'innovation, qui pourrait être aménagé sur les 32 000 mètres carrés disponibles sur le campus de la Doua. »* Ce centre accueillerait des ateliers d'étude et de réalisation de prototypes, d'innovation technologique et offrirait certains de ses locaux ou laboratoires à des entreprises soucieuses de développer une activité provisoire ou confidentielle avec des chercheurs de l'INSA. Une société anonyme, INSAVALOR, dans laquelle l'INSA reste majoritaire (52 %) mais ouvre 25 % du capital à des organismes financiers, a d'ailleurs été fondée afin de développer les conventions avec des industriels et de mieux utiliser le potentiel de recherche de l'école.

Ce soudain engouement pour les pépinières n'exclut donc pas sur chaque technopôle de l'agglomération lyonnaise un souci de qualité d'autant plus fort que la réputation des grandes écoles est engagée. Chaque pépinière pourrait avoir sa « spécialité » : les biotechnologies à Gerland, les services aux entreprises (informatique, conception assistée par ordinateur...) à Ecully, les automatismes et la robotique à la Doua. Optimiste, le plan Technopôle a prévu à moyen terme le doublement des surfaces des trois pépinières. Six mille mètres carrés seront donc ouverts à l'horizon 1992 à une cinquantaine d'entreprises innovantes. Un enjeu important pour l'agglomération, qui espère les accueillir ensuite dans ses parcs technologiques d'affaires.

Une nouvelle génération d'entreprises est en train d'apparaître : inscrites dès leur plus jeune âge dans les meilleurs cours privés, sélectionnées, stimulées, soutenues, déchargées pendant leur adolescence des basses contingences matérielles, installées à l'âge adulte dans un environnement « high tech », il ne leur reste plus qu'à faire leurs preuves...

PASCALE ROBERT-DIARD.

Le doctorat à nouveau réformé

Le ministère vient de modifier le régime des études doctorales. Cette réforme instaure un doctorat à deux étages.

LA Fédération des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur l'annonçait, avec satisfaction, comme imminente. C'est maintenant chose faite : le *Journal officiel* du 10 avril a publié les quatre arrêtés préparés depuis plusieurs semaines par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour modifier le régime des études doctorales. (*le Monde* 17 mars).

Pour le doctorat lui-même, les nouveaux textes modifient deux points importants. Ils rendent possible un allongement sensible du temps de préparation de la thèse : les textes de 1984 prévoyaient une *« durée normale de deux à quatre ans »* de préparation. Ce plafond de quatre ans est désormais supprimé. D'autre part, le directeur de thèse va retrouver un poids décisif : c'est lui, et non plus le conseil scientifique de l'université, qui proposera les rapporteurs à la soutenance.

Par ailleurs, les arrêtés qui viennent d'être publiés transforment sensiblement les mécanismes de l'habilitation à diriger des recherches. Un nouveau titre de *« docteur habilité »* est créé qui, notamment en lettres et sciences humaines, ressemble comme un frère à l'ancien doctorat d'Etat. Une relation explicite et quasi exclusive est établie entre ce nouveau titre et l'accès au corps des professeurs d'université. Enfin un système d'habilitation diversifié est mis en place : chaque grand domaine de recherche (sciences, lettres, droit) aura ses règles propres. Toutefois le ministère a prudemment gommé l'une des dispositions les plus controversées de son projet de réforme : toute indication de durée minimale de préparation aux épreuves d'habilitation à diriger des recherches a disparu des textes définitifs, aussi bien en sciences qu'en lettres.

Le désir de satisfaire les universitaires – en particulier les littéraires – les plus attachés aux grandeurs et aux servitudes de la thèse d'Etat d'autrefois a donc prévalu sur l'inquiétude de nombreux universitaires, notamment scientifiques, de voir à nouveau le régime des études doctorales françaises réformé et son image brouillée aux yeux des scientifiques étrangers.

Mais il faut croire que l'urgence de cette réforme s'imposait. Le temps pressait tellement, à deux semaines de l'élection présidentielle, que la rédaction définitive des textes n'est pas au-dessus de tout soupçon : l'arrêté sur l'habilitation à diriger des recherches en sciences fait ainsi référence (dans son article 11) à des conditions de délais de préparation qui figuraient bien dans le premier projet, mais ont été supprimées dans la mouture finale... Surprenante précipitation ou lapsus révélateur ?

Economie

SOMMAIRE

■ **Le fort déficit du commerce extérieur de la France en février est dû une nouvelle fois à la détérioration du solde des produits manufacturés (*lire ci-contre*).**

■ **Redistribution internationale dans la construction électrique : le groupe helvético-suédois Asea Brower Boveri s'associe avec Westinghouse pour créer deux filiales communes aux Etats-Unis (*lire page 25*).**

■ **Dénouement de la bataille sur Prouvost. MM. Christian Derveloy et Jérôme Seydoux se répartissent les activités du groupe lainier (*lire page 25*).**

■ **Parallèlement à la réunion du groupe des Sept à Washington, les représentants du tiers-monde préparent le comité de développement du FMI et de la Banque mondiale qui reprendra, le vendredi 15 avril, le dossier explosif de la dette (*lire page 24*).**

Le déficit du commerce extérieur en février

Les produits industriels de nouveau en cause

Alors qu'elle avait été presque équilibrée en janvier (– 675 millions de francs), la balance commerciale de la France a été lourdement déficitaire en février : de 5,2 milliards de francs après correction des variations saisonnières (1). Comment s'explique une telle dégradation alors que ni la demande intérieure ni la demande étrangère ne se sont apparemment modifiées par rapport aux derniers mois ?

En février, les importations ont atteint 79,5 milliards de francs, se situant à peu près au même niveau qu'en janvier (80,1 milliards de francs, soit – 0,7 %). Mais, en un an, la progression de nos achats à l'étranger a été forte : + 7,5 % entre février 1987 et février 1988. En revanche, les exportations, avec 74,3 milliards de francs contre 79,4 milliards de francs en janvier, baissent de 6,4 % en un mois et n'augmentent que de 1,5 % par rapport à février 1987.

Voilà pour les chiffres globaux. Le commerce extérieur de la France, qui est généralement analysé en trois grands secteurs (agriculture et industries agro-alimentaires, énergie, produits manufacturés) s'est fortement dégradé dans sa composante industrielle et dans celle-là seulement.

Baisse des exportations

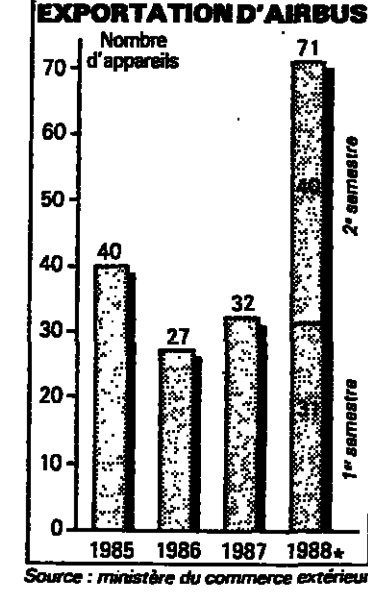
L'agriculture et les industries agro-alimentaires ont laissé au pays en février un solde positif de 3,2 milliards de francs, certes un peu inférieur à celui de janvier (+ 3,7 milliards de francs), mais très supérieur au solde moyen mensuel de 1987 (2,5 milliards de francs). Le déficit « énergie » s'est, quant à lui, réduit, revenant de 5,9 milliards de francs en janvier à 4,7 milliards de francs, c'est-à-dire à un niveau très inférieur au solde moyen global de l'année dernière (– 6,8 milliards de francs). Reste donc la balance des produits manufacturés déficitaire de 6,5 milliards de francs en février, matériel militaire non compris, mais en incluant la vente de trois Airbus à environ 300 millions pièce.

En janvier, le déficit avait été de 1,4 milliard de francs, ce qui était sensiblement inférieur au déficit mensuel moyen de 1987 dans ce secteur (– 3,1 milliards de francs).

On tient donc bien là l'explication du très mauvais résultat de février. Mais il faut aller plus loin dans l'analyse. L'appellation « biens industriels » recouvre des importations et des exportations de biens d'équipement professionnel, de biens de consommation comme les textiles et les cuirs, de biens d'équipement ménager comme les réfrigérateurs et la télévision, mais aussi de biens intermédiaires (matières premières, semi-produits, chimie, etc.), enfin des automobiles, des véhicules et des pièces détachées.

Une constatation : dans ces cinq domaines, sans exception, les exportations de la France ont baissé par rapport à janvier. Il n'y a peut-être là qu'une simple coïncidence, mais le fait est que nos ventes sont revenues pour l'ensemble de ces secteurs de 61,5 milliards de francs à 57,7 milliards de francs, soit une baisse de 6,2 % en un mois. Les importations ont, en revanche, augmenté partout, – sauf dans le domaine des biens intermédiaires – se montant au total à 65,8 milliards de francs en février contre 64,8 milliards de francs en janvier, soit une augmentation de 1,5 %.

1987 | 1988
F M A M J J A S O N D J F
0 –1 –2 –3 –4 –5 –6
en milliards de francs
(données corrigées des variations saisonnières)



Source : ministère du commerce extérieur
* Commandes prévues pour 1988.

Ces évolutions divergentes sont a priori mauvaises. La baisse des exportations de produits manufacturés peut s'expliquer par le fait qu'ayant trop peu investi depuis une dizaine d'années nos entreprises butent maintenant – malgré les efforts d'équipement accomplis depuis trois ou quatre ans – sur des capacités de production insuffisantes. Cela semble vrai notamment pour les biens intermédiaires et l'automobile.

La poussée des importations a en partie la même origine : les insuffisances de l'offre nationale. Encore faut-il distinguer ce qui est achat de biens d'équipement – achats qui modernisent notre industrie et nos services – et ce qui est importation de biens de consommation, traites tirées sur l'avenir puisque notre commerce extérieur est déséquilibré.

La réponse est double : le pays investit comme le montre la poussée des achats de biens d'équipement (18,3 milliards de francs en janvier, 19,3 milliards de francs en février), en même temps que les Français continuent de consommer comme on le voit aux chiffres d'importation des biens de consommation (13,9 milliards en février après 13,1 milliards en janvier) ou d'automobiles (7,9 milliards de francs après 7,7 milliards de francs). L'impression est celle d'une forte demande d'ensemble émanant aussi bien des entreprises que des particuliers.

Stabilité par zones

Par zone géographique, les résultats de février, s'ils sont à peu près stables partout, sont en revanche très mauvais vis-à-vis de la CEE, notre déficit passant de 600 millions en janvier à 6,5 milliards de francs en février. La dégradation est particulièrement nette avec la Grande-Bretagne (– 2 milliards de francs), l'Italie (– 1,4 milliard), la RFA (– 1 milliard) et la Belgique (– 800 millions de francs).

Les résultats de ces derniers mois traduisaient une amélioration du commerce extérieur, les entreprises françaises ayant réalisé à l'exportation de bonnes – parfois même de très bonnes – performances. Les chiffres de février apparaissent très mauvais, même s'ils sont en partie explicables par un effort d'équipement du pays. Il est trop tôt pour en tirer des conclusions définitives. Les résultats des deux prochains mois diront si le pays doit à nouveau réduire sa demande et consommer moins ou s'il ne s'agit que d'un accident de parcours.

ALAIN VERNHOLES.

(1) En données corrigées brutes, le déficit atteint 6,7 milliards de francs en février : 76,7 milliards d'exportations et 83,4 milliards de francs d'importations.

REPÈRES

Automobile

Un premier trimestre record pour le marché français

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 6,9 % en mars 1988 par rapport à l'année précédente avec 217 836 unités. Ce qui fait du premier trimestre 1988 le meilleur de toute l'histoire automobile française avec une croissance de 8,7 % et 538 478 unités, dans la foulée d'une année 1987 déjà record (2,1 millions d'immatriculations).

En mars, la pénétration étrangère s'est légèrement tassée à 33,2 % en progression de 2,7 %. Sur le trimestre, elle s'établit à 35,1 % (contre 36,1 % sur l'ensemble de 1987).

Pétrole

A New-York, le brut à 18 dollars

Les cours du pétrole brut ont repassé, mardi 12 avril à New-York, la barre des 18 dollars par baril pour la première fois depuis quatre mois. Le brut américain de référence « WTI » a atteint 18,09 dollars, en hausse de 1,22 dollar par rapport à la semaine dernière, ce qui correspond, pour le prix de référence moyen de l'OPEP, à un niveau d'un peu moins de 16 dollars. L'envolée des cours, provoquée par l'annonce surprise, samedi 9 avril, d'une prochaine conférence de l'OPEP, élargie à un certain nombre de producteurs non membres de l'organisation, semblait toutefois se tasser, un certain nombre d'analystes doutant que ces réunions débouchent sur des mesures concrètes susceptibles de rééquilibrer le marché.

Dette extérieure

Réduction pour la France

L'endettement extérieur à moyen et à long terme de la France était revenu à 365,6 milliards de francs au 31 décembre 1987 contre 396,3 milliards de francs fin 1986, soit une diminution de 30,7 milliards de francs. L'endettement net, qui – outre l'endettement brut – tient compte des créances à moyen et à long terme de la France sur l'étranger (324,4 milliards de francs), était estimé fin décembre 1987 à 41,2 milliards de francs. Mais ce chiffre n'est pas significatif car de nombreuses créances de la France ne seront jamais remboursées par des pays hors d'état de payer. La réduction de la dette extérieure s'explique par un excédent des remboursements sur les emprunts nouveaux (14,6 milliards de francs) et par l'effet de dévalorisation du dollar (16,1 milliards de francs).

Selon la Banque de France

Les investissements industriels vont croître de 13 % en 1988

Selon l'enquête annuelle de la Banque de France, la croissance des investissements industriels, qui a atteint 6 % (en valeur) en 1987, va s'accélérer en 1988, avec une progression de 13 %, due surtout aux grandes entreprises (+ 17 %), alors que les dépenses d'équipement des PMI avaient été plus marquées l'an dernier.

Très sensible dans l'automobile (+ 21 % en 1987), l'effort d'investissement va encore se renforcer cette année (+ 29 %).

Cette relance générale dans l'industrie, dont le revers est une dégradation du solde commercial, avec un accroissement des achats de biens d'équipements à l'étranger, est due à l'amélioration de la situation des entreprises qui ont vu leurs ventes progresser de 5 % et leur résultat brut d'exploitation de 10 % en 1987. Ce qui ne les a pas empêchées de réduire leurs effectifs de 2,4 %.

Économie

TRANSPORTS

Deux réunions des ministres européens

• Airbus doit devenir un constructeur comme les autres
• Le TGV-Nord arrivera à Francfort

M. Jacques Douffiagues, ministre français des transports, a fait, le 12 avril, le point sur l'avancement des travaux de deux dossiers européens : l'Airbus et le TGV-Nord.

A Madrid, les ministres des quatre pays concernés — Espagne, France, Grande-Bretagne et RFA — ont entendu le rapport des sages (MM. Benichou, Garcia, Pfeiffer et Sterling) qu'ils avaient demandé sur le fonctionnement du système Airbus. Ce rapport met en lumière plusieurs difficultés : l'hiatus existant entre la commercialisation des avions, qui relève du groupement d'intérêt économique (GIE) Airbus, et leur financement, qui dépend des quatre constructeurs membres du GIE (Aérospatiale, British Aerospace, Casa et MBB) ; l'absence de bilan global permettant de clarifier les comptes entre Airbus et les gouvernements ; la règle de l'unanimité au sein du GIE, qui le paralyse.

Les ministres ont accepté les principales conclusions de ce rapport, qui veut changer Airbus en un véritable constructeur aérien, alors qu'il est encore un conglomérat disparate d'intérêts industriels et politiques. La suggestion de certains Britanniques de créer une société anonyme n'a pas été retenue, même si cette éventualité pourrait prendre corps après 1992. En revanche, il a été décidé d'améliorer le fonctionnement du GIE grâce à l'entrée des constructeurs dans son comité exécutif, grâce au recrutement d'un directeur financier chargé de clarifier les comptes et grâce au renforcement des pouvoirs d'orientation stratégique du conseil de surveillance. Les décision, au sein de celui-ci, pourraient être prises à la majorité qualifiée de 75% en cas de lancement de nouveaux avions et à la majorité simple dans les autres cas.

Les ministres ont demandé aux constructeurs et aux responsables d'Airbus de leur présenter, pour le 5 mai, des propositions destinées à préparer la mise en œuvre de cette nouvelle organisation. M. Jacques Douffiagues a souligné que « *les faiblesses actuelles d'Airbus étaient dues à son succès même* ». En effet, pour la première fois dans l'histoire de l'aviation civile, un constructeur européen s'est approprié une part significative du marché mondial du transport aérien (de 15 à 20 %) avec plus de mille cent commandes d'avions fermes ou en option. Cette réussite commerciale et technique est à mettre au compte de la coopération européenne. Elle n'est pas encore un succès financier, et les ministres s'emploient à y remédier.

Qui paiera ?

Par ailleurs, le réseau du TGV-Nord prend lui aussi consistance. « *Son lancement peut être considéré comme irréversible* » pour M. Douffiagues, qui a rappelé les différentes étapes de ce projet multinational. « *Le 22 décembre 1986, à La Haye, nous avions retenu le principe d'un train « rail-roue » contre celui du train à sustentation magnétique. Le 26 octobre 1987 à Bruxelles, nous avions chargé les exploitants de proposer un réseau cohérent. Le 11 avril 1988, avec mes collègues allemands, belges et néerlandais, nous avons réaffirmé notre volonté de réaliser le projet dans sa totalité : en 1993, les rames TGV iront à Londres, Bruxelles, Amsterdam, Cologne et Paris. A partir de 1995, elles arriveront jusqu'à Francfort.* »

Les Britanniques avaient longtemps traîné les pieds pour améliorer, en débit et en vitesse, la circulation des TGV *via* le tunnel sous la Manche jusqu'à la gare londonienne de Waterloo. Ils semblent décidés aujourd'hui à ne pas limiter à 100 km/heure la vitesse de rames conçues pour circuler sur le continent à 300 km/heure. Ils décideront, en juin, des investissements nécessaires.

Les Français ont eu la satisfaction de voir retenue leur solution technique d'une charge limite de dix-sept tonnes par essieu pour les matériels qui circuleront sur les différents réseaux. Ils poursuivent avec les Allemands de l'Ouest des discussions sur la desserte de Strasbourg et du Sud-Ouest de la RFA, dont la rentabilité économique est inexistante, *si son intérêt politique est évident*.

Il ne reste plus qu'à trancher la question de savoir qui paiera la construction des voies TGV au-delà de Bruxelles vers Amsterdam et Cologne. Celles-ci ne seront pas rentables et nos partenaires souhaiteraient que la partie française, très bénéficiaire, supporte une partie du fardeau financier...

ALAIN FAUJAS.

« Des objectifs de gestion doivent se substituer aux règlements »,
déclare le président de la SNCF

M. Philippe Rouvillois, nouveau président de la SNCF, a choisi, le 12 avril, un déjeuner-débat de l'Association des journalistes ferroviaires pour préciser sa façon de voir les évolutions indispensables de la société nationale dont il a désormais la charge.

Maintenant plongée, pour les trois quarts de ses activités — le fret comme les voyageurs, — dans une concurrence vigoureuse avec les autres modes de transport, la SNCF n'est plus « *une sorte d'administration des chemins de fer gérant un monopole de droit et de fait* ».

« *Plus que jamais, c'est le client qui arbitrera : la SNCF sera dans le marché ou elle ne sera pas*, a déclaré le président. *En d'autres termes, pour assurer son avenir, il lui faut fournir à ses clients des prestations conformes à leurs besoins, les leur fournir à des prix compétitifs* ».

Mais la partie la plus novatrice, pour des oreilles cheminotes, de l'intervention de M. Rouvillois concerne la vie interne de l'entreprise, dont il lui semble indispensable d'accélérer l'évolution. Le président a noté que « *la SNCF n'aime pas l'imprévu, alors que celui-ci fait partie de la vie* ». Il veut donc poursuivre la mise en place de nouveaux modes de gestion : « *une décentralisation des responsabilités au profit des régions et des établissements ; la fixation d'objectifs de gestion précis aux divers niveaux de responsabilité, et ces objectifs doivent se substituer aux règlements qui ont été longtemps la règle d'or de la SNCF ; une appréciation des hommes fondée davantage que par le passé sur leur capacité d'analyse et de responsabilité, notamment pour l'encadrement supérieur* ».

M. Rouvillois a confirmé que l'introduction du salaire au mérite concernerait en premier lieu l'encadrement supérieur, « *après lui avoir fixé des objectifs précis* ». Le dégraissage des effectifs qui réduit en moyenne le nombre des emplois de huit mille trois cents par an, concernera-t-il un jour l'administration centrale des chemins de fer ? « *Nos états majors nationaux et régionaux sont trop nombreux. J'ai demandé au directeur général, M. Jean Costet, d'étudier les moyens de s'attaquer à ce problème.* »

● RECTIFICATIF. — *Dans l'article intitulé* « La compétitivité des grands ports maritimes dépend de leur desserte routière, ferroviaire et fluviale » (*Le Monde* du 12 avril), une coquille a rendu incompréhensible un passage. *Dans le troisième paragraphe, il fallait lire :* « *Dans la chaîne des transports, les ports ne sont qu'un maillon parmi d'autres.* »

45 % du capital d'Air Canada va être privatisé

MONTRÉAL
de notre correspondante

Reportée depuis trois ans, la décision de privatiser Air Canada, le plus gros transporteur aérien du Canada, a été annoncée mardi 12 avril à Ottawa, à un moment où le projet était presque considéré comme enterré.

Dans un premier temps, 45 % des actions de la compagnie aérienne seront proposées au public, ce qui permettra à l'Etat de rester majoritaire. Le conseil d'administration d'Air Canada sera chargé de choisir, en fonction des conditions du marché, le moment le plus opportun pour déclencher la mise en vente, dès que le Parlement canadien aura accepté le projet de privatisation de cette société d'Etat depuis cinquante et un ans.

Dans son exposé, le vice-premier ministre canadien, M. Donald Mazankowski, est resté vague sur les étapes ultérieures. Il a toutefois précisé que la part éventuelle des capitaux étrangers sera limitée à 25 % des actions transférées au public, et qu'aucun individu ne pourra posséder à lui seul plus de 10 % des actions.

Pour le gouvernement canadien, l'objectif est de permettre à tous les Canadiens — et particulièrement aux vingt-deux mille employés d'Air Canada, qui auront la priorité — de participer directement à la propriété de la compagnie. Selon M. Mazankowski, l'industrie canadienne de l'aviation est devenue un secteur « *stable et viable* », qui peut maintenant se passer progressivement des fonds publics.

Air Canada se targue, d'ailleurs, de n'avoir reçu aucun nouvel apport en capital du gouvernement canadien depuis 1977, et de n'avoir pas réclamé de subventions depuis 1982. Déficitaire en 1985, la compagnie aérienne a enregistré l'an passé des bénéfices nets de 45,7 millions de dollars canadiens (1) — une hausse de 5,3 % par rapport à 1986, — sur un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de dollars. Ces résultats auraient été encore meilleurs si les avions rouge et blanc à la feuille d'érable n'étaient pas restés immobilisés pendant dix-neuf jours, lors d'une grève du personnel au sol en décembre dernier.

MARTINE JACOT.

(1) 1 dollar canadien vaut environ 4,60 F.

هكذا من الاصل

SOCIAL

Après le référé de la Cour des comptes

« L'ASSEDIC de Paris doit se redresser »

nous déclare M. Bernard Boisson, président de l'UNEDIC

« *Globalement exact, le référé de la Cour des comptes sur l'ASSEDIC de Paris* (le Monde *du 7 avril) doit être nuancé, et depuis, un redressement a été amorcé* », estime, dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Bernard Boisson, président (CNPF) de l'UNEDIC, institution paritaire qui coiffe l'ensemble de l'assurance-chômage.

« *Malgré les dysfonctionnements, le paiement des indemnités a été assuré. D'autre part, la situation varie selon les antennes : certaines fonctionnent correctement. Enfin, le taux d'absentéisme indiqué par la Cour est majoré – comme l'usage des mandats syndicaux : il comprend les vacances (qui représentent déjà 9,6 %), les jours fériés, les congés de maternité et de formation...*

» *L'inspection a eu lieu au pire moment, au cours du deuxième semestre 1987, alors qu'il n'y avait plus de direction. La situation ne s'était pas améliorée depuis le premier constat de 1984, malgré la décision, sans précédent, de suspendre les instances régulières de l'ASSEDIC de Paris et de mettre celle-ci en gestion directe par l'UNEDIC. Depuis le début de 1988, un redressement est amorcé. L'entrée en fonctions d'un nouveau directeur, le 1er janvier, a été conditionné par un plan de redressement approuvé par l'UNEDIC.* » Celle-ci a, d'ailleurs, plafonné le budget de l'ASSEDIC de Paris au niveau de 1987, avec une vérification mensuelle.

Redistribuer les effectifs

« *La première priorité, c'est d'accélérer le traitement des dossiers. Cela a progressé. Le nombre des dossiers en instance a été ramené de 13 000 fin 1987 (et même à certains moments 14 000), à 9 300 au 1er avril.* » Le délai moyen de traitement est de sept à huit jours en moyenne, même quand il manque des pièces. « *De ce fait, la productivité par agent est remontée à 11,6 dossiers par jour, et devrait atteindre 14-15, c'est-à-dire la moyenne des ASSEDIC, avant la fin de l'année.* » Un résultat auquel d'autres ASSEDIC devraient, elles aussi, parvenir, car les résultats sont trop inégaux.

« *Deuxième priorité : améliorer la répartition des effectifs. Il y a trop d'agents au siège, et certaines antennes sont trop grosses – ce sont en général celles qui fonctionnent le moins bien ; il faut redistribuer les effectifs et, parallèlement, sensibiliser les responsables au coût de la gestion. En revanche, réduire l'effectif global, qui est actuellement de sept cents personnes, même si ce chiffre ne peut être définitif, est moins important que l'amélioration du travail.* » Celle-ci doit être complétée par une « *requalification* » du personnel, par une formation mieux ciblée et plus rigoureuse, qui, évidemment, demandera du temps.

« *Troisième priorité*, selon M. Boisson, *l'établissement de procédures rigoureuses. Pour la liquidation d'abord : vérifier l'exactitude des déclarations, les recouper le cas échéant avec d'autres sources. Un guide est en cours de rédaction, et l'UNEDIC souhaite que sa rédaction soit accéléré.* » Pour les achats et les approvisionnements aussi : « *Les méthodes doivent être améliorées. Il faut s'assurer de la pertinence des projets et établir des modes rigoureux de passation des marchés. Cela devra être complété par la mise en place d'un contrôle permanent, qui permette de vérifier régulièrement l'exactitude du règlement des dossiers et ainsi de limiter les indus, par exemple avec des sondages périodiques et réguliers, et, si des défauts sont constatés, en tirer les conséquences.* »

Dernier point : une politique immobilière. « *Nous avons demandé à l'ASSEDIC un plan de rationalisation des implantations sur trois ans, aboutissant à une réduction globale de 25 % des surfaces occupées.* »

Aujourd'hui, estime M. Boisson, « *l'ASSEDIC doit se redresser. Les éléments sont en place. Il y a eu une prise de conscience générale du problème, alors qu'en 1986 l'UNEDIC avait dû imposer ses vues.* » Cette conviction n'est cependant pas accompagnée d'un optimisme à tout crin. « *Maintenant, cela dépend des administrateurs. Sans entraver la tâche du directeur, il faut qu'ils aient la volonté de mener le redressement jusqu'au bout.* » Et, si ce ne devait pas être le cas, l'UNEDIC n'hésiterait pas à reprendre le contrôle direct de l'ASSEDIC. « *Mais*, estime M. Boisson, *je ne crois pas que nous en arriverons là.* »

Propos recueillis par
GUY HERZLICH.

● **Appel de syndicalistes pour un 1er mai unitaire.** – Plus d'une centaine de syndicalistes, de la CFDT (61), de la CGT (42), de la FEN (35), de FO (3) ainsi que des autonomes ont lancé un appel en commun pour qu'« *une initiative unitaire soit prise ce 1er mai* ». Dans un texte rendu public le 11 avril, ils soulignent : « *Au moment où le Front national et l'extrême droite décident d'occuper la rue le 1er mai ; au moment où plusieurs millions de jeunes, de femmes, de travailleurs sont exclus de la société ; au moment où la crise aidant, l'intolérance, le racisme reviennent sur le devant la scène, il nous paraît indispensable que les organisations syndicales, les associations antiracistes, de défense des droits de l'homme et plus largement tous les démocrates refusent de déserter.* »

● **Accord salarial à la RATP.** – Un accord salarial a été conclu le mardi 12 avril entre la direction de la RATP et, comme à la SNCF et à Air Inter, certains syndicats minoritaires. Ce texte, qui prévoit une augmentation générale en niveau de 2,2 % des salaires (1,1 % au 1er avril et 1,1 % au 1er décembre), a été signé par des syndicats autonomes représentant le personnel d'exécution (traction, conducteurs de bus, techniques et assimilés) et le syndicat indépendant. Aux dernières élections professionnelles, ces organisations représentaient environ de 28 % du personnel. L'accord prévoit aussi l'intégration en deux étapes de la moitié de l'indemnité de résidence dans les salaires pour le calcul de la retraite, la revalorisation du supplément familial de traitement et une « *clause de rendez-vous* » au dernier trimestre 1988.

ÉTRANGER

Les réunions internationales de Washington

Les créanciers du tiers-monde se renvoient la responsabilité de l'accumulation de la dette

Le lancement définitif par la Banque mondiale d'une agence de garantie des investissements dans le tiers-monde, la MIGA, a pu être annoncé le mardi 13 avril après la ratification de la convention par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Un élément positif avant le comité de développement du Fonds monétaire international et de la BIRD du 15 avril. Le « groupe des 24 » représentant le tiers-monde prépare cette réunion, le mercredi 14, avec, en vedette, le problème de la dette.

On peut le déplorer, mais les faits sont là, dangereusement têtus. Depuis l'éclatement de la crise de la dette avec la quasi-faillite du Mexique, durant l'été 1982, la réflexion sur le développement est devenue indissociable de la recherche laborieuse d'une issue à l'endettement. Un endettement qui a atteint, fin 1987, près de 1 200 milliards de dollars, paralysant les pays débiteurs.

Jusqu'à présent, l'effort a surtout consisté en une redistribution de l'aide en faveur des nations les plus pauvres, notamment africaines. Le FMI a obtenu le triplement de la « facilité d'ajustement structurel », dont les 12 milliards de dollars seront consacrés à des prêts à 0,5 % d'intérêt sur dix ans. De même, la moitié des ressources de l'Association internationale de développement (AID), filiale de la BIRD accordant des crédits à très long terme, seront attribuées au continent africain. Quant au club de Paris, qui a rééchelonné 73 milliards de dollars de dettes garanties entre 1983 et 1987, il a commencé à assouplir les règles d'étalement des remboursements des plus démunis. De simples palliatifs ne répondant pas aux difficultés des pays les plus endettés.

En théorie, l'intérêt qui est porté à ces pays ne s'est jamais démenti depuis que le secrétaire au Trésor américain James Baker s'est rallié, à l'automne 1985, à l'avis de ses partenaires et a lancé l'initiative qui porte désormais son nom. Il s'agissait, dans l'intérêt bien compris de chacun, d'assurer un meilleur partage du fardeau de la dette : aux débiteurs d'appliquer les mesures d'assainissement préconisées par les organisations multilatérales, à ces dernières de mieux prendre en compte les impératifs complexes de nations en développement, aux gouvernements et banques créancières d'accorder délais de remboursements et nouveaux capitaux. Dans la pratique, ce scénario s'est grippé, aboutissant à un constat d'échec.

La « facilité élargie »

La Banque mondiale a accéléré ses prêts à déboursement rapide et destinés au financement de réformes de structure. Ces « prêts d'ajustement structurels » ont, pour les dix-sept pays les plus endettés (1), représenté 30 % des 6,7 milliards de dollars accordés en 1987, contre 20 % des 4,4 milliards dégagés en 1982. Aujourd'hui, le FMI envisage d'améliorer ses instruments d'intervention. Il sera proposé, lors du comité de développement, de redonner vie à la « facilité élargie », tombée en désuétude, mais qui permet de monter des programmes d'assainissement à moyen terme, sur trois ans. Accompagné de droits – et de devoirs – supplémentaires en cas d'aléas conjoncturels imprévisibles, ce nouveau type de facilité suscite l'intérêt général. Il paraît très insuffisant, notamment aux banques qui, accusées de ne pas jouer le jeu et de se désengager trop rapidement du tiers-monde, renvoient la balle dans le camp des gouvernements.

L'Institut de finance internationale (IFI), qui représente les cent soixante-cinq plus grandes banques du monde, s'est fait le porte-parole de cette irritation en reprochant aux créanciers publics de « *ne pas en faire assez* » pour favoriser les exportations des pays endettés ou pour encourager les investissements privés. En préconisant l'émission de 21,4 milliards de nouveaux DTS (2), l'IFI rejoint les souhaits du directeur général du Fonds, M. Michel Camdessus, comme ceux des pays en développement et de nombre de nations industrielles. Il sait également qu'une telle option, qui sera une fois de plus agitée à Washington, n'a aucune chance d'aboutir. Les Etats-Unis, la RFA ou la Grande-Bretagne y sont toujours opposés, arguant de risques inflationnistes bien excessifs si l'on en croit les spécialistes.

Un document de la Banque mondiale rappelle pourtant l'enjeu du dossier en présentant une arithmétique du futur très simple : compte tenu d'une croissance mondiale modeste et des cours très bas des matières premières, et en écartant l'hypothèse d'une crise monétaire majeure ou d'une flambée des taux d'intérêt, les dix-sept pays les plus endettés seront confrontés, d'ici à 1990, à des besoins de financement de l'ordre de 16 à 17 milliards de dollars par an. On peut espérer 3 à 5 milliards d'investissements directs ou de crédits bilatéraux, quelque 4 milliards de la BIRD ou des banques régionales d'aide, voire 1 milliard de crédits à l'exportation. Restent 6 à 9 milliards de dollars à trouver auprès des banques commerciales qui, ces trois dernières années, n'ont accordé, en moyenne annuelle, que 4 milliards, concentrés sur une poignée de pays jugés encore « *porteurs* », comme le Mexique.

Ce défi, permettant d'assurer une croissance de 4 à 5 % pour inverser la lente paupérisation des surendettés, sera-t-il relevé ? La question risque fort d'être encore posée à l'issue des réunions de Washington. Un double phénomène continuera en effet de freiner les ardeurs des créanciers. Le tiers-monde absorbe, certes, près du quart de leurs importations et son avenir ne peut leur être indifférent. Mais l'accès aux ressources naturelles, un temps déterminant à l'élaboration d'une puissance économique et commerciale, a perdu de son importance. Les succès du Japon, aujourd'hui triomphant, en est la preuve la plus éclatante. La part croissante des biens manufacturés dans le commerce mondial en est la confirmation, moins connue, mais tout aussi probante.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Côte d'Ivoire, Equateur, Jamaïque, Mexique, Maroc, Nigéria, Pérou, Philippines, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

(2) Un droit de tirage spécial (DTS) de 7,84 FF.





Économie

AFFAIRES

Grâce à un accord avec Prouvost

M. Jérôme Seydoux devient le numéro deux du textile français

« Dans une négociation, le temps arrange les affaires », reconnaît avec humour et soulagement M. Christian Derveloy. Le président de Prouvost a enfin conclu l'âpre bataille de près de neuf mois menée contre M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs. Les deux rivaux se sont entendus sur l'éclatement du groupe lainier de Roubaix.

« L'accord se traduira par la création de deux sous-ensembles industriels homogènes qui ne seront pas concurrents l'un de l'autre », explique M. Derveloy. Le numéro un français du textile sera découpé. Aux Chargeurs le négoce, le peignage et les tissus ; à Prouvost les activités en aval, le vêtement (Rodier), la filature (Pingouin) et la diversification (Customagic, Pennel et Flipo). Pour la première fois en France à la suite d'une bataille boursière, une firme d'une telle taille se scinde, ne pouvant faire cohabiter ses deux actionnaires principaux.

Tout a débuté le 22 juillet 1987, lorsque M. Seydoux traversa la place de la Madeleine à Paris pour aller, en voisin, rencontrer M. Derveloy afin d'envisager une éventuelle coopération. Partant en vacances quarante-huit heures plus tard, le président de Prouvost lui suggère une nouvelle rencontre dès son retour à la mi-août. Un rendez-vous est fixé. Mais entre-temps M. Seydoux achète des titres en Bourse et, dès la fin du mois de juillet, il annonce détenir 5 % du capital. Une participation qui sera ensuite portée à 12 %, puis à 28 % le 17 août. C'est l'attaque. A la surprise générale, le président de Prouvost, qui n'avait été que le dirigeant de l'affaire et non son principal actionnaire, mobilise un système de protection qu'il avait patiemment construit depuis plusieurs années dans la plus totale discrétion.

Par l'intermédiaire de sociétés holdings dont la principale sera Vitos Etablissement Vitoux (VEV), il contrôlait en fait, avant même le raid de M. Seydoux, 31 % du capital du groupe lainier. Cette nouvelle provoque de l'émoi non seulement chez l'attaquant mais surtout chez les familles fondatrices. Se sentant trahies par celui qu'elles avaient appelé à la tête du groupe en 1977, elles décident d'apporter leur participation... aux Chargeurs.

Le ramassage des titres de part et d'autre durera jusqu'au 21 septembre, jour où M. Christian Derveloy annonce posséder avec des *« amis financiers »* (le Crédit commercial de France et la Mutuelle générale française) 51 % du capital de la firme roubaisienne. M. Seydoux en a, quant à lui, acquis 46,6 %. La facture est lourde pour les deux camps. 950 millions de francs ont été dépensés par M. Seydoux pour être en définitive minoritaire, et 300 millions par le groupe de M. Derveloy. La première manche de la bataille boursière, qui aura duré deux mois, débouche au début de l'automne sur un face-à-face opposant deux industriels aux stratégies diamétralement opposées.

Désendettement

D'un côté, le président de Prouvost, bien décidé à ignorer la présence de ce nouvel actionnaire encombrant, lui refuse d'entrer au conseil d'administration, pour poursuivre tranquillement sa politique basée sur la croissance interne. De l'autre, son homologue des Chargeurs, qui juge cette ambition trop timorée et qui propose d'accélérer les investissements pour accroître la rentabilité du groupe. Les deux hommes, ne pouvant s'entendre, mènent chacun de son côté leur chemin. M. Derveloy est d'abord soucieux de renforcer les fonds propres de VEV, le holding qu'il contrôle et qui a acquis par emprunt les participations dans Prouvost.

M. Seydoux, fort d'un trésor de guerre de 4 milliards de francs poursuit ailleurs sa pénétration dans le secteur textile, où il « pèse » déjà 1,7 milliard de francs avec La Lainière de Picardie et Delcer. Il prend ainsi en décembre successivement le contrôle de Rondière, leader européen des tissus draperies et lainages pour vêtements, et des Etablissements Paul et Jean Tiberghien, spécialisés dans le tissage de la laine. En moins de quinze jours, les Chargeurs doublent leur taille dans ce domaine tout en poursuivant l'encerclement de Prouvost.

Lequel des deux protagonistes a voulu absolument sortir de cette impasse ? La réponse varie selon chaque intervenant. Toujours est-il que, depuis plusieurs semaines, les discussions ont repris pour *s'accélérer* et se concrétiser le lundi 11 avril. Au terme d'une longue, d'une très longue journée, elles débouchent sur la signature d'un protocole d'intention dont les modalités seront définies dans le détail avant le 17 mai.

Les Chargeurs vont acquérir trois divisions de Prouvost (négoce, peignage, tissus) pour un montant – élevé – de 1,8 milliard de francs. Prouvost, quant à lui, garde les activités aval, et le holding VEV rachète les 46,6 % du capital détenus par le groupe de M. Seydoux au prix de 950 millions de francs. Ce protocole, jugé *« équilibré »* par les deux parties, remodèle néanmoins le paysage du textile français. DMC, jusqu'alors numéro deux en chiffre d'affaires, profite de l'éclatement et accède à la première place avec 7,7 milliards de francs. Il est talonné par le groupe de M. Seydoux, qui, avec les 3,4 milliards de francs réalisés par les trois branches de Prouvost, double à nouveau sa présence. Les Chargeurs, surtout, deviennent les leaders de la laine en France. Quant à la firme de Roubaix dans sa nouvelle configuration, elle ramène son chiffre d'affaires de 8,4 à 5 milliards de francs.

M. Derveloy s'estime satisfait tant sur le plan financier qu'industriel. L'accord lui amènera 850 millions de francs d'argent frais nécessaire pour se désendetter. Il est vrai qu'à la suite de la répartition il ne conserve que des branches qui achèvent leur restructuration mais restent pour l'instant faiblement rentables. L'objectif est néanmoins de réaliser 100 millions de francs de bénéfice cette année et 200 millions en 1990. La croissance externe, jusqu'alors repoussée, est même désormais envisagée.

L'importance prise en moins d'un an par le groupe de M. Seydoux amènera-t-elle les autres firmes textiles à réagir ? C'est probable, mais une grande partie du développement passe désormais dans ce secteur par des acquisitions à l'étranger.

DOMINIQUE GALLOIS.

Asea-Brown-Boveri prend 45 % des équipements électriques de Westinghouse

Un géant helvético-suédois aux Etats-Unis

STOCKHOLM
de notre correspondante

Un pied en Suède, un autre en Suisse, et deux longs bras qui tentent d'enserrer l'Amérique du Nord et l'Asie : telle est l'image que donnait du groupe de matériel électrique, Asea-Brown-Boveri (ABB) son PDG suédois, M. Percy Barnevik, en présentant mardi 12 avril à Stockholm ce qu'il a appelé la *« phase finale d'une stratégie globale »*, à savoir l'alliance d'ABB avec le géant américain Westinghouse. L'affaire mijotait depuis longtemps déjà : Asea le Suédois, qui cherchait une voie d'accès au vaste marché d'outre-Atlantique, avait fait, sans grands résultats, des avances répétées à Westinghouse. Devenu ABB après sa fusion (effective à partir du 1er janvier 1988) avec le groupe suisse Brown-Boveri, ses atouts se trouvaient renforcés pour séduire le concurrent américain et l'amener, sinon à un mariage, du moins à une union étroite.

Techniquement, cette coopération se présente sous la forme de deux sociétés communes créées à cet effet pour les équipements de production et de distribution d'électricité aux Etats-Unis. Avec seize mille employés, elles devraient faire un chiffre d'affaires de 12 milliards de couronnes (12 milliards de francs environ) ABB aura 45 % des parts, Westinghouse 55 %. Le groupe européen a, en outre, une option pour l'acquisition des parts restant dans la société de distribution d'ici à 1990. ABB injecte 3 milliards de couronnes dans l'affaire, mais M. Barnevik reste discret sur le prix payé par Westinghouse, qui, selon des sources américaines, apportera surtout des actifs.

La société de production d'énergie (avec quelque cinq mille employés et un chiffre d'affaires prévu de 4 milliards de couronnes) fabriquera et vendra des turbines à vapeur et des générateurs. L'équipement des centrales nucléaires, spécialité d'ABB et Westinghouse, n'entrera toutefois pas dans les attributions de cette nouvelle entité. L'autre société, plus importante avec onze mille employés et 8 milliards de couronnes de ventes en prévision, est appelée à produire le matériel de transport de l'électricité, à savoir transformateurs, relais, condensateurs et autres appareillages de haute tension.

Occasion historique

La situation actuelle du marché américain de l'énergie était tentante pour le PDG d'ABB malgré la digestion en cours de la récente fusion. *« Même si c'est une affaire beaucoup plus complexe que l'achat pur et simple d'une entreprise, c'était une occasion historique qui ne se représentera peut-être plus jamais. Si nous ne nous étions pas alliés avec Westinghouse, quelqu'un d'autre, Siemens ou des Japonais, l'aurait fait*, indique M. Barnevik *Nous n'avons pas osé attendre... »*

L'occasion *« historique »*, c'est un marché américain de l'énergie en pleine stagnation, un krach boursier qui a contribué à diminuer le prix d'achat et un dollar à un niveau relativement bas. Le rythme forcé de la construction des centrales dans les années 60 aux Etats-Unis a conduit à une surcapacité. Aucun chantier n'a été commandé ces trois dernières années, mais la période touche à sa fin, et un nouvel effort d'équipement doit être entrepris dans la prochaine décennie par les sociétés d'électricité.

En attendant, il faut moderniser le parc existant, remplacer les vieilles turbines qui montrent d'inquiétants signes de fatigue, améliorer et renforcer, d'autre part, le réseau de distribution. *« Un marché géant »*, constate M. Barnevik.

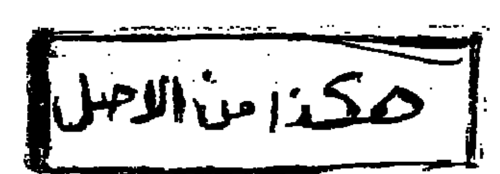
Westinghouse, cent dix mille employés et un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars (58 milliards de francs environ) en 1987, numéro deux sur son territoire après General Electric, a construit quatre mille des quelque dix mille centrales d'Amérique du nord. Le groupe trop spécialisé dans le nucléaire, ces deux dernières années, s'est restructuré, relevant le niveau technique et investissant notamment d'importantes ressources dans le développement de l'utilisation de la supraconductivité pour le transport de l'électricité. L'alliance avec ABB – presque deux fois plus gros, cent quatre-vingt mille employés et un chiffre d'affaires de 110 milliards de couronnes (autant de francs), qui a une position de leader mondial dans certains segments de l'industrie électrotechnique aura pour le groupe américain de nets avantages en ce qui concerne la recherche et l'élargissement du marché. ABB, de son côté, qui plafonne en Europe sans pouvoir pénétrer les marchés japonais et est-européens, très fermés, exportera et exploitera ainsi sa technique aux Etats-Unis en profitant de l'implantation de Westinghouse sur ce marché. Une bonne combinaison qui reste à être avalisée par la sévère commission antitrust américain.

L'appétit de M. Percy Barnevik, quarante-six ans, est-il maintenant satisfait ? Son dernier pas donne assurément une nouvelle dimension à son groupe qui va, d'un coup, doubler son marché. Il dresse deux doigts de sa main gauche et déclare, radieux : *« Nous sommes maintenant aussi nord-américains, au lieu d'être seulement européens »*.

FRANCOISE NIÉTO.

PÊCHE

● **Un chalutier français dans les eaux canadiennes.** – Quatre dirigeants politiques et économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon ont décidé d'embarquer sur un chalutier de l'archipel, le *Croix-de-Lorraine*, et d'aller, à partir du 13 avril, pêcher dans les eaux canadiennes situées au large de Terre-Neuve, où abonde le poisson. En agissant ainsi, ils savent qu'ils risquent d'être arraisonnés puisque, depuis plus d'un an, un grave conflit oppose la France et le Canada. Ottawa interdit aux chalutiers de métropole et de Saint-Pierre de pêcher dans ses eaux. Mais les responsables de l'archipel veulent contraindre les gouvernements des deux pays à renouer le dialogue, l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon étant dépendante dans sa quasi-totalité de la pêche.



Marchés financiers

La Société générale a dégagé un bénéfice net de 2,3 milliards de francs en 1987

Au cours de 1987, la Société générale a dégagé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 2,3 milliards de francs, en progression de 3,2 % par rapport aux résultats de 1986. *« Le résultat de 1987, pratiquement stable, démontre la capacité d'adaptation de la banque »*, a commenté mardi 12 avril M. Marc Viénot, président de la Société générale.

Conséquence de la crise boursière, la Société générale n'a dégagé, l'an dernier, aucune plus-value sur des cessions d'actifs. Cette absence a pu être compensée par un moindre effort de provisionnement. La dotation totale aux provisions a été ramenée du *« niveau aberrant »* de 7,2 milliards de francs en 1986 à environ 5 milliards l'an dernier. Le groupe a pratiquement couvert tous ses risques commerciaux ; ses risques sur pays souverains étant désormais provisionnés à plus de 50 %. La Générale a décidé de ne pas provisionner les moins-values latentes sur les titres de « noyaux durs » des sociétés privatisées qu'elle possède (Havas, CGE et TF 1). Ces moins-values potentielles sont estimées à 300 millions de francs.

A propos de l'activité de la banque, M. Viénot a souligné *« la modification en cours de son fonds de commerce »*. L'offensive menée en direction des particuliers se traduit par une forte progression des crédits à cette clientèle (des encours en augmentation de 33,4 %) et des dépôts. La Société générale a également développé, de façon moins satisfaisante que prévu, ses activités de marchés et a poursuivi, en France comme à l'étranger, son expansion dans les financements spécialisés.

Compte tenu de l'évolution de son activité, la banque aura moins besoin, dans les années à venir, de provisions et pourra donc dégager davantage de profits, a expliqué en substance M. Viénot. Pour 1987, et malgré une stagnation du résultat, il a annoncé une augmentation du dividende (10 F par action). Quelque 559 millions de francs (plus 20 %) seront ainsi distribués, soit environ le quart du bénéfice net.

M. Balladur donne son accord à la recapitalisation de La Rochette-Cenpa

Le ministre de l'économie, M. Balladur, a donné le 12 avril son accord au schéma de recapitalisation de la société La Rochette-Cenpa (papier, emballage) qui prévoit l'entrée des cadres dans son capital à hauteur de 46,1 %, sous réserve de l'accord des autorités boursières. Le projet prévoit le transfert d'une créance de l'Etat de 240 millions de francs sur une société contrôlée par les cadres. Principaux actionnaires de La Rochette-Cenpa, Paribas et le Crédit agricole consolideront en capital ou en obligations convertibles les créances de 257 millions de francs qu'ils détiennent sur la société papetière et les 60 millions de francs d'obligations convertibles qu'ils détiennent sur sa filiale industrielle Rocpar.

Projet de rapprochement Penarroya-Preussag

Dans un marché en régression et surcapacitaire, les producteurs de plomb et de zinc n'ont comme seule issue possible que le rapprochement. Un vaste projet de regroupement européen comprenant l'Union minière belge, le suédois Boliden, le français Penarroya et l'allemand Preussag (*le Monde* du 30 avril 1987) ayant finalement échoué en 1987, les deux derniers ont poursuivi seuls des négociations qui devraient déboucher sur un accord définitif qui sera vraisemblablement conclu après les élections françaises.

Cet accord aboutirait à la mise en commun de la totalité des actifs industriels du français et de 10 à 15 % de ceux de Preussag, dans la société Panarroya, dont l'Allemand deviendrait un actionnaire important à l'occasion d'une augmentation de capital réservée, aux côtés de l'actionnaire principal actuel, Imétal. Celui-ci, à l'issue d'une restructuration financière (réduction du capital d'Imétal et échange de titres Penarroya), ne détient plus que 15,95 % de Penarroya contre 34,97 % précédemment.

Cette alliance franco-allemande reste ouverte à d'autres partenaires. Dans l'attente de l'annonce de l'accord, les cotations de Penarroya, interrompues depuis le 8 avril en raison de mouvements importants sur le titre, restent suspendues.

Fusion des bières belges Artois et Piedbœuf

Artois-Piedbœuf Interbrew, le premier brasseur belge, a annoncé le 12 avril la fusion dans une filiale unique, Belbrew, des activités brassicoles des groupes Artois et Piedbœuf en Belgique. A l'origine, Artois-Piedbœuf Interbrew, holding fondée pendant l'été 1987, ne coiffait que les exportations des deux firmes, qui conservaient en Belgique leur indépendance d'action. Interbrew devient désormais la société mère d'un groupe brassicole de taille européenne, à même de concurrencer d'autres géants comme Heineken, Kronenbourg ou Carlsberg. Cette opération se soldera d'ici à 1990 par une réduction des effectifs belges du groupe de l'ordre de 10 % (600 à 700 personnes sur 6 000).



NEW-YORK, 12 avril ↑

Au plus haut depuis le krach

Pour la sixième séance consécutive, les cours ont progressé, mardi, à Wall Street. Après avoir plusieurs fois buté sur la barre des 2 100 points, l'indice Dow Jones des industrielles a réussi à la franchir, pour s'établir à 2 110,08 (+ 14,10 points), soit à son niveau le plus élevé depuis le grand krach du 19 octobre dernier. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 973 valeurs traitées, 880 ont monté, 623 ont baissé et 470 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels ne manifestaient cependant aucun enthousiasme particulier. D'après certains, le marché anticipe déjà une réduction du déficit commercial pour février, dont le résultat doit être publié jeudi, mais aussi la réaffirmation par les « 7 » le même jour de la stabilité des changes.

Beaucoup se demandaient déjà quelle attitude la Bourse prendrait les prochains jours. Une assez faible activité a régné, avec 146,40 millions de titres échangés, contre 146,37 millions la veille, témoignant d'un moindre intérêt des investisseurs.

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Alcoa	45 1/8	45 1/4
Allegis (ex-UAL)	85 1/4	85 1/4
A.T.T.	27 7/8	28 1/8
Boeing	47 3/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	25 5/8	26 1/4
Du Pont de Nemours	87 1/4	88
Eastman Kodak	42	42 1/2
Exxon	44 3/4	46 1/2
Ford	47 1/4	47 1/8
General Electric	42 3/8	42 1/2
General Motors	75 3/8	75 7/8
Goodyear	67 3/8	67 1/8
I.B.M.	113 5/8	113 3/8
I.T.T.	47 1/2	47 1/8
Mobil Oil	48 1/8	49 1/8
Pfizer	57 1/4	56 7/8
Schlumberger	37 1/2	37 5/8
Texaco	48 7/8	49 3/4
Union Carbide	24 5/8	24 1/4
U.S.X.	31 7/8	33 3/8
Westinghouse	54 3/4	55 3/8
Xerox Corp.	55 1/4	55 3/8

PARIS, 12 avril =

Surprise

Tout avait bien commencé, mardi, lors des premiers échanges de la matinée. Sans pour autant espérer confirmer la performance de la veille (+ 2,25 %), les opérateurs tablaient sur une consolidation légèrement positive de ce score. C'était sans compter sur la publication du déficit commercial français de février. Son montant, négatif de 5,2 milliards de francs, entraîna une chute appréciable des valeurs. Immédiatement, l'indicateur instantané devint négatif et descendit jusqu'à – 0,8 %. Après l'effet de surprise, les opérateurs se ressaisissaient, et la tendance revenait à – 0,3 %, avant de clôturer à + 0,53 %. *« Nous étions focalisés sur le chiffre du commerce extérieur américain, qui sera publié le 14 avril, et nous avions sous-estimé l'effet d'annonce du nôtre »*, reconnaît un banquier, pour justifier la stupeur qui a saisi nombre des intervenants, mardi à midi. Ces derniers n'ont toutefois pas cédé à la panique et se sont repris rapidement.

Le volume des transactions semblait demeurer au même niveau que celui de la veille, où sur le marché à règlement mensuel il s'élevait à 800 millions de francs.

Dans ce marché, les principales valeurs en hausse étaient SAT, Hachette, qui est en voie de réussir son OPA américaine, Finextel et la Compagnie du Midi. Le groupe que préside M. Pagézy reste toujours très convoité. Sa filiale Clause demeure très recherchée. Elle était incotable mardi, tout comme la veille, et intéresserait toujours Sanofi et Lafarge.

A la suite de l'accord intervenu entre les Chargeurs et Prouvost sur le partage du premier groupe textile français, les cotations des Chargeurs, de Vitos Etablissement Vitoux et de Prouvost étaient suspendues jusqu'au 13 avril. D'autre part, à la suite de l'acceptation de l'OPA de Martini-Rossi sur Bénédictine, la date d'expiration de la proposition initiale de rachat faite par Rémy Martin est alignée sur celle de sa concurrente, c'est-à-dire au 11 mai inclus.

Imétal indiquait, pour sa part, avoir ramené sa participation dans Penarroya de 34,97 % à 15,95 %. Sur le MATIF, la morosité régnait. Le contrat de juin perdait 0,63 % à 102,20.

LONDRES, 12 avril =

Irrégulier

Les cours des valeurs ont fluctué, mardi 12 avril, dans une marge étroite. Après une hausse contenue durant la majeure partie de la journée, le marché a connu un renversement de tendance. L'indice FT est demeuré pratiquement inchangé par rapport à la veille, en terminant sur un repli de – 0,1 point, à 1 433,7. On a échangé 364 millions de titres, contre 405 millions la veille. Le marché est donc resté peu actif, les investisseurs étant prudents à la veille de la réunion du groupe G 7 des sept ministres des finances des pays les plus industrialisés et dans la perspective jeudi de la publication du déficit commercial américain de février. Les valeurs vedettes de l'exportation, comme Courtauld, se sont bien comportées, malgré un raffermissement de la livre. Les pétrolières demeuraient bien orientées, stimulées par la remontée des cours du brut à l'approche de la conférence de l'OPEP. Le groupe BAT Industries s'est déclaré prêt à relever son offre d'achat de 4,5 milliards de dollars, lancée par sa filiale américaine, sur Farmers Group, l'un des principaux groupes d'assurances d'outre-Atlantique. Enfin, les Pompes funèbres générales (PFG) ont porté de 10 % à 29 % leur participation dans le capital de la société de funérailles Kenyon Securities.

TOKYO, 13 avril ↑

Le Nikkeï flirte avec les 27 000 points

Encore une séance de hausse légère à Tokyo, insuffisante toutefois pour porter la Bourse au sommet des 27 000 points. L'indice Nikkeï, en effet, a progressé mercredi de 54,71 points, pour flirter avec cette barre en s'établissant à la clôture au niveau de 26 969,66.

La bonne tenue de Wall Street et du dollar a continué d'encourager les investisseurs à prendre des positions. Les valeurs électriques ont été recherchées, comme NEC et Fujitsu. Les instruments de précision, les métaux non ferreux, de même que certaines alimentaires et quelques pharmaceutiques, ont retenu l'attention. Les sidérurgiques, les chantiers navals et les automobiles ont été irréguliers. Baisse des biens d'équipement.

L'activité, comme la veille, n'a pas été bien importante, avec 800 millions de titres échangés, contre 750 millions.

VALEURS	Cours du 12 avril	Cours du 13 avril
Akai	640	658
Bridgestone	1 390	1 400
Canon	1 250	1 310
Fuji Bank	3 450	3 430
Honda Motors	1 880	1 860
Matsushita Electric	2 880	2 880
Mitsubishi Heavy	749	765
Sony Corp.	5 850	5 690
Toyota Motors	2 450	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

● **Perte record pour la First RepublicBank Corp.** – La First RepublicBank Corp., treizième banque américaine et première au Texas, a annoncé, mardi 12 avril, qu'elle anticipait une perte nette record de 1,5 milliard de dollars (8,5 millions de francs) au premier trimestre de son exercice 1988.

Cette perte trimestrielle, la deuxième plus lourde dans l'histoire bancaire américaine, résulte d'une provision d'environ 1,5 milliard de dollars pour couvrir des créances douteuses détenues surtout dans l'immobilier. La First RepublicBank a récemment été sauvée de la faillite par l'intervention de l'agence fédérale de garantie des dépôts bancaires (Federal Deposit Insurance Corp./FDIC).

● **Sanofi : hausse de 22,6 % des profits.** – Les prévisions faites à l'automne 1987 se sont vérifiées. Le groupe annonce comme attendu, pour l'exercice écoulé, un bénéfice net de 607 millions, accru de 22,6 %. Le montant du résultat net consolidé est même très supérieur, puisqu'il s'y ajoute 864 millions de plus-values dégagées sur la vente de participations détenues dans des filiales d'American Home Products. Le chiffre d'affaires du groupe, lui, progresse très faiblement (+ 3,3 %), pour s'élever à 12,63 milliards de francs. Des trois divisions, la pharmacie s'est révélée la plus rentable, avec une marge opérationnelle de 1 170 millions, égale à 16,3 % (contre 14,3 % en 1986) du montant des ventes. La marge des bio-industries n'a été que de 8,1 %, mais elle a augmenté de 2 points d'une année sur l'autre. Pour les parfums et produits, elle est revenu de 3,6 % à 2,5 %.

● **Recul important du bénéfice des Avions Dassault en 1987.** – Le bénéfice net du constructeur Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation s'est établi à 185,6 millions de francs en 1987, contre 327,6 millions en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 15 030 millions de francs, contre 16 046 millions en 1986. Néanmoins, les commandes à la société mère prises au cours de l'exercice 1987 s'élèvent à 13 430 millions de francs, contre 8 812 millions en 1986, enregistrant ainsi une progression de plus de moitié par rapport à l'exercice précédent. La société a retrouvé un niveau de commandes voisin de celui des années antérieures à 1986.

● **Résultat en hausse de 6,8 % pour l'UIC.** – L'Union industrielle de crédit (UIC) a annoncé un résultat d'exploitation consolidé (part du groupe) hors plus-values à long terme, en hausse de 6,8 % en 1987 sur l'exercice précédent, à 195,441 millions de francs, contre 182,952 millions, soit 147 F par action, contre 139 F l'an dernier.

L'UIC indique qu'elle procédera à une distribution d'actions gratuites à raison d'une pour quatre, ces actions portant jouissance du 1er janvier 1987. Chaque action, nouvelle comme ancienne, recevra un dividende net de 23,30 F, contre 21 F en 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	222 10	202 70 o	Le gd livre du mois	228 80	219 70 o
Arnault & Associés	381	385	Loca Investissement	260	250
Asystel	300	302	Locamic	146 50	146 50
B.A.C.	440	440	Marin Immobilier	297	....
B. Demachy & Assoc.	390	385	Metallurg. Minière	100	96 o
B.I.C.M.	620	620	Métrologie Internat.	272 50	290
B.I.P.	440	437	[illegible]	134	134
Bolloré Technologies	709	699	M.M.B.M.	398	398
Boiron	740	....	Molex	225	215 10
Câbles de Lyon	1055	1050	Navale-Delmas	468	463
Calberson	630	630	Olivetti-Logabax	165	160
Canal Plus	480	484	Om. Gest. Fin.	280	282
Cardif	1200	1200	Presbourg (C. In. & Fin.)	98 80	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248 90	250	Razel	700	757
C.A.T.C.	124 50	126	St-Gobain Emballage	1120	1120
C.D.M.E.	824	800	St-Honoré Matignon	154	155
C. Equip. Elect.	290 50	290 60	S.C.G.P.M.	140	....
C.E.G.I.D.	478	479	Segin	285	278
C.E.G.E.P.	148	154 d	Seme-Metra	575	....
C.E.P.-Communication	1150	1145	S.E.P.	1100	1135
C.G.I. Informatique	552	558	S.E.P.R.	1165	1150
Ciments d'Origny	441	455	Sligos	1140	1232
C.N.I.M.	262	267 20	S.M.T. Goupil	212	214
Concept	223 60	230	Sodexho	636	680
Conforama	485	491	Supra	255 20	260
Creeks	325	325	TF1	175	176
Dafsa	145	145 20	Unilog	105	108 20 d
Dauphin	3200	3240	Union Financ. de Fr.	418	410
Devanlay	1030	1050	Valeurs de France	306	308
Deville	630	643			
Duménil-Leblé	889	889			
Editions Belfond	112 90	113			
Elysées Investiss.	20 70	20 80			
Finacor	414	430 50 d			
Guintoli	530	520			
Guy Degrenne	859	860			
I.C.C.	229	230			
IDIA	158 50	157			
I.G.F.	141 60	143			
IM2	118 90	....			
Int. Metal Service	160	168			
La Commande Electron.	206	200			

Marché des options négociables le 12 avril 1988

Nombre de contrats : 10 281

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Elf-Aquitaine	200	86	87	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	19	45	145	185
Michelin	180	13,50	20,50	12,90	22
Midi	1 200	270	–	95	–
Paribas	320	17	25	23,50	–
Peugeot	920	95	125	38	75
Saint-Gobain	400	17	–	15	–
Thomson-CSF	152	23	27	4,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 12 avril 1988

Nombre de contrats : 62 454

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,20	101,20	100,65
Précédent	102,70	101,70	101,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,58	2,62	0,44	1,50

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,73 F ↑

Le dollar a poursuivi sa progression, mercredi 13 avril, sur toutes les places financières internationales. Il s'est, en particulier, échangé à 5,7340 F (contre 5,7115 F la veille). Les opérateurs anticipent toujours une réduction du déficit commercial pour février. L'activité a été calme.

FRANCFORT	12 avril	13 avril
Dollar (en DM)	1,6842	1,6918

TOKYO	12 avril	13 avril
Dollar (en yens)	126,50	126,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 avril) ...... 7 1/16-7 5/16 %
New-York (12 avril) ...... 6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	11 avril	12 avril
Valeurs françaises	104,4	104,9
Valeurs étrangères	110	110,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 avril	12 avril
Indice général	293,6	296

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 avril	12 avril
Industrielles	2 095,98	2 110,08

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 avril	12 avril
Industrielles	1 433,8	1 433,70
Mines d'or	221,3	228,90
Fonds d'Etat	91,85	

TOKYO

	12 avril	13 avril
Nikkeï Dow Jones	26 930,84	26 985,55
Indice général	2 182,82	2 187,78

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,7275	5,7305	+ 25	+ 40	+ 65	+ 90	+ 260	+ 340
$ can.	4,6320	4,6382	– 55	– 35	– 86	– 55	– 193	– 107
Yen (100)	4,5252	4,5311	+ 134	+ 150	+ 282	+ 313	+ 887	+ 971
DM	3,3693	3,3924	+ 112	+ 133	+ 236	+ 264	+ 769	+ 848
Florin	3,0204	3,0235	+ 87	+ 98	+ 182	+ 198	+ 592	+ 644
FB (100)	16,1954	16,2107	+ 182	+ 274	+ 420	+ 554	+1 466	+1 843
FS	4,0949	4,0991	+ 186	+ 205	+ 383	+ 411	+1 186	+1 271
L (1 000)	4,5701	4,5762	– 107	– 68	– 220	– 165	– 602	– 497
£	10,5758	10,5871	– 57	– 12	– 92	– 23	– 182	– 6

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 7/8	7	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8
DM	3	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	5 15/16	6 1/4	5 15/16	6 1/4	6 1/8	6 7/16
F.S.	1 7/8	2 1/8	1 15/16	2 1/16	1 15/16	2 1/16	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	8	8 1/2	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 5/8	10 5/8	10 7/8
£	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 12 AVRIL

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours préréd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1598	4,5 % 1973	1460	1450	1450	– 0 68
....	C.N.E. 3%	3625	3600	3600	– 0 65
1024	B.N.P. T.P.	1033	1034	1034	+ 0 10
1036	C.C.F. T.P.	1088	1088	1088	....
1050	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1285	Renault T.P.	1250	1249	1249	– 0 08
1480	Rhone-Poul. T.P.	1488	1488	1488	....
1238	St-Gobain T.P.	1236	1244	1244	+ 0 65
1176	Thomson T.P.	1179	1197	1197	+ 1 53
355	Accor	381	383 50	373	– 2 10
460	Air Liquide	465	467 50	468 50	+ 0 54
1790	Alcatel	1740	1738	1740	....
1120	Als. Superm.	1141	1120	1120	– 1 84
205	A.L.S.P.I.	207 60	208	211 60	+ 1 88
230	Alsthom ★	241 50	242	250	+ 3 52
2010	Arjom. Prioux	2005	1995	1995	– 0 50
385	Ausedat-Rey	423	422	422	– 0 24
750	Aux. Entrepr. ★	742	745	745	+ 0 40
670	Av. Dassault ★	720	720	765	+ 6 25
315	BAFIP	310	305 10	305 10	– 1 58
280	Bail-Equipem. ★	270	270	280	+ 3 70
870	Bail Investiss.	849	848	849	....
225	B.N.P. C.I.	242	244	245	+ 1 24
415	Cie Bancaire ★	404	400 10	404 90	+ 0 22
320	Bazar H.-V.	308	304	308	....
375	Béghin-Say ★	387 30	386	394	+ 1 73
720	Berger (Ma)	705	700	700	– 0 71
805	Bic ★	608	604	610	+ 0 33
1020	B.I.S.	960	962	967	+ 0 71
2020	Bongrain S.A.	1954	1955	1955	+ 0 05
750	Bouygues ★	821	815	807	– 1 71
65	B.P. France ★	62 10	61 65	62 10	....
3910	B.S.N. ★	4079	4049	4060	– 0 47
1650	Cap Gem. S. ★	1748	1750	1754	+ 0 34
1310	Carnaud	1291	1300	1299	+ 0 62
2080	Carrefour ★	2160	2150	2240	+ 3 70
111	Casino	111 70	108 80	111 70	....
98	Casino A.D.P.	98	98	98	....
965	C.C.M.C.	970	960	955	– 1 55
690	Cetelem	688	690	690	+ 0 29
465	Ceres	470	470	470	....
1180	C.F.A.O. ★	1150	1155	1174	+ 2 09
225	C.G.E.	230	228	231 50	+ 0 65
820	C.G.I.P. ★	815	820	820	+ 0 61
800	Chargeurs S.A. ★	815	....	....	....
810	Ciments franç. ★	833	835	820	– 1 56
410	Club Méditerr. ★	403	398 90	394	– 2 23
163	Codetel ★	157 10	158 80	157	– 0 06
295	Cofimeg	292 10	287	292	– 0 03
1730	Colas	1753	1751	1751	– 0 11
171	Compt. Entrepr.	168	169	165	– 1 79
580	Compt. Mod. ★	572	570	592	+ 3 50
890	Créd. Foncier	850	850	850	....
380	Crédit F. Imm. ★	387	391	389 90	+ 0 75
111	C.C.F.	111 10	111 60	111 70	+ 0 54
480	Créd. Lyon. (CI)	470	486	470	....

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection)

12/4

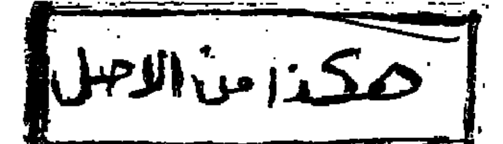
Étrangères

Hors-cote

Cote des changes

Marché libre de l'or

*c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu*



Le Monde

A Francfort

Le chiite libanais Mohammed Hamadé sera jugé par un tribunal pour mineurs

Le dossier du terroriste présumé Mohammed Hamadé, dont le procès devait s'ouvrir prochainement à Francfort, a été transmis le mardi 12 avril *à un tribunal pour mineurs.* Le jeune chiite libanais est notamment soupçonné du meurtre d'un militaire américain lors du détournement, en juin 1985, d'un Boeing de la TWA sur Beyrouth. Né, selon la date retenue par les autorités ouest-allemandes, le 13 juin 1964, il n'était pas majeur au moment de la préparation de cette opération terroriste, qui a commencé le 14 juin 1985 à Athènes et n'a connu son dénouement que le 30.

La vingtième chambre correctionnelle de Francfort a estimé que c'était une raison suffisante pour se dessaisir du dossier. Devant un *tribunal pour mineurs,* Mohammed Hamadé est passible d'une peine de dix ans d'emprisonnement au maximum, alors qu'il encourait la réclusion *perpétuelle* devant la chambre correctionnelle.

Par ailleurs, le procès d'un frère de Mohammed, Abbas Hamadé, âgé de vingt-neuf ans et accusé d'avoir participé à l'enlèvement de deux Allemands, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt en janvier 1987 à Beyrouth, s'achève actuellement à Düsseldorf. Le parquet a requis contre lui une peine de onze ans et demi d'emprisonnement. Selon les avocats, les charges pesant contre le chiite libanais ne méritent pas plus d'un an de prison. Le verdict devrait être rendu la semaine prochaine. – *(AFP.)*

« 2001, l'odyssée de l'esprit »

« Le Monde » au Salon du livre

« **2001, l'odyssée de l'esprit** » : c'est sous ce titre en forme de clin d'œil au film d'anticipation de Stanley Kubrick, *2001, l'Odyssée de l'espace,* que *le Monde* publiera demain (numéro daté vendredi 15 avril), à l'occasion du huitième *Salon du livre, un supplément* avec une « Une » en couleurs.

Plus que dans son contenu – qui fait le point à la veille du vingt et unième siècle, dans des domaines allant de l'astrophysique à la littérature – c'est dans son apparence que cet objet est original. Son format, un peu plus petit que l'actuel, est le futur format du *Monde,* comme l'a indiqué M. André Fontaine, son directeur, en le présentant le mardi 12 avril, lors d'une réception réunissant principalement des éditeurs et des personnalités du monde littéraire et scientifique.

« Nous vous avons réunis, pour la première fois, sur la rive gauche [place Saint-Sulpice], *parce que nous allons nous rapprocher de vous,* a expliqué M. Fontaine. *Le quartier de l'édition, c'est la rive gauche, et* le Monde, *lui aussi, va s'installer sur cette rive. D'abord à Ivry, où se construit une imprimerie moderne, qui imprimera* le Monde *sur le modèle du supplément que vous avez entre les mains, avec de la publicité en couleurs. Ensuite à Montparnasse, rue Falguière, où va déménager la rédaction. »*

Le Monde est présent au huitième Salon du livre (stand 2 C 5), qui se tient du 14 au 20 avril au Palais des *expositions de la porte de Versailles,* hall 7, à Paris. A cette occasion, *le Monde* organise deux débats, vendredi à 18 heures, sur « Philosophie et politique », et dimanche à 11 heures sur le thème : « La littérature est-elle un passion inutile ? ».

ETATS-UNIS

Les « fausses vraies » citations de M. Reagan

Parlons franc (Speaking out), c'est le titre d'un livre non encore publié, mais déjà très controversé, que vient d'écrire l'ancien porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, aujourd'hui reconverti dans le privé, où il travaille pour une grande firme de courtage à Wall Street. Entre autres révélations, telles que : *« Préparer le président pour une conférence de presse, c'était comme réinventer la roue à chaque fois »,* l'ancien porte-parole affirme qu'au cours de ses six années de bons et loyaux services envers la présidence (1981-1987) il lui est arrivé, à plusieurs reprises, d'inventer de toutes pièces des citations attribuées à M. Reagan. Ce fut le cas, en 1985, à l'occasion du sommet soviéto-américain de Genève. *« Craignant que M. Reagan ne perde du terrain avec la presse sur sa version de la guerre des étoiles,* écrit Larry Speakes, *j'ai dit aux journalistes à la fin d'une session de travail que le président avait déclaré à M. Gorbatchev : « Il y a » beaucoup de choses qui nous séparent mais le monde respire mieux » en sachant que nous sommes en » train de nous parler l'un l'autre. »*

Deuxième exemple : l'affaire du Boeing des Korean Airlines abattu par les Soviétiques le 31 août 1983. Le président américain avait alors « déclaré » qu'il ne s'agissait pas d'une affaire entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, mais *« entre l'Union soviétique et le monde entier ».* En fait, révèle M. Speakes, ces propos avaient été tenus par le secrétaire d'Etat George Shultz, mais *« personne ne s'est plaint ».* Interrogé par le *Washington Post,* M. Speakes a toutefois démenti, mardi 12 avril, avoir jamais menti : *« Quand vous êtes attaché de presse, vous développez une certaine compréhension du président et finissez par penser comme lui... »*

La Maison Blanche, indignée à l'idée que le pays tout entier puisse à présent se demander si les reparties célèbres du président avaient été faites « en playback », a vivement protesté et souligné que les citations rapportées par l'actuel porte-parole, M. Fitzwater, étaient, elles, toutes *« authentiques ».* – *(AFP, Reuter.)*

Les condamnés à mort de Sharpeville

M. Mitterrand souhaite que les Douze prennent position

Le délai fixé par la Cour suprême de la République sud-africaine pour l'exécution de la sentence de mort prononcée contre six personnes détenues *à la suite* des émeutes de 1984 expirant le 18 avril, M. François Mitterrand souhaite que les Douze prennent position dans les jours qui viennent.

L'Elysée a indiqué, le mercredi 13 avril, que, au cours de la réunion du conseil des ministres, et à la suite de la communication hebdomadaire du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, le président de la République avait *« demandé au gouvernement d'agir auprès de nos partenaires européens pour qu'intervienne au plus vite une déclaration publique, avant l'expiration du délai fixé par la Cour suprême ».*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 avril

Poursuite de la hausse

La sixième hausse consécutive de Wall Street, où pour la première fois depuis le krach le Dow Jones a franchi la barre des 2 100, et la bonne tenue du dollar ont entraîné une hausse des valeurs françaises. *En fin* de matinée, l'indicateur instantané progressait de 1,93 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient la Scoa (+ 9,69 %), la Compagnie du Midi (+ 7,38 %), Leroy-Sommer (+ 7,28 %), Peugeot (+ 5,61 %), Darty (+ 5,5 %) et SAT (+ 5,1 %). En baisse on notait Fichet-Bauche (– 2,5 %), Lesieur (– 2,3 %), Essilor (– 2,1 %), Laboratoires Roger-Bellon (– 1,8 %) et Bail Equipement (– 1,7 %).



A B C D F G H

Sur le vif

Remerciés

Vous connaissez la dernière ? Les banques remercient leurs petits clients. *Oui, vous avez bien* compris, elles les foutent à la porte, allez, raus ! Il nous fait gerber, votre compte de crotte, il est *trop nul, trop minable, on* peut plus le regarder, alors hop, terminé, vous êtes prié de le résilier et de nous renvoyer vos *cartes de crédit* et vos carnets de chèques par retour du courrier. Fabuleux, non ?

Moi, quand j'ai lu ça, hier, dans « le Monde », *je me suis* cramponnée à ma machine à écrire pour pas tomber à la renverse de stupeur indignée. Non, mais c'est dingue ! *Qui c'est qui* nous a obligés à faire interminablement la queue devant des guichets ou fermés ou désertés pour *arriver à toucher notre salaire,* notre pension ou nos allocs directement versés dans leurs caisses ? Qui c'est qui nous racole, pire que des putes : venez, votre argent m'intéresse ! Tu parles ! Et toi, mon petit bonhomme, t'as quel âge ? Quatorze *ans ? O.K., ça colle.* File-moi ton argent de poche, je te le mets de côté, et quand tu seras grand tu t'achèteras une bagnole.

Tiens, moi, l'autre jour, elle ne voulait pas me lâcher, ma banque. Elle se cramponnait à mes basques, gloutonne, affamée de fric frais, le mien ; allez, donne, sois chic, on t'en pique tant par mois en échange d'un *plan* épargne-retraite et on le *fait* travailler bien peinard pendant que tu te crèves au boulot. On te le rendra, pleure pas. Nous, on y gagnera, et toi, t'y perdras pas. Je les ai envoyés péter. Furax, ils étaient.

On me dira : c'est ça, l'économie *du marché. C'est plus un* service public, les banques. Rien ne les oblige à s'occuper de tes trois sous, trois ronds. Désolée. *J'y ai droit, moi, à un compte. Il y* a une loi pour ça. Alors, si vous continuez à m'emmerder, à me snober, j'irai fayoter à la Banque de France. Et mes trois sous, trois ronds, vous vous en occuperez, croyez-moi, bien obligés. Elle y veillera.

CLAUDE SARRAUTE.

Une rencontre d'auteurs français et soviétiques à Paris

Une rencontre d'auteurs français et soviétiques a lieu jusqu'au 16 avril à Paris à la Bibliothèque nationale avec la participation des comédiens-français à l'initiative de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) et de l'Agence soviétique pour les droits d'auteurs (VAAP). Huit pièces, six auteurs et cinq lectures-spectacles pour découvrir une tendance nouvelle de la dramaturgie soviétique contemporaine.

Après l'ouverture, le mardi 12 avril, avec la lecture de deux pièces en un acte : *le Banc,* d'Alexandre Guelman – l'auteur du scénario du film *la Prime,* – et de *l'Art,* de Mouza Pavlova, auront lieu les lectures suivantes : *Au 40 de la rue Chalom Aleicheim,* d'Arcadi Stavitski, né en 1930 (mercredi, 18 h) ; *le Nid du coq de bruyère,* de Victor Rozov, né en 1913 (jeudi, 18 h) ; *Trois filles en bleu,* de Ludmila Petrouchevskaïa, née en 1938 (vendredi, 18 h) ; *le Tableau,* de Victor Slaukine, *les Espions,* de Mouza Pavlova, *le Succès,* d'Alexandre Vampilov (samedi, 15 h).

Des projections de films complètent le programme de cette Semaine soviétique : *la Demoiselle et le Hooligan* (1918), de Vladimir Maïakovski *(mercredi, 21 h) ; Intervention* (1968), de Guenadi Poloka, avec Vladimir Vissotski (jeudi, 15 h) ; *Valentina* (1981), de Gleb Panfilov (jeudi, 21 h) ; *le Nageur* (Grand Prix du Festival de San-Remo 1988), de Hiraklì Kvirikadze (vendredi, 15 h) ; *le Mécène* (1984), de Valeri Roubintchik (vendredi, 21 h) ; *le Commissaire* (ours d'argent du Festival de Berlin 1988), d'Alexandre Askoldov (samedi, 21 h).

★ **Auditorium de la galerie Colbert, Bibliothèque nationale, 2, rue Vivienne, 6, rue de Petits-Champs, 75002 Paris. (Lectures de pièces : 30 F, Projections de films : 20 F).**

Le numéro du « Monde » daté 13 avril 1988 a été tiré à 518 863 exemplaires

Roland Francey quitte la direction de l'équipe de France de ski alpin

Le Suisse Roland Francey, responsable de l'équipe de France masculine de ski alpin, a annoncé, le mardi 12 avril, qu'il ne renouvellerait pas son contrat avec la Fédération française de ski (FFS) et que son compatriote Ian Tischhauser, entraîneur des descendeurs, avait pris la même décision. *« Je crois que nous avons aidé depuis quatre ans au redressement du ski français,* a déclaré Roland Francey. *Mais nous ne voulons pas être mêlés à ce climat politique créé par la direction des sports, dont Jean-Pierre Puthod, le directeur technique national (DTN), n'est qu'un pion. »*

Le successeur de Roland Francey pourrait être Sylvain Dao-Lena, ancien responsable de l'équipe de France féminine.

M. Denis Pallier nommé inspecteur général des bibliothèques

M. Denis Pallier, adjoint au directeur des bibliothèques depuis 1985, a été nommé, mardi 12 avril, inspecteur général des bibliothèques. Il remplace M[lle] Delrieu, qui fut la première femme inspecteur générale des bibliothèques.

[Conservateur en chef à la direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique. M. Denis Pallier, qui est âgé de quarante-quatre ans, a exercé ses fonctions à la Bibliothèque nationale, puis à la bibliothèque centrale du Museum d'histoire naturelle, avant d'entrer à l'administration centrale en 1981.]

Les navigants techniques d'Air Inter en grève du 19 au 22 avril

Les syndicats SNPL, SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) d'Air Inter reconduisent et étendent leur mouvement de grève pour obtenir une période d'essai du pilotage à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être conduit par deux personnes.

Ils ont déposé un préavis de grève pour la période allant du mercredi 20 avril à 0 heure au vendredi 22 avril à minuit. Ils s'associent, d'autre part, à l'arrêt de travail décidé pour le mardi 19 avril par quatre syndicats du personnel au sol (CGT, FO, SNPIT et SNMSAC) pour défendre leurs revendications en matière de salaires, de déroulement de carrière et de conditions de travail.

La direction d'Air Inter pense pouvoir assurer, comme cette semaine, environ 80 %-90 % du programme de vols allégé qu'elle compte mettre en place, grâce à la moitié du personnel qui est non gréviste et à des affrètements d'appareils et d'équipages étrangers.